



MARDI 8 OCTOBRE 1996

No 36385 - 116e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00
(TVA incluse)

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Etats-Unis

Premier round

Un duel qui a tenu toutes ses promesses. Tandis que Bill Clinton a défendu son bilan lors du premier débat télévisé entre les deux principaux candidats à l'élection présidentielle américaine, son rival républicain Bob Dole a au contraire tiré à boulets rouges sur la politique du chef de la Maison-Blanche. Selon les premiers sondages, Bill Clinton a été donné vainqueur.

Page 2

OTAN - Russie

Les divergences subsistent



Les divergences entre la Russie et les Occidentaux sur l'élargissement de l'OTAN ont refait surface hier à Bruxelles, à l'occasion de la visite du général russe Alexandre Lebed (photo Keystone-EPA) au siège de l'Alliance atlantique. Le secrétaire de l'Alliance, Javier Solana, a repoussé à nouveau une proposition russe de pacte préalable.

Page 2

Israël - OLP

Optimisme de mise

Au deuxième jour des négociations entre Israéliens et Palestiniens à Erez, les deux parties faisaient preuve d'optimisme hier, tandis que le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher exprimait sa confiance dans l'engagement d'Israël de ne pas revenir sur les accords déjà signés.

Page 2

Assurance-maladie en 1997: hausse en moyenne de 12%

Record à Neuchâtel

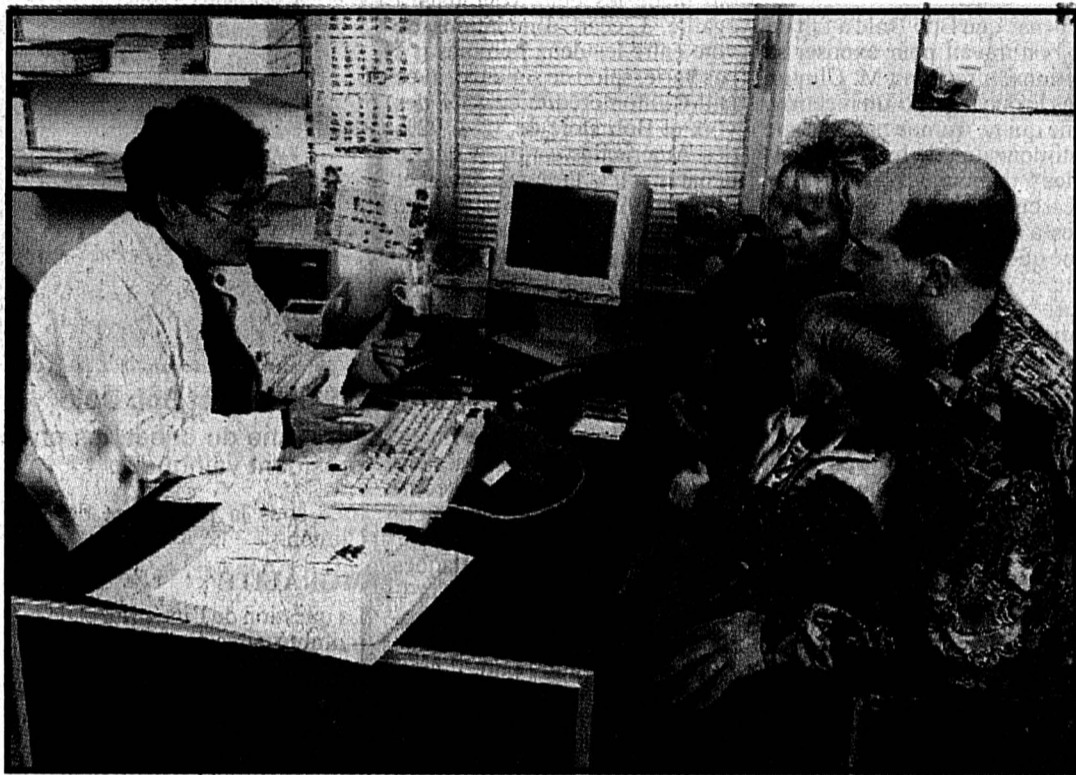
Les primes d'assurance-maladie vont augmenter de 12% l'an prochain, en moyenne nationale. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a approuvé hier les montants proposés par les caisses, qui vont (en moyenne cantonale) de 127 francs à Appenzell RI à 298 francs à Genève. Les hausses par rapport à 1996 sont également très diverses: 4,4% en Valais, 20,7% à Neuchâtel.

Berne
François NUSSBAUM

La prime moyenne au niveau national passera de 180 à 202 francs pour un adulte habitant un centre urbain. Les cantons romands se trouvent parmi les dix plus chers, avec Bâle-Ville, Zurich et Soleure. Genève est en tête (298 francs), suivie de Vaud (264), Tessin (230), Neuchâtel (219), Jura (206), Fribourg (200) et Valais (182). Appenzell RI est dernier (127).

C'est Neuchâtel qui connaît la plus forte hausse: 20,7% par rapport à 1996. Il est suivi de Bâle-Ville (17,8%), Thurgovie (16,4%), Bâle-Campagne (16,3%), Berne (16%) et Zurich (15,9%). A l'exception de Neuchâtel, les cantons romands subissent des augmentations inférieures à la moyenne: entre 4,4% (Valais) et 12% (Genève).

Tous ces chiffres sont des moyennes cantonales. A Neuchâtel, par exemple, les primes vont de 138 francs (caisse ABB, Baden) à 309 francs (KFW, Winterthur). A Genève, de 190



Primes d'assurance-maladie en 1997

Les hausses atteindront 12% en moyenne. Pour les familles, la pilule est amère.

(Keystone-a.)

francs (caisse Galenos, Zurich) et 382 francs (KFW). Dans le Jura, de 138 (ABB) et 247 (KFW). A Berne, de 138 (ABB) et 265 (KFW). Cette même KFW applique toutefois son plus bas tarif à Appenzell (112 francs).

SUBVENTIONNEMENT?

La Fédération romande des consommatrices (FRC) a immédiatement dénoncé cette hausse, qui risque de «démotiver les assurés à se responsabiliser». Elle critique également la politique des caisses: certaines d'entre

elles appliquent, selon la FRC, des primes plus élevées dans certains cantons pour les abaisser là où elles veulent fidéliser leur clientèle.

L'OFAS affirme qu'il examine si les tarifs soumis par les assureurs pour chaque canton sont adaptés aux coûts qu'ils y assument réellement. La FRC n'en est pas persuadée: elle demande aux caisses d'appliquer la «vérité des coûts» au niveau cantonal. Justement pour éviter ce subventionnement caché de certains assurés par d'autres, à l'intérieur d'une même caisse.

«INSUPPORTABLE»

De son côté, le Parti socialiste dénonce les nouvelles hausses, «socialement insupportables» au moment où de nombreux assurés ne peuvent déjà plus payer leurs primes. Il réclame une réforme du système de santé. Dans l'immédiat, dit-il, il faut verser dans le Fonds de compensation des risques entre caisses la part non utilisée des subventions fédérales accordées aux ménages de condition modeste (470 millions pour 1996).

F.N. (avec ats)

Page 15

Nobel de médecine: double récompense

Un lauréat suisse



Le prix Nobel de médecine 1996 a été décerné hier à l' Australien Peter Doherty et au Suisse Rolf Zinkernagel (photo Keystone-Lauth) pour leurs découvertes concernant «la spécificité de la défense immunitaire à médiation cellulaire».

M. Doherty, 55 ans, et M. Zinkernagel, 52 ans, ont découvert comment le système immunitaire reconnaît les cellules infectées par un virus. Une percée qui devrait aider à comprendre comment le système immunitaire reconnaît les germes et les distingue des cellules de l'organisme, a estimé le comité Nobel. «Un prix Nobel est toujours une surprise», a déclaré M. Zinkernagel à l'AP. Le chercheur a précisé qu'il ne s'attendait pas à gagner parce qu'un prix Nobel avait été décerné il y a 15 ans pour des travaux similaires.

Page 6

Hockey sur glace - Le HCC accueille Kloten

Pour une réhabilitation



Un pour tous, tous pour un

Sèchement battu samedi dernier, le HCC se doit de réagir ce soir aux Mélèzes. (Impar-Galley)

Page 9

OPINION

Nouveau cap

Le carrefour est décisif pour l'avenir de l'Europe. Après beaucoup d'atermolements et de tergiversations, la plupart des Etats du Vieux-Continent, y compris la très eurosceptique Grande-Bretagne, sont conscients que l'année 1997 marquera une étape capitale pour la construction européenne. Deux grandes échéances attendent les quinze partenaires de l'Union européenne: l'introduction de la monnaie unique fixée à 1999 et l'élargissement de la communauté aux pays de l'Est. Ce qui, inévitablement, nécessitera de nouvelles règles de décisions, prises à la majorité absolue ou qualifiée selon les cas.

Fait assez surprenant, ce sont les Français et les Allemands qui sont les initiateurs du récent Sommet de Dublin, fixé hors de tout calendrier. But de l'opération, déblayer le terrain en vue de la prochaine réunion de décembre qui devrait constituer un tournant dans l'édification de l'Europe après cinq ans de cafouillage. Il s'agit ni plus ni moins de réviser le (trop) fameux Traité de Maastricht, en le transformant en «Maastricht II». Le projet est intéressant, car il vise à créer des «coopérations renforcées», pour reprendre le jargon adopté par l'axe franco-allemand. En clair, on reprendrait l'idée consistant à réunir les pays prêts à soutenir un projet commun, le meilleur exemple demeurant la monnaie unique.

Ce qui est le plus frappant dans ce cas de figure, c'est que le principe de l'euro a marqué des points inattendus au cours de ces derniers mois. Alors que l'on doutait encore au début de l'année de son introduction en 1999, on voit grossir depuis peu les rangs de ses partisans. Le revirement le plus spectaculaire est sans doute celui de l'Italie qui a décidé contre toute attente de rejoindre bientôt le Système monétaire européen, avant d'être partie prenante pour la monnaie unique. Ce qui n'a pas laissé de marbrer le président français Jacques Chirac qui a non moins spectaculairement «corrigé» ses écarts de langage vis-à-vis d'une alliée naturelle et historique.

Reste une dernière inconnue, la position de la Grande-Bretagne. Comme on sait, les îles Britanniques sont d'ores et déjà en campagne électorale. Les Quinze ne font pas mystère que les élections d'outre-Manche devraient aussi marquer un tournant dans la politique anglaise. Si le travailliste Tony Blair remporte ce scrutin, il ne fait guère de doute qu'il fera cause commune avec la monnaie unique. Et si John Major parvenait malgré tout à se maintenir au gouvernail, il se trouverait sans doute obligé de suivre le mouvement.

Ainsi, malgré les échecs de ces dernières années, l'Europe va probablement franchir une nouvelle étape de son processus d'intégration. Ce qui ne manquera pas de poser de nouveaux problèmes à la Suisse. Que deviendra cette île, perdue au cœur de l'Europe, lorsque les pays de l'Est auront rejoint leur foyer naturel? L'isolement helvétique n'en deviendra que plus insupportable.

Blaise NUSSBAUM



Samedi 12 octobre 1996 à 20 h 30
Dimanche 13 octobre 1996 à 18 heures
Réservations: OTN Le Locle, tél. 039/31 43 30

LES NONNES TROPPO

Un spectacle bidonnant, tendre et intelligent et sous leurs vêtements de religieuses, 3 musicomédiens pleins d'humour et de délicatesse!

Avec le soutien de L'Impartial



Débat télévisé entre les candidats à la Maison-Blanche

Clinton a tenu le coup

8. 10. 1992 - Décès de Willy Brandt, ancien chancelier allemand, Prix Nobel de la Paix en 1971.

8. 10. 1991 - La Croatie et la Slovénie proclament leur indépendance.

8. 10. 1990 - A Jérusalem, la police tue 21 Palestiniens lors d'incidents sur l'Esplanade des Mosquées.

8. 10. 1939 - L'Allemagne annexe la partie occidentale de la Pologne.

BRÈVES

Allemagne

Grève évitée

Le spectre d'un automne chaud pour la paix sociale a été provisoirement écarté hier, en Allemagne. Le patronat et le syndicat de la métallurgie ont décidé de tenter de résoudre leur conflit à propos de la réduction des indemnités-maladie.

Etats-Unis

Perpète pour un pirate de l'air

Un Palestinien d'origine libanaise, Omar Mohammed Ali Rezak, a été condamné hier aux Etats-Unis à la réclusion criminelle à perpétuité pour le détournement d'un appareil de la compagnie nationale égyptienne. Cet acte de piraterie aérienne avait fait 58 morts en 1985.

Koweït

Début du scrutin

Les Koweïtiens ont commencé à voter hier pour élire un nouveau Parlement, seule assemblée législative élue dans les pays arabes du Golfe. Des femmes ont manifesté pour obtenir le droit de vote.

«Bande des quatre»

en Chine

Première libération

Yao Wenyan, l'un des membres de la «Bande des quatre» a été remis en liberté après 20 années en prison, a-t-on appris hier de source gouvernementale. Yao Wenyan, âgé de 65 ans, qui a été libéré samedi après avoir purgé sa peine, est en bonne santé. Ancien journaliste, il était chargé de la propagande du groupe, utilisant les médias pour attaquer ses ennemis, dont le premier d'entre eux, Deng Xiaoping.

Burundi

Revendications

Le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) refuse de siéger lundi à l'Assemblée nationale. La majorité présidentielle déchu par le putsch du 25 juillet réclame d'abord un règlement intérieur, le code électoral et la Constitution, a indiqué le secrétaire général du parti. Le Parlement avait été suspendu par les auteurs du coup d'Etat et rétabli le 12 septembre dernier.

Alternant humour et offensive, le candidat à la Maison-Blanche Bob Dole a réussi une bonne prestation dimanche soir lors de son premier duel télévisé avec Bill Clinton. Il n'est toutefois pas parvenu à mettre le président en difficulté. Plusieurs sondages ont donné Bill Clinton gagnant après le débat.

«Je pense que Bob Dole a fait un très bon travail pour exposer sa position», a reconnu M. Clinton après le débat lors d'un meeting. Signe qui ne trompe pas, sur une demi-douzaine de hauts responsables démocrates interrogés après ce face-à-face de 90 minutes à Hartford, aucun n'a affirmé que M. Clinton l'avait emporté.

La plupart reconnaissent même que M. Dole avait fait «du bon travail», selon les termes de Paul Begala, l'un des consultants de M. Clinton. Les républicains, eux, se montraient évidemment satisfaits. M. Clinton «a été sur la défensive presque toute la nuit», affirmait le président du Parti républicain Harley Barbour.

NE PAS COMMETTRE D'ERREUR

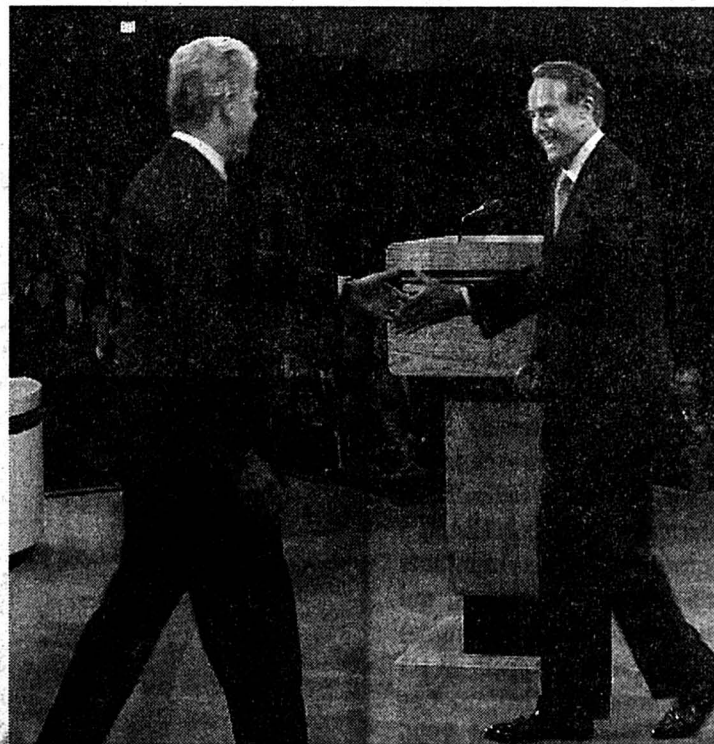
«Cela va nous donner un petit coup de pouce», assurait le sénateur républicain de Floride Connie Mack. Mais il était clair aussi que M. Clinton avait atteint son objectif principal: ne faire aucune erreur afin de ne pas remettre en selle un rival sur lequel il a une avance comprise entre 10 et 20 points. Si Bob Dole a réussi une bonne performance, cela ne

semble en effet pas suffisant pour être désigné vainqueur, selon plusieurs sondages effectués après le duel regardé par plusieurs millions de téléspectateurs. 49% d'Américains interrogés ont estimé que le président Clinton avait remporté ce débat tandis que 25% ont désigné Bob Dole comme le vainqueur de cette soirée électorale, indique un sondage publié par «Newsweek».

23% des personnes interrogées ont placé les deux candidats à égalité. L'écart d'intentions de vote entre les deux hommes n'a pas varié, selon ce sondage, avec Bill Clinton crédité de 53% des voix et Bob Dole de 32%. 92% des Américains estiment que le débat ne les fera pas changer d'intention de vote le 5 novembre prochain, a révélé de son côté un sondage réalisé par CBS.

Le débat a été fidèle à ce qui était prévu, avec un président «collant» au centre et un challenger se présentant comme le champion de la cause conservatrice. «Je crois que les Américains ont eu ce soir une image exacte des différences et des enjeux dans cette élection», a commenté M. Clinton lors du meeting.

M. Dole a ainsi axé ses attaques sur deux fronts. D'une part, a-t-il dit, M. Clinton est «un progressiste», mot très péjoratif aux Etats-Unis. D'autre part, il a affirmé à satiété que lui, Bob Dole, était un homme de parole, auquel on pouvait faire confiance. Une façon claire de dire que ce n'est pas le cas de M. Clinton. Il a aussi réitéré ses attaques contre la politique étrangère de M. Clinton, affirmant que les Etats-Unis avaient «perdu de leur crédibilité» sous la présidence de M. Clinton.



Bill Clinton et Bob Dole

Au terme du débat, les premiers sondages ont donné le président vainqueur.

lité» sous la présidence de M. Clinton.

MORALITÉ

La question de l'intégrité et de la moralité personnelle de M. Clinton était sous-jacente dans la plupart des propos de M. Dole. «Je ne dirai rien sur ce qui s'est produit (...) dans votre passé à propos de la drogue», a-t-il dit ainsi dans une allusion claire à l'aveu par M. Clinton en 1992 qu'il avait fumé du cannabis lorsqu'il était étudiant. Au premier rang du public se trouvait, à l'invita-

tion de M. Dole, Billy Dale, qui symbolise l'un des scandales de l'ère Clinton, celui dit du «Travelgate».

Comme il l'avait annoncé, M. Clinton s'en est dans l'ensemble tenu aux problèmes, mais a su marquer des points. Il a ainsi constamment associé M. Dole au Congrès républicain, perçu par le public comme radical, en soulignant plusieurs fois qu'il avait dû mettre son veto l'an dernier au projet de budget parce qu'il le trouvait trop radical.

(ats, afp, reuter)

Visite du général Lebed au siège de l'OTAN à Bruxelles

Divergences persistantes avec la

Les divergences entre la Russie et les Occidentaux sur l'élargissement de l'OTAN ont refait surface hier à Bruxelles, à l'occasion de la visite du général russe Alexandre Lebed au siège de l'Alliance atlantique. Le secrétaire de l'Alliance, Javier Solana, a repoussé à nouveau une proposition russe de pacte préalable.

Selon une récente proposition du président russe Boris Eltsine, l'élargissement de l'OTAN devrait être précédé de la signature

d'un pacte formel de sécurité entre la Russie et les Occidentaux. Mais cette proposition a été une nouvelle fois rejetée hier par le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana.

Le général Lebed, secrétaire du Conseil de sécurité russe, a rencontré successivement M. Solana et le président du comité militaire de l'OTAN, le général allemand Klaus Naumann. Ces entretiens se sont déroulés dans une atmosphère «cordiale et constructive», selon l'OTAN. Les responsables de l'Alliance y

ont réaffirmé leur vœux d'établir une relation stable avec la Russie.

PAS MENACÉE

«L'OTAN ne menace pas et ne menacera jamais la Russie», a indiqué un responsable de l'Alliance. «Nous proposons une approche parallèle entre les deux processus (élargissement de l'OTAN et accord avec la Russie)», a-t-il ajouté. «Si l'un ne réussit pas, cela ne veut pas dire que l'autre ne doit pas aboutir».

Lors d'une conférence de presse, le général Lebed a estimé pour sa part qu'une charte n'était «pas suffisante» tant que la question de l'élargissement ne serait pas renvoyée «à la prochaine génération».

M. Lebed a reconnu cependant la nécessité d'une «relation spéciale entre la Russie et l'OTAN», exprimée dans un accord ou un traité, mais seulement dans la perspective de «prendre ensuite une décision sur l'extension ou la non extension de l'OTAN».

(ats, afp, reuter)

Russie

Elsine au sana

Le président russe Boris Eltsine a été transféré hier de l'hôpital central du Kremlin dans une maison de repos de la banlieue de Moscou. Il doit être opéré du cœur à une date qui n'a toujours pas été fixée.

M. Eltsine doit poursuivre dans la maison de repos de Barvikha «la préparation» à l'intervention chirurgicale qu'il doit subir d'ici à la mi-décembre, a précisé un porte-parole du Kremlin. Le président russe restera «vraisemblablement» à Barvikha jusqu'à son opération.

Sergueï Mironov, directeur du centre médical du Kremlin, a déclaré lundi à l'agence Interfax que l'état de santé de M. Eltsine était «tout à fait satisfaisant». La préparation à son opération du cœur se déroule «comme prévu». (ats, afp)

Double explosion en Irlande du Nord

Quartier-général britannique visé

Deux explosions se sont produites hier dans l'enceinte du Q.G de l'armée britannique en Ulster. Plusieurs personnes ont été blessées par les déflagrations survenues à Lisburn, près de Belfast. La police privilégiée l'hypothèse d'une bombe, tandis que l'armée britannique parlait de tirs de mortier.

Cinq blessés ont été admis dans un hôpital tout proche, tandis que d'autres ont été transférés à Belfast. La police a parlé de «nombreuses victimes». Les hôpitaux ont reçu consigne de s'attendre à l'arrivée d'une vingtaine de victimes.

La caserne de Lisburn a essuyé le feu de plusieurs tirs de

mortier, a-t-on indiqué de sources militaires britanniques. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) utilise régulièrement des mortiers de fabrication artisanale.

La caserne de Lisburn abrite une grande partie des 18 000 soldats britanniques d'Ulster. La semaine dernière, la police avait découvert un véhicule bourré d'explosifs à Belfast. Une organisation républicaine dissidente avait dit avoir piégé la voiture.

La détonation a été entendue par des témoins jusqu'aux faubourgs de Belfast, distants d'une douzaine de kilomètres, a indiqué la police. D'autres témoins ont fait état d'une épaisse colonne de fumée au-dessus de Lisburn. (ats, afp)

Bordeaux

Attentat revendiqué

Le «Front de libération nationale de la Corse» (FLNC-canal historique) a revendiqué hier l'attentat commis contre la mairie de Bordeaux dirigée par Alain Juppé.

«Revendiquons: attentat mairie de Bordeaux le 05/10/96». C'est par cette formule lapidaire écrite à la machine sur une feuille à en-tête du FLNC-canal historique que le mouvement clandestin a revendiqué cette action, son deuxième attentat perpétré sur le continent depuis fin septembre. La revendication a été authentifiée à Ajaccio.

Le gouvernement français, réuni en conseil des ministres autour d'Alain Juppé, avait décidé dans la matinée le renforcement de la protection des sites sensibles à Paris dans plusieurs grandes villes.

(ats, afp, reuter)

Israël - OLP

Optimisme de mise

Dix jours après la flambée de violence dans les territoires autonomes, Israéliens et Palestiniens ont repris hier à huis clos les négociations sur l'extension de l'autonomie palestinienne. Par ailleurs, événement sans précédent, une rencontre entre Yasser Arafat et le président israélien Ezer Weizman est prévue aujourd'hui.

Après une prise de contact dimanche soir, les négociations entre Israéliens et Palestiniens sont entrées dans le vif du sujet hier. Une délégation américaine assiste à ces pourparlers, qui se déroulent au point de passage d'Erez, situé entre Israël et la Bande de Gaza.

Lors de la séance d'ouverture, dimanche soir, les trois délégations avaient annoncé la création d'un groupe de travail sur Hébron. L'armée israélienne ne s'est toujours pas redéployée dans cette ville de Cisjordanie, où vivent 400 colons Israéliens au milieu de plus de 100 000 Arabes.

Outre la question de Hébron, les négociateurs ont décidé de réactiver des commissions mixtes qui avaient cessé de se réunir. Celles-ci portent sur les affaires civiles, économiques, ainsi que sur le redéploiement israélien dans les zones rurales.

QUOTIDIENS

Les discussions sont menées par le ministre palestinien des Collectivités locales, Saëb Erakat, et le général de réserve israélien Dan Shomron, en présence du coordinateur américain pour le processus de paix, Dennis Ross. Les négociations doivent se poursuivre tous les jours, à huis-clos, sauf les vendredi, samedi et dimanche.

De son côté, le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a réaffirmé son intention de redéployer l'armée à Hébron, conformément aux accords de paix conclus avec l'OLP. S'adressant à la Knesset (parlement), il n'a donné aucune date pour ce redéploiement, qui a déjà pris plusieurs mois de retard.

«Nous préparons l'opération de redéploiement à Hébron tout en maintenant deux principes de base: la garantie des vies, de l'existence et de la sécurité des résidents de la communauté juive à Hébron, ainsi que la protection des lieux saints de Hébron», a déclaré le premier ministre.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, s'est montré optimiste sur la continuité du processus de paix. A l'issue d'une visite de deux jours en Israël et à Gaza, il s'est déclaré convaincu qu'Israël n'avait pas l'intention de renier ou de modifier l'accord conclu avec l'OLP concernant Hébron.

Par ailleurs, fait sans précédent, le chef de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat se rendra aujourd'hui en Israël pour y rencontrer le président Ezer Weizman. Selon des sources officielles israélienne et palestinienne, l'entrevue doit avoir lieu dans la résidence privée de M. Weizman à Césarée, au bord de la Méditerranée.

(ats, afp, reuter)

« NOUS MANIFESTONS POUR UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PRIX. »

144-754209/ROC

**FIESTA TREND
DÈS FR. 14 800.-***

**ESCORT TREND
DÈS FR. 19 300.-**



* Maintenant avec Anti-démarrage

Prix TVA incluse.

Aujourd'hui, nous prenons parti pour des prix incroyables que vous pouvez, sans hésiter, prendre pour argent comptant. Cela vaut pour les équipements de série comme pour les options. C'est ainsi que, sur la Fiesta Trend, le Paquet Sécurité englobant l'ABS, l'antipatinage et l'airbag passager ne coûte que Fr. 1500.- au lieu de Fr. 2700.-. Et que sur l'Escort Trend, l'ABS et l'airbag passager ne reviennent qu'à Fr. 1000.- au lieu de Fr. 2200.-. Votre concessionnaire Ford vous prouvera volontiers et personnellement que cette politique de prix est aussi celle d'une belle et bonne conduite.

Peut-être bien que l'optez pour la nouvelle Fiesta Trend, la nouvelle Escort Trend. Im/FET

Nom/prénom _____
Rue/n° _____
NPA/localité _____
Téléphone _____
Voiture actuelle _____

Deux raisons de plus d'opter pour Ford: Options, votre nouvelle liberté à l'achat d'une voiture, et Ford EuroService, la garantie de mobilité paneuropéenne.



Coupon à envoyer à: Ford, case postale, 8706 Mellen.

OFFRES D'EMPLOI

Entreprise en génie civil (canton Neuchâtel) cherche tout de suite ou à convenir **mécanicien indépendant** expérimenté sur machine de chantier, sachant souder, bonnes connaissances en hydraulique et pelle rétro, bilingue français-allemand et **machinistes**
Faire offre sous chiffre L 132-795392 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds, avec documents usuels.
132-795392

Nous recherchons pour tout de suite, une **visiteuse sur boîtes de montres haut de gamme** expérience indispensable
Nationalité suisse ou permis C.
Faites-nous parvenir votre candidature ou prenez contact avec **Gérard Forino**.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Leopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Afin de réaliser des outillages complets dans la pure tradition de la mécanique étampe horlogère nous recherchons un **mécanicien faiseur d'étampes**
expérimenté dans la réalisation complète d'étampes automatiques: usinage-fraisage de matrices et poinçons, enfonçage, jusqu'à l'essai et mise au point de l'outil terminé.
Poste très intéressant et d'avenir, au sein d'une équipe de professionnels motivés.
Faites parvenir votre candidature ou prenez contact avec **Gérard Forino**.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Av. Leopold-Robert 65 • 2300 La Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES

ADIA
039/20 53 83
36, AV. LÉOPOLD-ROBERT, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Une entreprise de la région (habillement de la montre) cherche à engager un **RESPONSABLE DE PRODUCTION**

Qui aura pour tâche:
- la mise en place de tous les flux de production,
- la coordination des ateliers rattachés au département,
- la définition des moyens de production,
- la responsabilité de la qualité des produits terminés, ainsi que des délais de livraison.

Nous recherchons:
- une personne ayant déjà une expérience dans ce genre de fonction,
- apte à conduire du personnel avec tact et diplomatie,
- de caractère souple et flexible,
- âgé de 35 ans à 50 ans.

Désirant s'investir à longue échéance dans une entreprise en pleine expansion. Alors **P. Blaser** se réjouit de recevoir votre dossier de candidature qui sera traité avec grande discrétion ou votre appel au **20.53.83** pour convenir d'un entretien avec vous.

Sponsor officiel du HCC
Système de Qualité Certifié
ISO 9002/EN 29002
Reg. N° 11735-01

Publicité intensive, Publicité par annonces

plus d'impact pour vos offres d'emploi...

4x4 plus

Le succès de votre annonce

L'Impartial

Le Quotidien Jurassien

JOURNAL DU JURA

SPECTACLES - LOISIRS

Le mot mystère

Définition: nageoire de quelques poissons, un mot de 7 lettres
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.
Solution en page 21

S	E	C	B	A	E	E	E	L	E	E	T	E	E	R
H	E	T	A	H	C	E	S	I	M	E	H	C	I	
N	A	R	P	T	C	C	E	R	I	T	R	C	O	O
A	O	H	I	E	O	C	O	M	T	R	E	A	E	N
N	T	L	C	N	C	E	A	E	A	T	G	P	L	O
E	O	F	A	A	H	C	U	T	C	I	E	A	R	A
E	C	I	R	T	A	M	A	I	A	T	M	A	A	E
T	C	T	S	R	C	C	D	U	A	G	N	A	P	E
E	G	A	O	U	A	I	E	R	A	G	E	E	N	H
R	C	N	D	E	L	E	G	B	E	E	R	T	G	T
R	E	R	I	U	O	L	B	E	O	T	E	E	T	A
I	E	L	A	O	A	L	A	I	P	N	A	G	E	E
E	L	N	U	B	U	A	E	O	T	E	S	L	A	R
R	T	R	R	E	E	D	I	E	R	R	O	A	I	C
N	S	E	T	O	M	D	E	T	C	E	L	A	I	D

- | | | | |
|---|--|---|---|
| A Abcès
Accépté
Accès
Agent
Agréer
Aimant
Alarme
Allusion
Apache
Aphte
Athée
Audace | D Dalle
Dialecte
Dicté
Dilater
Diluant
Dioptré
Eblouir
Eboueur | G Glabre
Grise
L Leçon
M Macaron
Matrice
Mégère
Meuler
Muette | O Oing |
| B Bluet
Bonsai
Cage | E Eblouir
Eboueur | N Natif
Noir | P Parlé
Rente
Serin
T Tagette
Talon
Terrier
Théorie
Thon |

roc-pa 398

PARTNER
Job
A la hauteur de vos ambitions

Un de nos clients, spécialisé dans le domaine de la préfabrication, nous a mandatés pour la recherche de son futur

Polisseur sur éléments préfabriqués

Votre profil:
- Vous avez de l'expérience dans le domaine de la préfabrication ou de la marbrerie.
- Minutieux, vous êtes à même d'effectuer des travaux de finition.
- Vous savez ou pouvez travailler de manière indépendante sur une polisseuse d'éléments préfabriqués en béton ou en similipierre.

Nous offrons:
Une place stable au sein d'une équipe sympathique dans une entreprise dynamique.

Un horaire fixe et un travail varié avec la responsabilité de terminer les pièces avant la livraison.

Vous cherchez un emploi ou souhaitez en changer, vous voulez en savoir plus sur ce poste, n'hésitez pas à envoyer votre dossier ou prendre contact avec Flavio Rizzon.

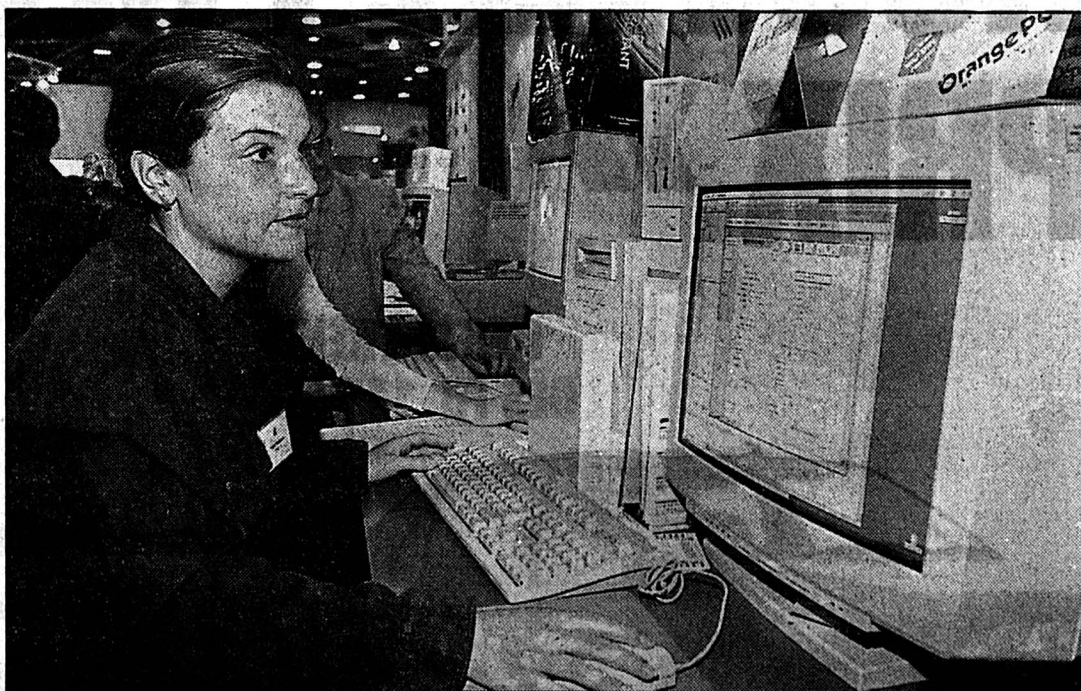
Rue St-Maurice 2
2001 Neuchâtel
Tél. 038/25 44 44

Temporaire et stable

Neuchâtel: Internet et Accès Réseaux S.A.

Cours de formation

La société neuchâteloise Accès Réseaux S.A. propose dès jeudi des cours de formation à Internet. Premier fournisseur public d'accès à Neuchâtel (c'était en septembre 95), première société romande à avoir mis sur pied un «Internet surf-shop», cette petite entreprise désire désormais, comme l'explique son directeur Michel Berger, «offrir une palette globale de services concernant Internet». Par ailleurs, Accès Réseaux s'est associée à la dizaine de fournisseurs d'accès qui ont porté plainte pour concurrence déloyale contre le service «Blue Window» de Télécom PTT.



«Nous pensons répondre à une demande, celle de nos clients mais aussi de n'importe quel utilisateur d'Internet, en mettant sur pied des cours de formation», expliquait hier Michel Berger au cours d'une conférence de presse. «Il n'existe actuellement, dans la région, aucune possibilité de suivre des cours, alors que les problèmes qui se posent sont nombreux.»

Naviguer, utiliser le courrier électronique de manière efficace, optimiser les accès pour Windows 95, les informaticiens

d'Accès Réseaux expliqueront tout cela aux débutants comme à ceux qui savent déjà surfer. La ligne d'assistance de l'entreprise, qui répond «on line» aux questions de ses clients, s'en trouvera peut-être un peu déchargée...

PLAINTÉ DÉPOSÉE

Accès Réseaux vient par ailleurs de porter plainte contre les Télécom PTT, en compagnie d'une dizaine de fournisseurs d'accès, furieuse de la concurrence déloyale à laquelle s'est livrée la régie.

«Les Télécom entrent sur le marché à la manière d'un bulldozer, juste pour faire le vide avant la libéralisation de 1998», s'offusque Michel Berger. «Nous avons fait nos calculs: si nous offrons une prestation de ce type à nos clients, en passant par le numéro 0842, qui ne leur fait payer que le tarif local et nous facture la différence, nous devrions leur rembourser 50 francs par mois. Les Télécom perdent donc probablement 50 francs par mois et par client avec leur «Blue Window». Il y a

donc fort à parier que cette manœuvre de dumping se terminera, dans un ou deux ans, par des augmentations massives des tarifs.»

A noter enfin que la société compte ouvrir un accès à La Chaux-de-Fonds d'ici à la fin de l'année «toujours dans le but d'abaisser au maximum les coûts de communication de ses clients», et qu'elle offre, jusqu'à fin octobre, deux heures de navigation gratuites sur ses machines. Internauts, à vos surfs!
F. K. - photo asl-a

8 octobre 1981 - La Confédération manque d'argent. Pour lui en procurer, le Conseil national vote coup sur coup le principe d'une vignette autoroutière, qui devra rapporter 200 millions chaque année, ainsi que l'introduction d'une taxe sur les poids lourds dont on espère retirer annuellement 250 millions de francs. En revanche le projet de péages pour traverser les tunnels alpins est balayé.

BRÈVES

Grand Conseil vaudois Réforme du mode d'élection

Le gouvernement vaudois propose de diminuer de 200 à 160 le nombre de députés au Grand Conseil. Cette mesure, associée à un redécoupage électoral, a pour but d'améliorer la représentation et l'efficacité du Parlement. La réforme pourrait entrer en vigueur pour les prochaines élections au printemps 1998.

Lucerne

Un retraité abat son épouse

Un retraité a abattu son épouse dans la nuit de dimanche à hier à Lucerne avant de retourner l'arme contre lui. Les causes de ce drame sont inconnues pour l'instant. Selon les premiers éléments de l'enquête, la femme a été tuée de deux coups de feu tirés d'un fusil de chasse dans la chambre à coucher de l'appartement sis au dernier étage d'un immeuble. L'homme s'est ensuite rendu sur une terrasse située sur le toit du bâtiment d'où il a tiré plusieurs coups de feu avant de diriger l'arme contre lui.

Taxe militaire

Recours accepté

Le Tribunal fédéral a accepté le recours d'un enseignant vaudois qui estime être en droit de ne pas payer sa taxe militaire. Il a ainsi désavoué l'administration vaudoise opposée à toute exonération de la taxe après que le recourant avait été déclaré inapte au service.

Conseil d'Etat fribourgeois

Renouvellement

Deux femmes et onze hommes sont candidats à l'élection du 17 novembre pour le renouvellement intégral du Conseil d'Etat fribourgeois, a indiqué la Chancellerie. Le PDC et les radicaux présentent ensemble cinq candidats dans l'espoir d'avoir une majorité de droite au gouvernement ces cinq prochaines années.

Thérapie génétique

Etude achevée

La première étude suisse sur la thérapie génétique réalisée à l'Hôpital cantonal de Bâle-Ville est terminée. Neuf patients atteints par un cancer ont reçu des cellules modifiées génétiquement pour renforcer leurs défenses internes. Les résultats de l'étude font actuellement l'objet d'analyses.

Canton de Lucerne

Deux morts dans un accident de téléphérique

Deux personnes ont perdu la vie dimanche soir près de Fluehli (LU) dans un accident de téléphérique destiné au transport de marchandises. Le câble de l'engin, sur lequel avaient pris place les deux hommes, s'est rompu et ce dernier a percuté de plein fouet un pilier de béton.

L'accident s'est produit vers 17 h 15, a indiqué la police cantonale lucernoise. Avec le concours d'un gardien d'alpage, les deux Lucernois âgés de 45 et 48 ans ont pris place sur le petit téléphérique sans cabine pour descendre à Gitzloch. 50 mètres avant la station d'arrivée, le câ-

ble s'est rompu et l'installation - qui ne bénéficiait d'aucune concession pour le transport de passagers - a percuté un pilier de béton de la station.

Les deux hommes sont décédés après avoir été grièvement blessés à la tête. Ils connaissent le gardien d'alpage et lui avaient annoncé leur visite, a précisé la police.

Les circonstances exactes de l'accident, en particulier la cause de la rupture du câble, sont l'objet des investigations menées par le préfet de l'Entlebuch, la police lucernoise et l'Office fédéral des transports. (ap)

Gestion de la Caisse fédérale de pensions

Otto Stich se défend par avance

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire (CEP) sur la Caisse fédérale de pensions (CPF) provoque des vagues avant même sa publication. Otto Stich s'est déjà exprimé publiquement sur les conclusions du rapport. Réaction du président de la CEP: «Même les anciens conseillers fédéraux sont tenus au devoir de réserve».

La CEP doit publier son rapport le 16 octobre prochain. L'ancien chef du Département fédéral des finances a déjà lancé l'offensive. Dans une interview accordée dimanche à la «Sonntagszeitung», il a qualifié le rapport de la CEP de «réglement de compte politique quasiment effectué selon les principes de l'Inquisition».

Fritz Schiesser, président de la CEP, a réagi avec surprise aux

déclarations d'Otto Stich dans une interview publiée hier par le «Bund». Otto Stich contrevient à son devoir de réserve, affirme M. Schiesser.

L'ancien conseiller fédéral avait pourtant assuré à la CEP qu'il ne donnerait aucune explication publique avant la fin de la procédure et ne divulguerait pas d'informations confidentielles, poursuit le conseiller aux Etats glaronais.

M. Schiesser n'est cependant pas surpris par le comportement d'Otto Stich et déclare ne pas prendre au sérieux ses reproches: «Nous verrons comment il réagira quand nous mettrons les faits sur la table.» Selon le président de la CEP, M. Stich a toujours considéré cette enquête comme une vieille histoire.

(ats)

Diffusion du livre «Swiss connection»

La justice zurichoise tranchera

Le sort du livre «Swiss connection» sera finalement tranché par la justice zurichoise. Ce canton a été saisi en premier par la société Ilex S.A., dont Jürg Stäubli est un des administrateurs. La requête déposée à Genève pour faire interdire le livre est donc irrecevable, a décidé hier le juge genevois René Rey.

La justice zurichoise doit examiner cette affaire le 15 octobre prochain. D'ici là, le livre de Gian Trepp peut à nouveau être diffusé par son éditeur et mis en vente dans les librairies. Le 19 septembre dernier, la société Ilex Trust Services S.A., dont le siège est à Genève, avait obtenu de la justice genevoise dans le

cadre de mesures provisionnelles l'interdiction de diffuser «Swiss connection». Ces mesures viennent d'être levées par le juge René Rey.

«Swiss Connection» est consacré au blanchissage d'argent. L'ouvrage contient quelque 2300 noms de sociétés ou de personnes gravitant dans les milieux financiers suisses. Seule une version allemande existe pour l'instant. Jürg Stäubli est mis en cause dans un chapitre intitulé «L'homme de paille d'Ilex». Le livre lui reproche son manque de transparence sur l'origine de ses fonds et ses liens avec des sociétés opaques.

Jürg Stäubli avait été alerté par le magazine «Facts» de la prochaine parution du livre le

mentionnant. Le 18 septembre, il a saisi parallèlement la justice genevoise et la justice zurichoise pour obtenir que l'ouvrage ne soit pas mis en vente dans le commerce. Même si ce n'est qu'avec une heure de décalage, la justice zurichoise a été saisie en premier, selon le juge Rey.

A part l'antériorité, d'autres raisons militent en faveur de la compétence de la justice zurichoise, selon le juge Rey. Le livre est rédigé en langue allemande, par un journaliste zurichois et distribué par un éditeur de ce dernier canton. Les lecteurs de «Swiss connection» se trouvent principalement en Suisse alémanique et non pas à Genève, précise notamment la décision genevoise. (ats)

Accidents d'avion de l'an dernier

Conditions élucidées

La chute d'un avion de tourisme Robin dans lequel quatre personnes ont été tuées, le 31 août 1995 à Belp (BE), est due au recul brutal du siège du pilote. Le crash d'un Mooney dans une forêt près de Zurich le 9 août 1995, où trois personnes sont mortes, est dû à une mauvaise visibilité et à la fatigue des pilotes.

Le bureau fédéral d'enquête sur les accidents d'aviation a publié hier ses conclusions sur la chute du Robin sur un terrain de football, peu après son décollage. L'avion devait rejoindre Sion. L'accident est dû à un défaut du siège du pilote. Celui-ci n'était pas verrouillé, mais il aurait dû être immobilisé par une sécurité automatique. Suite au vieillissement du matériel, ce mécanisme fonctionnait mal.

Le siège pouvait glisser librement d'une butée à l'autre. Il devait être coincé au moment du décollage donnant l'impression d'être normalement verrouillé.

Le pilote semble ne pas avoir prêté attention au levier de contrôle, indique le bureau d'enquête. Peu après le décollage, sous l'effet de l'accélération, le siège a probablement glissé jusqu'à la butée arrière.

L'avion s'est écrasé en position quasi verticale. Les victimes - le pilote de l'appareil (47 ans), et ses trois passagers, deux hommes et une femme âgés de 25 à 34 ans - sont mortes sur le coup, avant que l'avion ne prenne feu. Des blessures aux mains du passager assis à côté du pilote permettent de penser qu'il a tenté de contrôler le vol en utilisant les doubles commandes, ajoute le bureau d'enquête.

FATIGUE ET MAUVAIS TEMPS

Des défauts similaires à celui dont souffrait le siège ont déjà été observés, exclusivement sur des modèles accusant plus de 500 heures de vol. Mais cela ne conduit pas forcément à un acci-

dent. L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a recommandé une modification du matériel. Une mauvaise évaluation de la situation a causé le crash d'un avion de type Mooney près de Zurich.

L'avion venait de Grenoble (France) via Agno (TI) et Birrfeld (AG) et devait se poser à Lommis (TG). Le vol se déroulait par un temps nuageux. Les pilotes auraient dû voler aux instruments, mais ont continué de voler à vue. En raison de la mauvaise visibilité, l'avion a heurté un arbre avant de s'écraser dans un pré. Les trois occupants ont été éjectés et sont morts sur le coup.

Les pilotes étaient probablement fatigués: le vol avait débuté 16 heures auparavant et impliqué une traversée des Alpes par un temps nuageux. Ils étaient probablement stressés, aussi: à court d'essence, ils avaient dû atterrir d'urgence à Birrfeld (AG). (ats)

Sodas alcoolisés

Publicité à limiter

La publicité pour les boissons sucrées à base de spiritueux devrait être soumise aux mêmes restrictions que les alcools forts. La Régie fédérale des alcools a introduit cette mesure dans un projet d'ordonnance que le Conseil fédéral doit encore adopter.

La multiplication des sodas alcoolisés destinés aux jeunes et dont la mode vient des Etats-Unis suscite l'inquiétude de la Régie fédérale des alcools comme de l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA). Ces boissons sont loin d'être inoffensives, malgré leur apparence anodine, estiment-ils. Elles contiennent une teneur en alcool de 5% du volume, soit l'équivalent d'une bière forte.

Actuellement, ces «premix» ne tombent pourtant pas sous le coup des restrictions imposées aux boissons distillées en matière de publicité. La promotion pour les alcools forts est en effet proscrite notamment dans et sur les moyens de transport public, sur les terrains de sport ou lors de manifestations sportives, a expliqué à l'ATS Monique Helfer, chargée de presse de la Régie fédérale des alcools.

La situation devrait changer avec le projet d'ordonnance relative à la nouvelle loi sur l'alcool adoptée par les Chambres fédérales lors de la session d'automne. La régie y propose que ces boissons doucereuses soient placées à la même enseigne que les spiritueux, a indiqué Mme Helfer. Il appartient encore au Conseil fédéral de trancher. (ats)

DIVERS

30 ANS
ELECTROMENAGER
 CUISINES/BAINS, TV/HIFI/VIDEO, PHOTO, PC, CD
BOSCH Electrolux AEG
 NOVAMATIC Bauknecht Miele

- Toutes les grandes marques
- Prix bas
- Conseil professionnel • Service de réparation
- Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans
- Livraison à domicile et raccordement

UN APPAREIL ELECTRO-MENAGER EN PANNE?
 Conseil par téléphone et échange ultra-rapide pour toutes les marques.
 Tél. 155 56 66

Lave-linge
 Electrolux EW 902 F
 Capacité 5 kg, 17 programmes, Essorage 700/900 tours/min, Consommation d'eau 78 l, H 85, L 60, P 60 cm.

Rabais Jubilé
 330.-
 1820.-
 1490.-

Loc./m. AS incl. 72.-

Petit réfrigérateur
 Novamatic KS 060-Ra4
 Contenance 45 l dont 4,5 l pour le comp. congélation*
 Consommation d'énergie: 0,83 kWh/24 h, H 51, L 44, P 44 cm.

Rabais Jubilé
 270.-

Loc./m. AS incl. 14.-

Séchoir à condensation
 Electrolux EDC 350 E
 Capacité 3 kg. Avec mesure électronique du taux d'humidité ainsi que minuterie. 0,9 kWh/kg, H 68,6, L 59,5, P 42 cm.

Rabais Jubilé
 200.-
 1150.-
 950.-

Loc./m. AS incl. 48.-

Lave-vaisselle
 Bosch SPS 2422
 8 couverts. Conso. d'eau 16 l. Durée du programme 61 min. Silencieux 56 dB, H 85, L 45, P 60 cm.

Rabais Jubilé
 300.-
 1510.-
 1210.-

Loc./m. AS incl. 58.-

Congélateur Novamatic TF 125-Ra4
 Contenance 117 l. 20 h de conservation en cas de coupure de courant. 0,95 kWh/24 h, H 85, L 55, P 60 cm.

Rabais Jubilé
 250.-
 718.-
 468.-

Loc./m. AS incl. 24.-

* Nous éliminons vos anciens appareils • Livraison contre facture • Abonnement service compris dans les mensualités • Livraison immédiate de toutes les grandes marques à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants pour toutes les normes • Offre permanente de modèles d'exposition et d'occasion • Garantie du prix le plus bas! (remboursement si vous trouvez ailleurs dans les 5 jours le même appareil à un prix officiel plus bas).

La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust
 bd des Eplatures 44 039 26 11 50
 Bienne, Hyper-Fust
 Vendredi ouverture nocturne jusqu'à 21 h, rte de Soleure 122 032 52 16 00
 Bienne, rue Centrale 36 032 22 85 25
 Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
 Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 51
 Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 038 24 16 00
 Porrentruy, à l'Innovation 066 66 80 20
 Réparation rapide toutes marques 155 91 11
 Service de commande par téléphone 155 56 66
 05-350834/4x4

ENSEIGNEMENT

ALLEMAGNE - ANGLETERRE ÉTATS-UNIS - AUSTRALIE
 Séjours linguistiques pour étudiants et adultes.
 Cours intensifs. Cours de diplôme. Séjours linguistiques durant les vacances scolaires.
 Documentation et conseil:
AeA - Séjours linguistiques
 Rue du Léman 9 - 1814 La Tour-de-Pelliz
 Tél. 021/971 10 03 - Fax 021/971 10 04
 22-447491/ROC

IMMOBILIER

À LOUER
 132-795249
Bois-Noir 19
Appartement de 3 pièces
 Baie vitrée avec vue sur la ville
 Ascenseur
 Magasin d'alimentation en bas de l'immeuble
 Loyer Fr. 558.- + charges
Libre de suite ou à convenir
 Liste des appartements vacants à disposition

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
 75, RUE JARDINIERE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
 Tél. 039/23 26 55-56

La Chaux-de-Fonds, centre ville OPPORTUNITÉ UNIQUE
2 1/2 PIÈCES, 77 m²
 Entièrement rénové
 Prix de vente: Fr. 188000.-
 ☎ 038/30 67 17 28-61166

Feu: 118

JUSQU'À FIN OCTOBRE, NOUS PAYONS LE PRIX FORT:

3'000 Fr.*



Si vous échangez maintenant votre ancienne voiture contre une Fiat Punto ou une Punto Cabrio neuve, nous vous offrons une reprise de Fr. 3000.-* ajoutée à la valeur Eurotax de votre véhicule. La Fiat Punto vendue à partir de Fr. 14 400.- existe en 21 versions, 3 ou 5 portes, dont l'équipement complet et la sécurité exemplaire ont déjà fait leurs preuves. Toutes les Fiat Punto offrent de série un airbag conducteur et, selon les versions, direction assistée, lève-vitres électriques et verrouillage central. Mais venez plutôt faire vous-même la connaissance de la voiture de l'année 1995 lors d'un essai sur route.

UNE OFFRE REPRISE DU RÉSEAU FIAT.



* pour un achat ou un leasing (sauf Punto Kit Abarth). Offre valable jusqu'au 31.10.96 pour un véhicule d'au moins 10 ans, immatriculé depuis au moins 6 mois à votre nom. Valeur Eurotax sous réserve d'une expertise par votre concessionnaire ou agent Fiat, conditions déjà accordées comprises. Tous les prix s'entendent TVA de 6,5% incluse.

118-703982 Roc

DIVERS

Stuedler-Antiquités
 Meubles et objets anciens
 L'Esthétique et l'Authentique
 Tissus champêtres ou traditionnels pour votre intérieur et votre table.
 Ventes - Evaluations - Achats
 Bd des Endroits 2, ☎ + fax 039/26 52 49, La Chaux-de-Fonds

Cadence
 Visage Corps
 Spécial automne du 1.10.96 au 20.10.96

- 10% sur tous soins du corps
- Amincissement, drainage, massage anticellulite, enveloppement, etc.

Nicole Clark
 Nâfels 18, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 44 05

MARCHÉ DE L'OCCASION
FORD ESCORT 1.6i GLX
 5 portes, bleue, 1993, 24 000 km. Fr. 13 200.-
 Garantie une année. ☎ 038/33 90 33 ou 079/240 53 75 28-61094

Feu: 118

Publicitas
 Pour remplir vos classes, rien de tel qu'une petite annonce.
 Tél. 039-21 04 10 ou Fax 039-28 48 63.

La mini
 Prenez-la au mot!

Message Cochez ce qui convient

Privé (Fr.1.- le mot, TVA en plus)
 Commercial (Fr.2.- le mot, TVA en plus)
 Sous-chiffre (Fr.25.-, TVA en plus)

A publier	1x		2x		3x	
	jour	mois	jour	mois	jour	mois
<input type="checkbox"/> Mardi						
<input type="checkbox"/> Vendredi						

Rubrique Achat Trouvés
 Vente Demandes d'emploi
 Cours privés Animaux
 Informatique Divers
 Autos Immobilier
 Vélos-motos Vacances-voyages
 Perdus Amitiés-rencontres
 Petits travaux

Texte _____

NOM _____ PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 LOCALITÉ [] [] [] _____

Coupon à retourner, jusqu'à la veille de parution 10h, à Publicitas, Place du Marché, 2302 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds: Tél.: 039 / 210 410
 Fax: 039 / 28 48 63

Le Locle: Tél.: 039 / 31 14 42
 Fax: 039 / 31 50 42

du 8 au 26 octobre 1996

20 % de rabais sur les PERMANENTES

Exemple (cheveux courts):
 Perm + coupe + soin + coiff **75.20** 94.-

Avant Après

Av. Léopold-Robert 13, La Chaux-de-Fonds
 COIFFURE 039 23 78 83 dès 09.11 : 032 913 78 83
 Rue St-Honoré 12, Neuchâtel
 038 24 66 88 dès 09.11 : 032 724 66 88
 Rue de Nidau 8, Bienne
 032 23 52 70 dès 09.11 : 032 323 52 70

Shamp - coupe - selfséchage 30.-
 Shamp - coupe - coiffure 47.-

L'ORÉAL
 TECHNIQUE PROFESSIONNELLE

Achète au plus haut prix VOITURES
 bus, camionnettes
 Kilométrage, état sans importance
 Paiement comptant
 ☎ 077/31 51 28 28-46544

4x4 plus
 Le succès de votre annonce
L'EXPRESS
L'Impartial
 Le Quotidien Jurassien
JOURNAL DU JURA

LES SOLDES DE L'AVENIR
LA GARANTIE D'UN BON ACHAT
Voitures d'occasions:

- MAZDA 323 1.5 GLX 4p Blanche**
 1986, 140 500 km, Fr. 3900.- Fr. 3500.-
- MAZDA 323 1.6i-16 LX AT 4p Bleue**
 1992, 45 500 km, Fr. 10 400.- Fr. 9600.-
- MAZDA 323 1.6i16 Ultra 4p Rouge**
 1993, 81 500 km, Fr. 11 600.- Fr. 10 800.-
- MAZDA 323F 1.5i-16 GL 5p Blanche**
 1995, 20 000 km, Fr. 16 900.- Net
- MAZDA 626 2.5i-V6 GT 5p Verte**
 1992, 71 500 km, Fr. 15 900.- Fr. 14 400.-
- MAZDA 626 2.0i GLX 4p Grise**
 1994, 30 000 km, Fr. 17 800.- Fr. 16 900.-
- MAZDA 626 2.5i-V6 GT 5p Rouge**
 1993, 67 000 km, Fr. 20 900.- Fr. 18 900.-
- MAZDA 626 2.0i-16 GLX AT 4p Brune**
 1993, 50 000 km, Fr. 17 900.- Fr. 16 700.-
- MAZDA 626 2.0i-16 GLX 5p Rouge**
 1992, 76 000 km, Fr. 15 600.- Fr. 14 400.-
- NISSAN Micra 1.2 Speedy 3p Blanche**
 1991, 52 500 km, Fr. 6600.- Fr. 5900.-
- CITROËN ZX Aura 1.8i 5p Blanche**
 1994, 29 000 km, Fr. 14 800.- Fr. 13 900.-

Garage de l'Avenir
 rue du Progrès 90, La Chaux-de-Fonds
 tél. 039/23 10 77

132-795417 **MAZDA**

Le Prix Nobel de médecine a été décerné à un chercheur suisse

Surprise pour le lauréat

Le Prix Nobel de médecine a été décerné hier au Suisse Rolf Zinkernagel et à l'Australien Peter Doherty. Ils ont été récompensés pour avoir expliqué comment les cellules du système immunitaire reconnaissent un virus qui attaque l'organisme. Le professeur suisse s'est déclaré surpris et heureux de recevoir cette distinction.

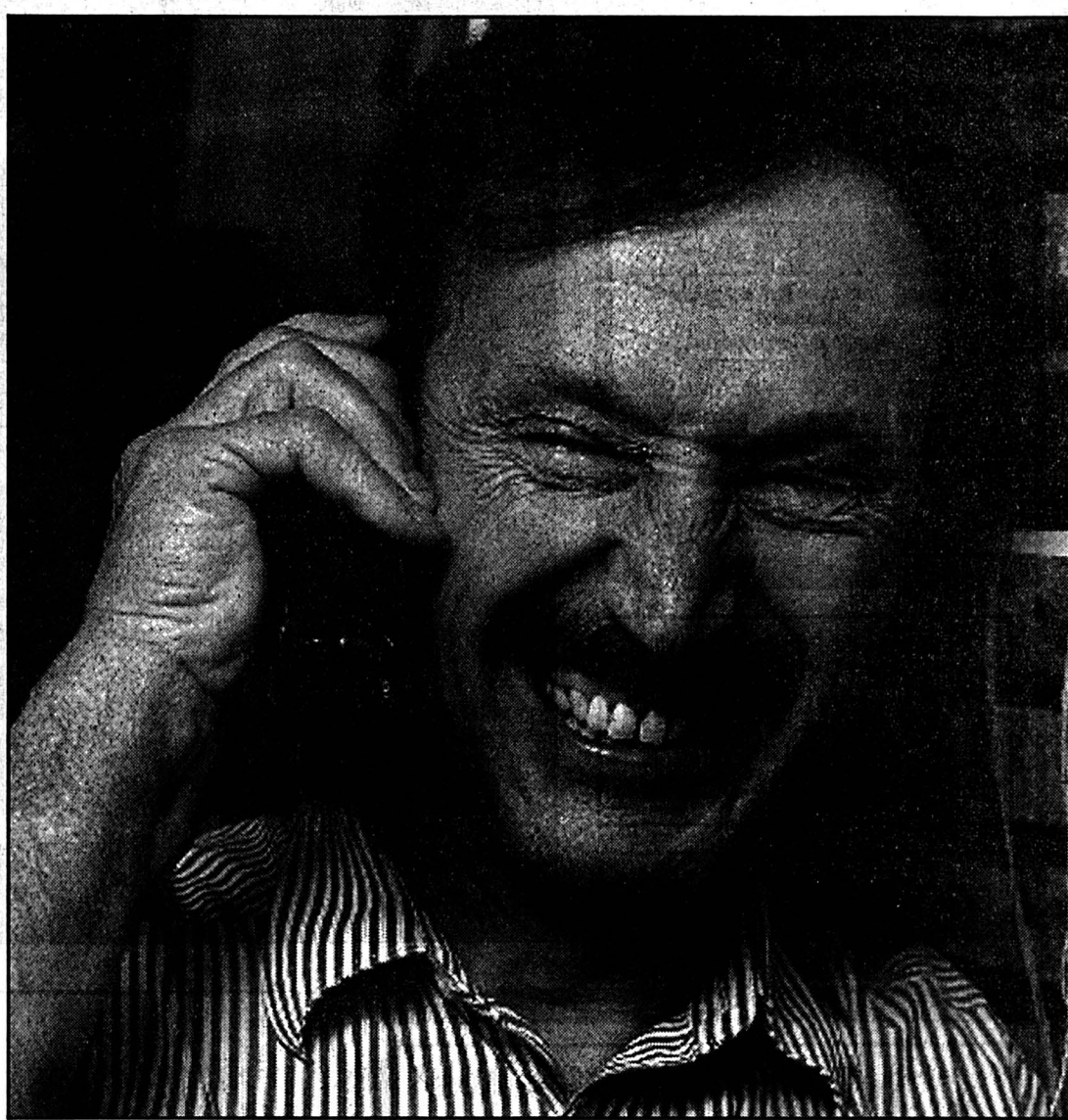
Les deux chercheurs ont été récompensés pour leurs découvertes concernant «la spécificité de la défense immunitaire à médiation cellulaire». C'est à eux que la communauté scientifique doit en effet la première explication de la reconnaissance d'un virus qui attaque l'organisme, par les cellules du système immunitaire.

«Cette découverte, souligne le jury des Nobel, a jeté, à son tour, les bases d'une compréhension des mécanismes généraux qui déterminent la capacité du système immunitaire à reconnaître aussi bien les micro-organismes étrangers que les molécules de l'organisme lui-même».

GRANDE PORTÉE

Ces travaux sont aussi d'une grande portée pour la médecine clinique. Qu'il s'agisse de renforcer la capacité de défense du système immunitaire contre les infections ou certaines formes de cancer, ou d'atténuer les effets de l'agression du système immunitaire contre les tissus propres de l'organisme lors de maladies inflammatoires chroniques comme le diabète, la sclérose en plaques et les affections rhumatismales.

Rolf Zinkernagel, 52 ans, dirige l'Institut d'immunologie expérimentale de l'Université de Zurich. Il faut une part de chance pour recevoir le Prix Nobel, a-t-il déclaré après l'annonce de sa distinction. C'est simplement «merveilleux», a-t-il dit à l'ATS.



Rolf Zinkernagel

Le professeur suisse ne s'attendait pas à recevoir le Prix Nobel. (Keystone-Lauth)

Le lauréat s'est déclaré «très surpris» d'avoir été choisi. Le Prix Nobel de médecine de 1980 avait en effet déjà couronné des recherches dans un domaine très proche du sien. En outre, le prix reçu hier récompense des travaux effectués il y a plus de 20 ans, entre 1973 et 1975. A l'époque, «il avait fallu plus de deux ans

pour que la valeur des travaux soient reconnue», a précisé le professeur.

Pour l'Université de Zurich, la distinction ne représente pas tout à fait une surprise, a déclaré son recteur Heinrich Schmid. L'immunologie a pris une grande importance ces dernières années, notamment en regard du sida. Le

prix démontre qu'il vaut la peine de s'engager dans la recherche fondamentale, même si les résultats ne sont pas visibles immédiatement, a précisé le recteur.

L'Australien Peter Doherty, 55 ans, dirige actuellement le département d'immunologie de l'hôpital pédiatrique St Jude de Memphis et enseigne à l'Univer-

sité du Tennessee. Les deux hommes ont travaillé ensemble de 1973 à 1975 à la John Curtin School of Medical Research de Canberra (Australie) et ce sont les recherches menées dans ce cadre qui ont été récompensées par l'Académie suédoise.

TRAVAUX CAPITAUX

Le prix Nobel récompense «des travaux tout à fait capitaux», a indiqué le généticien français Axel Kahn. Ce prix est «d'autant plus mérité», a-t-il précisé qu'il n'a pas porté depuis plusieurs années sur des travaux d'immunologie, alors que ce domaine a accompli «des progrès considérables».

Les lauréats se partagent un prix de plus de 1,3 million de francs. L'Australie et la Suisse ont ainsi été récompensées respectivement pour la 3e fois et 8e par le prix Nobel de médecine. Ils recevront les insignes du prix et le chèque accompagnant la distinction lors d'une cérémonie à Stockholm le 10 décembre, jour anniversaire du décès il y a 100 ans du fondateur des prix, le savant suédois Alfred Nobel

(ats)

Félicitation confédérale

«Cette récompense témoigne une fois de plus de la qualité exceptionnelle de la recherche médicale dans notre pays», a écrit le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz. Dans un télégramme envoyé hier, le président a félicité le nouveau Prix Nobel Rolf Zinkernagel et a ajouté: «Faisons en sorte de maintenir, à l'avenir également, un haut niveau dans le domaine de la recherche en Suisse.» (ap)

BRÈVES

Dow Jones

Barre des 6000 franchie

L'indice Dow Jones a franchi hier pour la première fois de son histoire la barre des 6000 points.

Charnier de Vukovar

Travaux terminés

Les experts internationaux ont terminé les travaux d'exhumation entamés le 1er septembre sur le site de Ovcar (Croatie). Ils ont exhumé plus de 200 corps et découvert des indices sérieux laissant penser qu'il s'agit de malades de l'hôpital voisin de Vukovar. La ville avait été prise par les Serbes en 1991.

France

Longuet au Correctionnel

Le juge d'instruction parisien Mireille Filippini a ordonné le renvoi de Gérard Longuet devant le Tribunal correctionnel pour recel d'abus de crédit dans le cadre de l'affaire concernant la construction de sa villa à Saint-Tropez, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Jean-Paul II

Une nuit calme

Le pape Jean-Paul II, hospitalisé à la polyclinique Gemelli à Rome, où il doit être opéré ce matin d'une appendicite, a passé une nuit calme et se sentait bien hier, a déclaré le chirurgien du souverain pontife, le Dr Francesco Crucitti. M. Crucitti a affirmé que son patient était d'«excellente» humeur et n'était «pas du tout» inquiet dans la perspective de son opération.

Iles japonaises

Revendication spectaculaire

Quatre manifestants taiwanais ont déjoué la surveillance des patrouilles côtières japonaises et ont débarqué sur un archipel - cinq îlots inhabités - revendiqué par la Chine et le Japon. Ils y ont hissé les drapeaux de Taiwan et de la Chine populaire, a déclaré la télévision taiwanaise.

Islande: éruption volcanique sous un glacier

Risque d'une crue gigantesque

L'éruption volcanique sous le glacier Vatnajökull, dans le sud de l'Islande, s'est poursuivie dimanche avec la même intensité qu'au cours des quatre jours précédents. Les géologues se sont déclarés incapables de prévoir son évolution, a-t-on appris à Reykjavik.

L'éruption fait fondre la couche inférieure des 600 mètres d'épaisseur de la calotte glaciaire. L'eau mêlée de cendres s'écoule dans le lac Grimsvatn situé lui aussi sous le glacier, à raison de 500 000 m³ par jour, selon les géologues islandais. Des nuages de cendres brûlantes s'élèvent au-dessus du glacier Vatnajökull, après avoir réussi à percer des cheminées au travers de la paroi blanche.

Les géologues et vulcanologues ont reconnu dimanche ne pas pouvoir prédire l'évolution de la situation. Ils savent qu'une crue aura lieu, mais ils ne sont pas capables de dire si elle pourra se

frayer un chemin sous la calotte, ou si elle fera sauter le glacier comme un bouchon en laissant dévaler d'énormes blocs de glace, comme sur un toboggan, jusqu'à la côte sud de l'Islande.

VISIBILITÉ NULLE

La visibilité était nulle sur le glacier Vatnajökull, balayé par un vent de force 9, et les conditions atmosphériques ne permettaient pas son survol. Les seules données dont disposent les experts sont les mesures sismographiques qui confirment l'activité du volcan.

La glace a ainsi fondu, au risque de provoquer une crue s'annonçant comme parmi les plus importantes du siècle. Aucune vie humaine n'est menacée directement car la bande de terre séparant le glacier du littoral sud est inhabitée. Reykjavik, la capitale de cette île isolée de l'Atlantique nord, est loin, à quelque 150 km à l'ouest. L'éruption, en

cours depuis mercredi, risque toutefois, par ses conséquences sur le régime des eaux, de se transformer en catastrophe économique.

Les moutons et les vaches, élevés dans le voisinage de l'immense glacier (8000 km²), ont été enfermés pour éviter qu'ils ne boivent de l'eau polluée par le fluor contenu dans les nuages de cendres, ou ne respirent les cendres les plus fines, très toxiques.

La chaleur volcanique sous le glacier, qui couvre près de 10 % de la superficie du pays, a formé un lac souterrain, le lac Grimsvatn, profond de 200 mètres. Il est lui-même recouvert de glace sur une épaisseur de 200 mètres, a indiqué l'institut géothermique islandais à Reykjavik. Bien qu'il ne s'agisse que d'une hypothèse, le lac serait long de 50 à 100 km et sa largeur inconnue. Son fond serait constitué de cendres basaltiques.

(ats, apf)

Nouvelles cartes du canton de Berne

Le Mönch grandit, la Jungfrau se tasse

Le Mönch a gagné huit mètres et culmine désormais à 4107 mètres. La Jungfrau s'est en revanche tassée de quatre mètres (3471m). Il s'agit de quelques-unes des modifications que les nouvelles cartes nationales de la région bernoise font apparaître.

Deux raisons expliquent que le Mönch toise la Jungfrau de 51 mètres, a expliqué hier à l'ATS Jean-Claude Stotzer, de l'Office fédéral de la topographie, à Berne, en complément à une information parue dans le quoti-

dien bernois «Der Bund». Les cartographes disposent actuellement de bien meilleurs instruments de mesure que par le passé. La précision de leur mesure des élévations au-dessus de la mer est à 30 centimètres près.

Les spécialistes sont en outre de l'avis que le Mönch a effectivement grandi de plusieurs mètres. Le Mönch a un sommet neigeux «tout à fait classique». Ce qui l'est moins, c'est que contrairement à d'autres sommets, la calotte de neige n'a pas fondu mais s'est au contraire étoffée. (ats)

«Maison de l'horreur» à Gloucester

Démolition entamée

Une douzaine d'ouvriers ont commencé hier la démolition de la «Maison de l'horreur» de Frederick et Rosemary West à Gloucester. La ville sera ainsi débarrassée du souvenir des meurtres qui y ont été perpétrés pendant 20 ans. La municipalité entend aussi décourager le tourisme morbide.

A l'aube, les ouvriers ont érigé échafaudage et palissade autour de la demeure edwardienne de trois étages du 25 Cromwell Street. Les restes de neuf filles et jeunes femmes, dont une Suis-

sesse de 21 ans, y avaient été retrouvés après d'interminables fouilles policières. La rue a été bloquée pendant la durée des travaux. Tout au long du week-end, la police a monté une garde discrète autour de la maison.

La démolition, qui durera 15 jours et coûtera à la ville 120.000 livres (environ 215.000 francs), se fera pierre par pierre: la ferraille sera fondue, les briques réduites en poussière, meubles et charpente en cendres, mélangés à des déchets puis enfouis dans une décharge.

(ats, reuter)

Un train de banlieue percuté une voiture

Collision meurtrière en Belgique

Un train de banlieue est entré en collision hier avec un véhicule qui avait forcé un passage à niveau à Berlaer en Belgique, dans la région d'Anvers près de Malines. Les cinq occupants de la voiture, tous âgés d'une ving-

taine d'années, ont été tués, aucun passager du train n'a été blessé.

L'accident s'est produit dans la matinée en pleine heure d'affluence. Le véhicule avait réussi à franchir le passage à niveau en

contournant les barrières qui étaient abaissées. Il s'est trouvé sur la voie ferrée au moment où le train arrivait à une vitesse de 130 km/h. La voiture, écrasée, a immédiatement pris feu.

(ap)

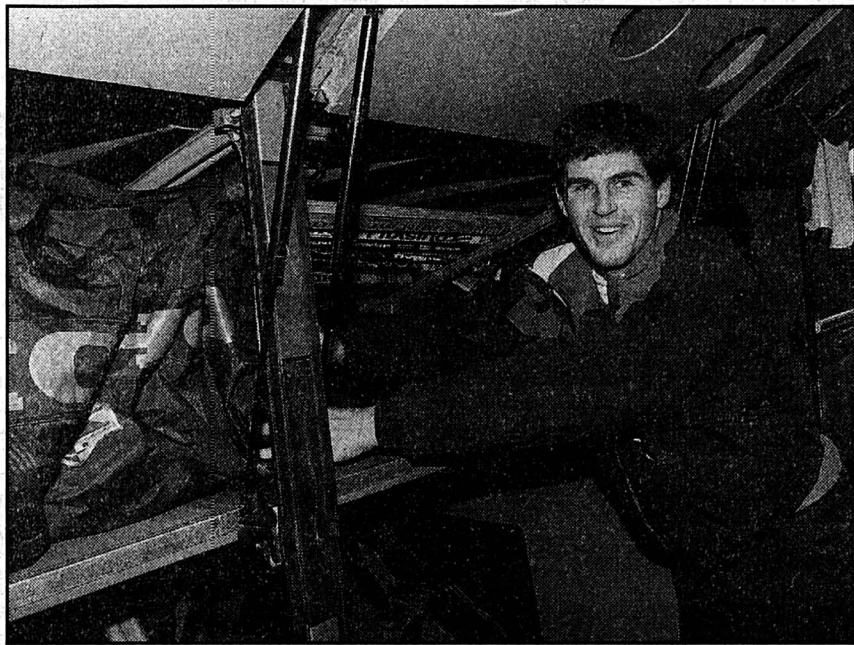
Patinoire des Mélèzes
Mardi
8 octobre
1996
à 20 heures
Ligue nationale A
HCC - HC Kloten



Mardi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche

Jour de match

Zoug, Rapperswil, Ambri... On en passe et forcément des meilleures. Parmi d'autres, ce seront les destinations des gens des Mélèzes qui, de mardis en samedis - il y aura aussi des jeudis, vendredis et dimanches... - vivent des jours pas tout à fait comme les autres. Samedi dernier, Boris Leimgruber et ses petits camarades se déplaçaient à Rapperswil. Chronologie d'un jour de match avec le numéro 11 du HCC.



Boris Leimgruber à l'heure du départ
Malgré la large défaite, il gardera un souvenir lumineux de ce jour de match.

9.00: le réveil sonne. Quand bien même il sait qu'il aura un match difficile à disputer, Boris Leimgruber se lève tranquille. Comme avant chaque match, il est armé d'une confiance inébranlable.

9.45: l'ex-capitaine du HCC prend son petit-déjeuner, en toute décontraction.

11.15: départ pour les Mélèzes, pour un léger entraînement d'une durée de quarante-cinq minutes. Une séance dont le but premier est de vérifier le matériel, de prendre contact avec la glace.

12.45: retour au domicile où Boris Leimgruber se met aux fourneaux. Comme avant chaque match, il se gave de pâtes en compagnie de quelques invités qu'il regarde boire un verre.

14.00: départ pour la patinoire. Boris Leimgruber boucle son sac et charge son matériel dans le car.

14.50: le car du HCC se met en route. L'ambiance à bord est habituelle, tout le monde est calme. Boris Leimgruber en profite pour fermer l'œil l'espace d'une bonne heure. Aux alentours de Zurich, la vidéo se met en marche. Au pro-

gramme, du... hockey, histoire de plonger tout le monde dans l'ambiance.

17.30: arrêt d'une petite demi-heure dans un restaurant de Pfäffikon, histoire de réveiller quelque peu des organismes forcément endormis par le trajet.

18.15: arrivée à la patinoire du Lido.

18.30: théorie de Riccardo Fuhrer, qui s'adresse à ses gens bloc par bloc. Comme ses camarades, Boris Leimgruber enfle ensuite son équipement.

19.20: échauffement d'une vingtaine de minutes puis retour au vestiaire.

19.58: ultimes mots de Riccardo Fuhrer, histoire de motiver les joueurs au maximum.

20.00: début du match.

20.02: Boris Leimgruber est sur la glace depuis six secondes lorsque Kari Martikainen profite d'une pénalité de Rob Cowie pour ouvrir la marque.

20.06: Adrian Bachofner trompe Schnegg pour la troisième fois. Boris Leimgruber et ses camarades sont spectateurs et non acteurs d'un match quasiment déjà joué.

21.39: Boris Leimgruber trompe Claudio Bayer. Tout en sauvant l'hon-

neur, il trouve une superbe récompense à son inlassable labeur, lui qui fut l'un des rares Chaux-de-Fonnois à ne jamais baisser les bras. Après avoir inscrit son premier but en LNA, «Bobo» se précipite dans la cage saint-galloise pour récupérer un puck qui demeurera comme l'un des grands souvenirs de sa carrière.

21.40: sublimé par sa réussite, plus accrocheur que jamais, «Bobo» est à deux doigts de doubler sa mise. Son envoi frôle le montant de Bayer, battu en la circonstance.

22.20: le pensum du HCC prend fin. Boris Leimgruber cueille au passage une autre consolation. Les journalistes présents au Lido l'ont en effet désigné meilleur joueur de son équipe, ce qui lui vaut une chope de deux litres de bière, offerte par le sponsor de Rapperswil.

22.35: Boris Leimgruber quitte le vestiaire pour se soumettre à une séance de stretching. Après être passé sous la douche, il prend son repas dans le vestiaire.

23.20: le car du HCC reprend la route avec à son bord des joueurs qui n'ont pas trop envie de plaisanter. Le film programmé sur la vidéo ne suscite pas un grand intérêt chez des garçons qui préfèrent dormir.

2.00: arrivée aux Mélèzes. Boris Leimgruber ne traîne pas en route. En d'autres temps et par un autre résultat, il se serait sans doute accordé une petite halte. Ce sera pour la prochaine fois.

2.30: Boris Leimgruber s'endort paisiblement, lui qui n'a rien à se reprocher. Dans ses rêves, il se voit tromper Reto Pavoni, de la même manière qu'il a surpris le portier saint-gallois...

J.-F. B.

Idées d'habitat

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47



Façade rideau P.-A. Bozzo SA

Hôtel-de-Ville 103
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 24 26

La meilleure solution pour vos:
- revêtements de façades
- isolation
- échafaudages

132-794538

KIA Sportage



dès Fr. 28 540.-

Auto-Centre Emil Frey SA

La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/27 97 77

132-794535

Brasserie LE BÂLOIS

Spécialités à découvrir



Cailles farcies aux raisins
La chasse, fondue chinoise

1er-Mars 7a, tél. 039/28 28 32
La Chaux-de-Fonds

132-795075

Le feu ne fait pas la différence entre propriétaire et locataire

Nous la faisons

mobicasa

Mobilière Suisse
Société d'assurances

Marc Monnat
Agent général

Espace 3, La Chaux-de-Fonds, 039/23 15 35



Rubattel & Weyermann sa
Cadrans soignés

2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Jardinière 117-119
Téléphone 039/23 25 13



132-794200



Centre Miele des Montagnes neuchâteloises

Machines à laver, lave-vaisselle, frigos, aspirateurs, etc.
Vente + service après-vente

Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

132-794569

MONTRES

INITIAL SWISS
Sponsor officiel du HCC

Vous trouverez les montres du HCC auprès des concessionnaires Initial suivants:

La Chaux-de-Fonds: Horlogerie Von Gunten
Marin-Centre: Bijouterie Le Chrono
Cernier: Horlogerie Straumann
Le Locle: Bijouterie My Styl
A la patinoire: Puck-Club

L'équilibre dans le temps

132-795156

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

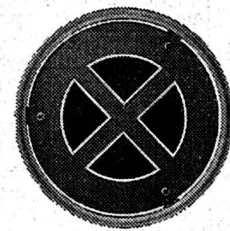
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres.

Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Place réservée pour votre annonce.

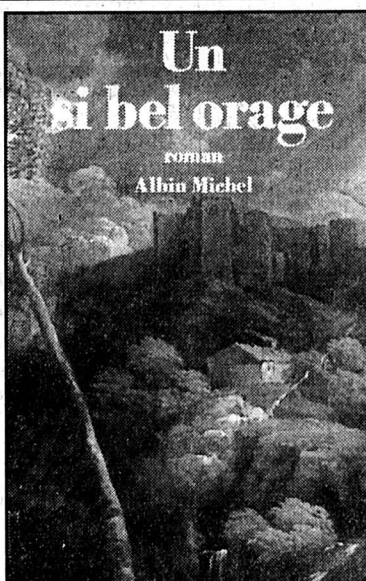
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10

Le Locle
Tél. 039/31 14 42



PUBLICITAS

FEUILLETON



Un si bel orage

ROMAN - Pierre Moustiers

Il recula d'un pas vers la porte et demanda à quelle heure il devait partir. Le marquis vida son verre d'un trait, répondit: «Maintenant, si tu veux bien!» et sourit en songeant au dépit de Mme de Laplane qui, juchée sur le marche-pied de la malle-poste, écarquillerait les yeux et le chercherait en vain dans la foule sur la place des Prêcheurs: «Pour me voir, il lui faudra venir jusqu'ici. Je l'ai bien attendue, moi», se dit-il en écartant de son esprit l'ombre d'un remords. Déjà le vin de Palette réchauffait sa gorge, tempérait sa fièvre et lui prêtait des pensées folâtres. Quand Berthe, la chevelure en ordre sous la coiffe, apporta le bouillon de poule dans une soupière blanche, il regarda avec affection son derrière qui dansait avec fermeté sous la jupe de coton et se retint de cueillir ce fruit vert au passage. La brûlure du bouillon sur la langue

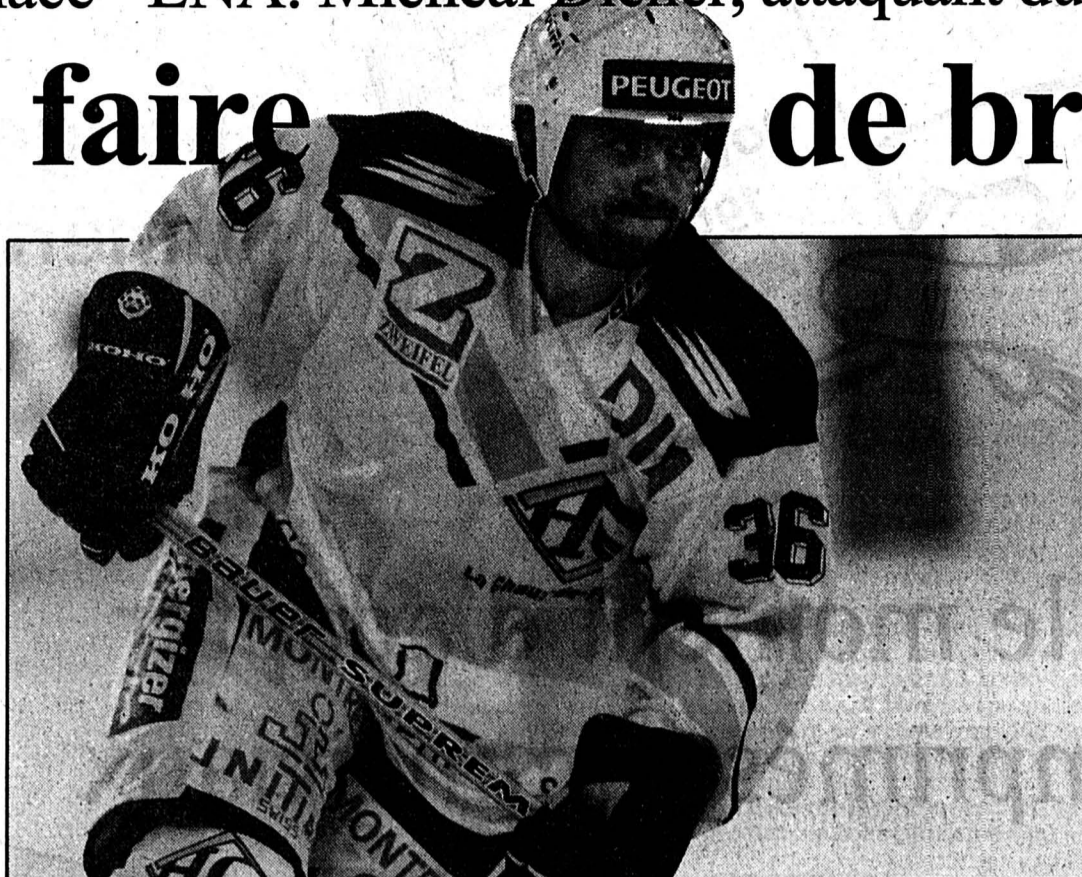
le fit sursauter en même temps que l'arrivée silencieuse de Claire vêtue d'une robe de laine cardée et chaussée de sandales de corde lacées sur les mollets nus. Cette tenue de paysanne qu'elle portait avec grâce le contraria. Il aurait souhaité la voir pomponnée, attifée dans la soie pour éblouir Isabelle de Laplane et la rendre jalouse: «Bonjour, mon père!» dit-elle sur un ton joyeux en balançant à bout de bras un panier vide. Il voulut savoir si elle comptait déjeuner avec lui. Elle répondit, sans marquer un temps d'arrêt entre les phrases, qu'elle avait bu un verre de lait à la cuisine et qu'elle était pressée de cueillir des chanterelles dans le bois de la Galinière. Ce disant, elle pirouetta comme une ballerine et sortit presque en courant, le laissant rêveur, insatisfait de lui-même: «Il y a des choses que je n'arrive pas à lui dire. On jurerait

que je me gêne en sa présence. Cela n'a pas de sens.» Pour se tranquilliser il expliqua cet embarras relatif par la différence d'âge: «Quarante ans nous séparent. Mon langage pourrait la heurter. Elle est fragile, vulnérable sous son air enjoué» et refusa d'admettre qu'une enfant pût intimider un vieil homme bardé d'expérience et qui n'avait jamais baissé les yeux devant personne. Une question, cependant, ne cessait de le tourmenter: était-il si difficile de parler sérieusement à Claire, de prononcer à son intention les mots d'avenir et de mariage? Chaque fois qu'il s'appretait à le faire, elle avait une manière de le regarder en souriant qui le rendait ridicule comme s'il était lui-même prétendant: Henri-Charles de Tallert demandant la main de sa fille!

Le match HCC - Kloten vous est présenté par **VAC**

Hockey sur glace - LNA: Micheal Diener, attaquant du HCC

Sans faire de bruit...



A 23 ans, il a en poche un palmarès derrière lequel de très nombreux hockeyeurs patineront longtemps, sans aucun espoir de l'atteindre. Champion suisse depuis trois saisons, Michael Diener n'est pourtant pas du genre à bomber le torse. Plutôt que de se retourner sur son passé, aussi brillant soit-il, il préfère ainsi se concentrer sur le chemin qui le sépare encore des meilleurs. Et c'est le HCC qu'il a choisi pour parvenir à cet objectif, sans faire de bruit.

Par **Jean-François BERDAT**

Le coup de fil Réagir!

En pénétrant ce soir sur leur glace, les gens des Mélézes seront confrontés à un double objectif: tenter de battre Kloten d'abord et, surtout, réagir après la cruelle désillusion de samedi dernier à Rapperswil. A l'évidence, ils ont beaucoup de choses à se faire pardonner et plus tôt ce sera fait, mieux ce sera. Et comme il ne faut jamais remettre au lendemain ce que l'on peut faire le jour même...

Bon, on va laisser le couac de samedi dernier de côté. «On ne peut de toute façon rien changer et il est préférable de regarder de l'avant» glisse Riccardo Fuhrer. Qui convient que son équipe n'a pas encore trouvé ses marques lorsqu'elle voyage. «Nous sommes pourtant partis dans l'idée de prendre des points à l'extérieur, comme toute bonne équipe doit en être capable. Après deux déplacements, ce n'est pas encore le cas et il faudra en attendre deux ou trois autres pour être fixés sur nos réelles possibilités hors de nos murs.»

Cela étant, on peut raisonnablement s'attendre à voir ce soir un HCC du calibre de celui qui a pris le meilleur sur Berne récemment. «Nous devons cela à notre public, nous nous devons cela à nous-mêmes aussi, estime Riccardo Fuhrer. Un bon match ce soir effacera cette contre-performance et une victoire nous permettrait de demeurer dans le milieu de tableau.» Pour en arriver là, le Bernois entrevoit plusieurs facteurs parlant en faveur de ses gens. «Kloten est confronté à un calendrier démentiel et une certaine saturation s'est installée dans ses rangs. En outre, le champion suisse ne tourne pas très rond et doit beaucoup à son gardien Pavoni, sans doute le meilleur du pays. A nous de savoir tirer parti de ces avantages, tout en sachant que Kloten est sans doute la seule formation du pays à pouvoir renverser un score déficitaire.»

Pour se mesurer aux «Aviateurs», le HCC sera privé de Bourquin, suspendu suite à sa deuxième pénalité de match. «Nous avions la possibilité de faire recours, mais à quoi bon? L'absence de «Quinquin» est bien évidemment gênante mais comme nous avions testé plusieurs variantes durant la phase de préparation, les solutions de remplacement existent» assure Riccardo Fuhrer qui a bien évidemment concocté une tactique dite «de bienvenue» pour les quadruples champions suisses. J.-F. B.

Michael Diener

Trois titres de champion suisse à son palmarès.

(Impar-Galley)

cruteurs de Kloten et, à 17 ans, il est aligné en première équipe. Exception faite d'un détour de deux saisons à Rapperswil - le monde du hockey est décidément petit... -, il ne quittera le Schluefweg que pour mettre le cap sur les Mélézes à l'entre-saison.

Un champion suisse qui s'en vient rejoindre les rangs d'un néo-promu, la démarche peut surprendre. Pour Michael Diener, elle ne relève en tout cas pas du paradoxe. «J'ai tout appris ou presque à Kloten et il est désormais temps pour moi d'en faire la démonstration. Je pourrais mieux m'exprimer ici qu'à Kloten, j'en suis convaincu. Là-bas, ce sont toujours les mêmes qui sont alignés dans les situations décisives. Et puis, les anciens n'aiment pas trop que des jeunes

s'en viennent patiner à leurs côtés. Durant ces dernières saisons, Rothen aura été la seule exception. Mais il est fort et il a su saisir sa chance.»

Cela étant, il a longtemps été question que Michael Diener demeure fidèle au club du Schluefweg. «A Noël déjà, j'ai eu une discussion avec Roland von Mentlen, le directeur technique. A l'époque, il m'a offert un bon contrat assorti de promesses. Par la suite, le club a conclu d'autres transferts et j'ai compris que cela ne marcherait pas pour moi. Dès lors, j'ai préféré renoncer...» Et notre homme d'être aiguillé sur le HCC dont il avoue que mis à part le match du 26 mars dernier face à Grasshopper il ne savait pas grand-chose. «Le meilleur moyen de progresser est d'évoluer dans des conditions difficiles, estime-t-il. Et puis, les victoires sont plus belles lorsqu'elles sont acquises au prix de la sueur. Là-bas à Kloten, c'est en quelque sorte devenu une habitude et, à l'issue des matches, le public salue poliment et simplement les joueurs. Rien à voir avec l'enthousiasme déclenché par nos deux victoires de la semaine dernière. C'était fabuleux et je n'avais jamais connu cela...»

AU DEUXIÈME PLAN

A 23 ans - il est né le 11 mai 1973 -, Michael Diener a bien entendu tout l'avenir devant lui, raison pour laquelle il a fait de son sport

sa priorité. «J'y accorde actuellement tout mon temps ou presque, dans la mesure où il m'est difficile de trouver un emploi ici. L'avenir? J'avoue que je n'y pense pas trop car je préfère me concentrer sur la saison du HCC. Disons que pour l'instant je me mets au deuxième plan.» Pouvant être utilisé comme ailier ou centre avant, Michael Diener ne fait pas de différence, qui se fonde dans le collectif de Riccardo Fuhrer. «Quel que soit mon poste, je dois m'améliorer, glisse-t-il lucidement. J'ai encore beaucoup de choses à apprendre et je pense que je pourrais le faire ici aussi bien que j'aurais pu le faire ailleurs. Diable, nous sommes en LNA. Et puis, je veux jouer dans une équipe qui a besoin de moi...»

A l'évidence, le HCC a besoin de garçons de la trempe de Michael Diener qui, sans faire de bruit, progresseront tout au long de la saison... J.-F. B.

Un moment spécial

Michael Diener retrouvera ce soir ses anciens coéquipiers pour un match forcément pas tout à fait comme les autres. «Ce sera un moment spécial, c'est sûr. Et cela ne s'annonce pas facile. J'essaierai de faire mon match, sans trop penser que je portais ces couleurs la saison passée...» Et d'estimer que le HCC part au moins à chances égales, ne serait-ce que parce que Kloten est «une équipe qui ne travaille pas beaucoup»...

Cela dit, il ne sera pas question de revanche ce soir pour un garçon qui n'a pas quitté Kloten sur un coup de tête ou en raison de divergences de vue. «J'ai gardé de très bons copains et je m'entendais bien avec tout le monde. Simplement, je voulais jouer et avoir des responsabilités à endosser ce qui ne m'était pas garanti à Kloten. J.-F. B.

VITE DIT...

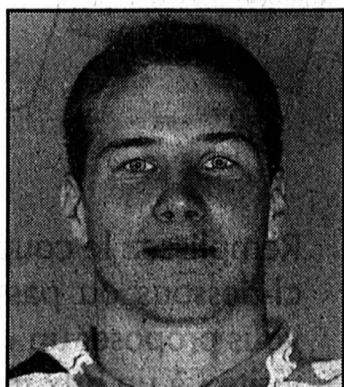
- Frédéric Rothen, Kloten totalise sept points en autant de parties. Un bilan relativement moyen?

- Compte tenu que nous avons disputé tous nos matches à l'extérieur, ce n'est pas si mal. Ça pourrait être pire, mais, je le concède, mieux aussi. Le fait d'évoluer tout le temps hors de ses terres représente indiscutablement un handicap. A la longue, tous ces déplacements commencent par peser.

- La récupération, justement. Ce soir face au HCC, ce sera votre cinquième match en huit jours. Dur, dur, non?

- Oui et non. Deux semaines après le début du championnat, on ne peut tout de même pas parler de fatigue. Nous nous entraînons en fonction du calendrier. Les séances sont très courtes, soit une petite heure, et il arrive parfois que l'entraîneur nous accorde un jour de congé.

- Le Finlandais Alpo Suhonen parti à Zurich, Kloten s'est mis à l'heure canadienne avec l'ar-



rivée de Wayne Fleming. Ce choix implique indéniablement des changements.

- Les deux hommes n'ont bien sûr pas les mêmes conceptions du hockey sur glace. Fleming, par exemple, nous demande qu'à partir de la ligne rouge, nous mettions le puck au fond pour ensuite fore-checker. Mais on ne change pas le style de jeu et la mentalité d'une vingtaine de gars comme ça. D'autant que par le passé, nous avons fait nos preuves.

- L'année dernière, pour votre première saison en LNA, vous avez été sacré champion national. On dit souvent qu'il n'est jamais facile de confirmer...

- Peut-être que l'on m'attend au contour. Il est certain que j'ai plus de responsabilités. Je suis bien conscient que je ne dois pas m'endormir sur mes lauriers, que j'ai encore beaucoup à prouver. A l'instar de la saison précédente, j'évolue aux côtés de Berglund et Celio. C'est un plus. Nous nous connaissons bien et les automatismes fonctionnent. A ce jour, je totalise un but et cinq assists. Pas de doute: je peux et dois faire mieux.

- Frédéric Rothen et l'équipe de Suisse?

- J'espère à nouveau être sélectionné. J'estime que Simon Schenk adopte une bonne politique en faisant appel à de jeunes joueurs et en les encadrant par des routiniers. L'équipe nationale est une de mes priorités. - Lors de l'exercice 1995-

VAC
LA CHAUX-DE-FONDS
2 MAGASINS
1 CATALOGUE

EN CHIFFRES

LES COMPTEURS DE LNA

(Premier chiffre: points; entre parenthèses: buts et assists)

1. Hodgson (Davos)	8 (6,2)
2. Walz (Zoug)	8 (3,5)
3. Chibirey (Ambri)	8 (2,6)
Petrov (Ambri) 8 (2,6)	
5. Yaremchuk (Davos)	8 (0,8)
6. Kvaltnov (Ambri)	7 (5,2)
7. Antisih (Zoug)	7 (3,4)
8. Bykov (FR Gott.)	7 (2,5)
Khomutov (FR Gott.)	7 (2,5)
Nylander (Lugano)	7 (2,5)
11. Müller (Davos)	7 (1,6)
Orlando (Berne)	7 (1,6)
13. Weber (Davos)	7 (0,7)
14. Martikainen (Rapp.)	6 (5,1)
15. Petrenko (Davos)	6 (4,2)
16. S. Lebeau (Lugano)	6 (3,3)
McDougall (Zoug)	6 (3,3)
Miner (Zoug)	6 (3,3)
Röthli (Zoug)	6 (3,3)
20. Johansson (Kloten)	6 (2,4)
P. Lebeau (Zurich)	6 (2,4)

Puis les Chaux-de-Fonnières

Alston	5 (0,5)
Cowie	3 (2,1)
Diener	3 (2,1)
Cantoni	3 (1,2)
SchYmperli	3 (1,2)
Gaudreau	2 (2,0)
Bourquin	1 (1,0)
D. Dubois	1 (1,0)
G. Dubois	1 (1,0)
Elsener	1 (1,0)
Leimgruber	1 (1,0)
Reber	1 (1,0)
Wicky	1 (0,1)

PÉNALITES (en minutes)

1. FR Gottéron	30
2. Ambri-Piotta	32
3. Lugano	42
4. Davos	50
5. Berne	52
6. Kloten	68
Zoug	68
8. Rapperswil	89*
9. La Chaux-de-Fonds	124*
10. Zurich	132*

* Une pénalité de match équivaut à vingt minutes.

Les Chaux-de-Fonnières pénalisés (en minutes)

1. Bourquin	52
2. Elsener	36
3. Alston	10
4. Cowie	8
5. Leimgruber	4
6. Diener	2
D. Dubois	2
Gaudreau	2
Pont	2
Reber	2
Sommer	2
Wicky	2

À L'AFFICHE

LNA

Ce soir

20.00 Davos - Rapperswil	La Chaux-de-Fonds - Kloten
Zoug - Lugano	Zurich - Ambri-Piotta

CLASSEMENT

1. Zoug	5	5	0	0	27-9	10
2. Davos	6	4	0	2	26-24	8
3. Rapperswil	5	3	1	1	18-11	7
4. Kloten	7	3	1	3	21-20	7
5. Berne	5	3	0	2	18-13	6
6. Ambri-Piotta	5	2	0	3	18-20	4
7. Chx-de-Fds	5	2	0	3	14-26	4
8. Lugano	5	1	1	3	15-17	3
9. FR Gottéron	5	1	1	3	17-21	3
10. Zurich	6	1	0	5	15-28	2

LNB

Ce soir

20.00 Coire - Bienne	Herisau - GE Servette
Lucerne - Martigny	Olten - Ajoie
Thurgovie - Langnau	20.15 Grasshopper - Lausanne

CLASSEMENTS

Groupe ouest

1. Langnau	6	4	1	1	32-23	9
2. Lausanne	6	3	2	1	26-23	8
3. Bienne	6	3	1	2	29-19	7
4. GE Servette	6	2	0	4	21-29	4
5. Martigny	6	2	0	4	22-32	4
6. Ajoie	6	1	0	5	15-25	2

Groupe est

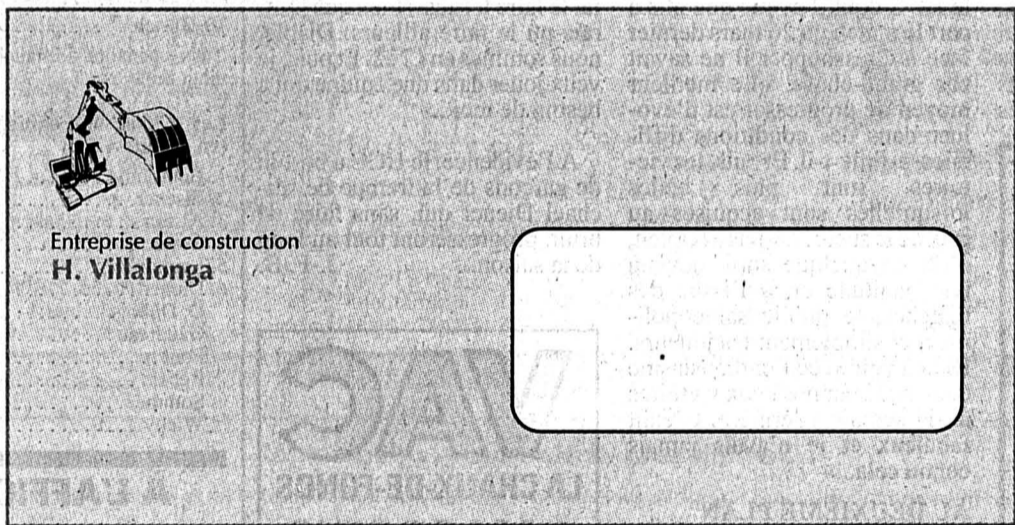
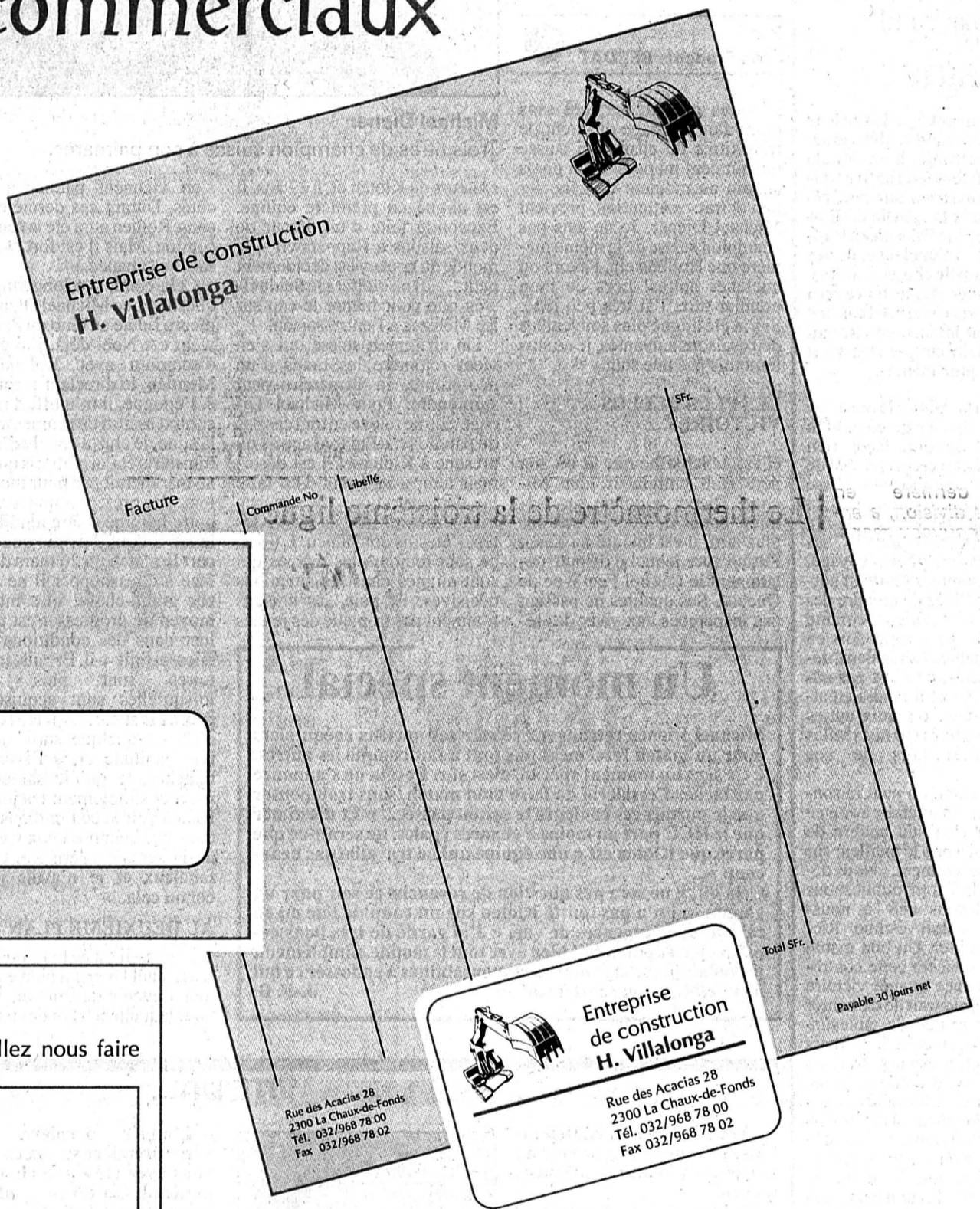
1. Grasshopper	6	5	0	1	26-14	10
2. Coire	6	3	2	1	32-22	8
3. Thurgovie	6	3	1	2	23-18	7
4. Herisau	6	3	0	3	17-14	6
5. Olten	6	2	1	3	19-25	5
6. Lucerne	6	1	0	5	12-30	2



Changement de vos numéros de téléphone

C'est le moment d'adapter vos imprimés commerciaux

- ✓ En-têtes de lettres
- ✓ Factures
- ✓ Enveloppes
- ✓ Cartes commerciales
- ✓ Cartes de visite
- ✓ Etiquettes
- ✓ Prospectus, etc.



Demande de tarif d'impression

Nous sommes intéressés par votre action. Veuillez nous faire parvenir votre tarif.

Entreprise

Personne responsable _____

Rue _____ Ville _____

Tél. _____ Signature _____

Remplissez le coupon ci-contre et renvoyez-le à l'adresse ci-dessous ou passez à notre réception. Nous pouvons vous proposer un « pack en-têtes + enveloppes + cartes de visite » à un prix très avantageux!



Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/210 330
Fax 039/210 361

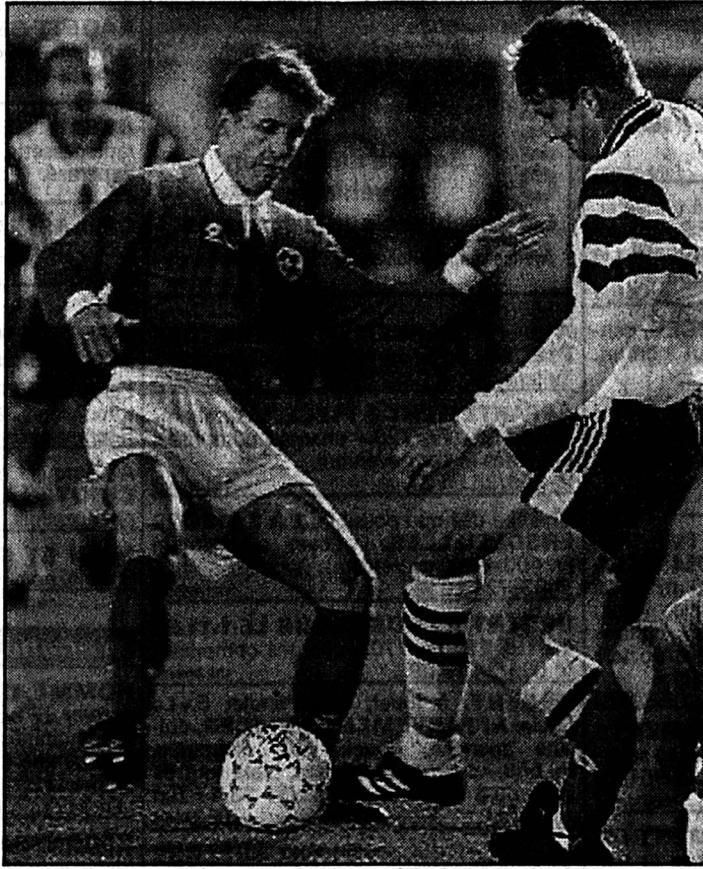
Dès le 9 novembre 1996:
Tél. 032/911 23 30
Fax 032/911 23 61

Football - Coupe du monde 98: mention bien pour Adrian Kunz

«J'ai prouvé que je savais jouer»

Zoff: accident - Le président de la Lazio, l'ancien gardien international italien Dino Zoff, a été victime d'un accident de la route alors qu'il se rendait aux obsèques de Silvio Piola, l'ex-international italien des années 30. La voiture de Zoff a heurté un fourgon venant en sens inverse et dont un pneu venait de crever. La voiture de Zoff a fait deux tonneaux avant de terminer sa course contre les rails de sécurité. Le dirigeant romain s'est relevé indemne. (si)

Auteur d'un excellent match contre la Finlande, Adrian Kunz veut maintenant séduire Gilbert Gress. «Dans les circonstances actuelles, il était important de faire un résultat. Même si nous n'avons peut-être pas réalisé un grand match sur le plan du jeu, c'est une victoire qui fait du bien.» Comme tous ses coéquipiers, comme l'entraîneur Rolf Fringer aussi, Adrian Kunz ne cachait pas sa satisfaction dans l'avion qui ramenait l'équipe, hier matin, d'Helsinki à Zurich.



Adrian Kunz

Le Xamaxien (ici face au Finlandais Anki Hyrylainen) a réussi un bon match dimanche à Helsinki. (Keystone)

Kolkka, par ailleurs auteur du 3-2 qui fit tant souffrir les joueurs Suisses sur la fin. Dans les dix dernières minutes, j'ai failli mourir d'une crise cardiaque. Sur le banc, c'était absolument intenable.»

Comme tous les observateurs, Adrian Kunz, qui fêta à cette

animé tous les joueurs durant le match.

«Si on avait gagné en Azerbaïdjan, nous aurions battu cette équipe 5-0, enchaînait le vif-argent neuchâtelois.

La défaite a malheureusement crispé l'équipe. Au début nous étions très nerveux. Il a fallu le but de Lombardo à la 14e minute pour qu'on se sente un peu plus en confiance. Sur le terrain, nous avons heureusement serré les coudes. En ce qui me concerne, je tire un gros coup de chapeau à Sforza. Il m'a beaucoup aidé sur le plan défensif, ce qui n'est vraiment pas mon fort.»

Titularisé à la surprise générale par l'entraîneur Rolf Fringer, Adrian Kunz, chacun s'accordait à le reconnaître à la sortie du terrain, a livré un match exemplaire au stade olympique d'Helsinki. Cela suffira-t-il à convaincre son entraîneur Gilbert Gress de le faire jouer d'entrée demain contre Lucerne à la

Maladière? Rien n'est moins sûr.

«J'ai le sentiment d'avoir réalisé un assez bon match ici, relevait-il. On a reproché aux attaquants de ne pas avoir marqué. Avec Chapuisat, on est quand même à l'origine de deux buts. Personnellement, j'aurais également pu marquer. Mon tir croisé (réd: 73e) a malheureusement été dévié au dernier moment par un défenseur et la balle, au lieu de filer au deuxième poteau, est venue sur le gardien qui fermait l'angle au premier. De là à savoir si cela suffira à faire de moi un titulaire contre Lucerne, je n'en sais rien. C'est l'entraîneur qui peut répondre. J'espère simplement que le vent de l'équipe nationale me sera encore favorable avec NE Xamax. J'ai prouvé à Helsinki que je savais jouer. Je suis prêt à me battre pour que l'entraîneur me reconnaisse.»

G.J

De notre envoyé spécial
Gérard JORIS/ROC

BRÈVES

Football
Ronaldo le préféré
Selon un sondage publié par le journal espagnol «Mundo Deportivo», une forte majorité de supporters barcelonais interrogés (70,6%) considère que Ronaldo, l'attaquant brésilien du «Barça», est le meilleur joueur ayant jamais porté le maillot bleu et grenat, de préférence à l'Argentin Diego Maradona (20,6%).

Coppell en «traître»
42 jours après le limogage d'Alan Ball, Manchester City, relégué en deuxième division, a engagé un nouveau manager en la personne de Steve Coppell (41 ans), ancien attaquant de... Manchester United.

Algérie: Zouba s'en va
L'entraîneur de l'équipe d'Algérie, Abdelhamid Zouba, a annoncé son départ à l'issue de la large victoire de l'Algérie 4-1 face à la Côte d'Ivoire lors des éliminatoires de la CAN-98.

GAINS

Sport-Toto		
10 x 13	Fr.	19.270.80
199 x 12	Fr.	211.50
2042 x 11	Fr.	15.50
12.353 x 10	Fr.	2.60
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 100.000.-		
Toto-X		
34 x 5	Fr.	1325.30
1645 x 4	Fr.	27.40
23.923 x 3	Fr.	3.-
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 1.400.000.-		
Loterie à numéros		
12 x 5 + cpl	Fr.	42.778.70
147 x 5	Fr.	6137.90
11.907 x 4	Fr.	50.-
220.033 x 3	Fr.	6.-
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 2.000.000.-		
Joker		
8 x 5	Fr.	10.000.-
56 x 4	Fr.	1000.-
558 x 3	Fr.	100.-
5923 x 2	Fr.	10.-
Somme approximative du premier rang au prochain concours: Fr. 850.000.-		

BANCO JASS

- ♥ 8, 10, D, R, A
- ♣ 10
- ♦ 10
- ♠ 6, 7, 10, R, A

Le thermomètre de la troisième ligue

Passations de pouvoir

Mauvais week-end pour les leaders de troisième ligue. Béroche-Gorgier (groupe 1) et Fontainemelon (groupe 2) ont vécu respectivement les affres de la défaite face à Bevaix et Le Landeron. En queue de classement, Auvernier et Dombresson sont toujours à la recherche de leur première unité.

Bevaix: «Nous avons su profiter de notre réussite pour nous imposer face à Béroche-Gorgier (réd: 0-2), explique Carlos Escribano. Ce derby, joué devant un nombreux public, s'est avéré de très bonne qualité. L'engagement et la jouerie de mes hommes m'a fait extrêmement plaisir, à l'image de ce début de saison.»

Le Landeron: «Nous avons réalisé une excellente opération en nous imposant à Fontainemelon (réd: 2-1), souligne l'entraîneur-joueur landeronnais Jacques Wenger. Cette saison, nous visons la promotion. Si l'on excepte un faux-pas évitable à Superga, nous avons réalisé un départ parfait. Cependant nous devons nous garder de tomber dans une douce euphorie, le championnat est encore long.»

Superga: «Contre les Bois (réd: victoire italo-chaux-de-fonnière 4-1), l'équipe a su réagir après sa piteuse prestation face à Hauterive Ib (réd: 2-6). On est trop souvent capable du meilleur comme du pire, admet Giuseppe Maesano. A Hauterive, mes joueurs auraient dû sortir de la pelouse, vingt mètres sous terre, tellement leur prestation fut pitoyable. Avec le niveau de jeu que l'on présente, nous devrions avoir trois ou quatre points de plus. Mais pour cela, il faut se battre à chaque rencontre. J'espère que notre succès face aux Bois ne sera pas qu'une étincelle, mais le début d'une série positive.»

Dombresson: «Je ne cherche pas d'excuse à ce septième revers consécutif, souligne Richard Egli. Depuis le début de saison, mon équipe est souvent décimée par les absences. Actuellement, nous devons nous améliorer dans tous les secteurs du jeu, en passant par le mental et le physique. Bon nombre de joueurs doivent se révolter contre la spirale de la défaite. Malgré notre situation précaire, je garde cependant espoir. Face à La Sagne, nous avons bien résisté en première mi-temps, avant de nous effondrer. (réd: 0-3).»

Couvet: «L'AS Vallée nous a été supérieure du point de vue physique, admet Robertino Rossi. Pour notre part, nous avons manqué de réalisme en phase offensive avant de nous énerver avec un arbitre mauvais, qui a clairement faussé la partie. D'où notre défaite 0-1.»

Hauterive Ib: «Au vu de la rencontre face au Parc, les Chaux-de-Fonnières n'ont pas volé leur succès (réd: 3-2), analyse l'entraîneur altarprien, Luc Beretta. Même si l'on est parvenu à ouvrir la marque contre le cours du jeu, nous avons réalisé une première période catastrophique. Après la pause, nous sommes bien revenus dans le match. On aurait même pu arracher le nul en toute fin de partie. Présentement, nous commettons trop de blancs défensifs. Des erreurs qui nous empêchent de figurer dans le haut du classement comme l'an dernier (réd: Hauterive Ib a terminé troisième du championnat écoulé). F.Z.



Tout pour le club

De retour dans son club, Adrian Kunz n'entend d'ailleurs pas goûter plus longtemps aux plaisirs de cette courte mais si précieuse victoire. «Je ne veux déjà plus y penser. Comme je ne veux pas encore penser au prochain match contre la Norvège pour lequel je ne suis d'ailleurs pas sûr d'être sélectionné. L'essentiel pour moi, c'est maintenant le club. Mercredi, il y a déjà un match. Puis nous aurons la Coupe de l'UEFA. Ce sont des échéances difficiles qui réclament toute notre concentration.»

Celle d'Adrian Kunz plus que tout autre peut-être. Tant il est vrai qu'on comprendrait difficilement que l'attaquant neuchâtelois puisse s'imposer avec l'équipe nationale sans être titulaire avec son club. Mais cela est une autre histoire... G.J./ROC

Hockey sur glace

Jean-Pierre Uebersax n'est plus

Avec le décès de Jean-Pierre Uebersax, emporté à l'âge de 65 ans par une longue et cruelle maladie, c'est une page du hockey sur glace neuchâtelois qui s'est tournée. Ce solide défenseur faisait partie de la fameuse volée qui a enflammé Monruz dans les années cinquante-soixante, quand Neuchâtel YS s'illustrait en Ligue nationale A et en Coupe de Suisse. Avec les Michel Wehrli, Francis Blank, Milo Golaz, Eric Paroz et autres Gian Bazzi et Guido Santschi, sans parler de Pete Besson ou d'Orville Martini, Jean-Pierre Uebersax composait une phalange qui a fait vibrer durant de nombreux hivers le public neuchâtelois. Fidèle à ses couleurs, Uebersax a également entraîné Neuchâtel YS au cours de deux périodes, tout d'abord en LNB durant la saison 1970-1971, puis de 1975 à 1978, en première ligue et en LNB. Il a, en outre, été appelé à 21 reprises dans l'équipe nationale. Sportif polyvalent s'il en était, Jean-Pierre Uebersax ne s'est pas contenté de jouer au hockey sur glace au plus haut niveau. Il a également porté durant de nombreuses années le maillot de l'équipe de hockey sur terre de Neuchâtel YS et a défendu les couleurs du club de water-polo du Red Fish NE jusqu'au niveau de la LNA. A l'instar des hockeyeurs de son temps, Uebersax s'est aussi exercé au tennis avec un certain succès. Les membres du TC Neuchâtel ont en outre pu apprécier l'esprit d'entreprise de celui qui, sur les courts des Cadolles, avait mis sur pied durant plusieurs années un tournoi de niveau national. Ce sportif aux multiples talents laissera le souvenir d'un homme droit et qu'il faisait bon rencontrer. F.P.

Rugby - Challenge franco-suisse

Le RCC hors sujet

● VALDAHON - LA CHAUX-DE-FONDS 15-0 (15-0)
Un essai d'entrée de match, le capitaine Carnal puis D. Stuedler blessés coup sur coup: ainsi se résument les vingt premières minutes de cette rencontre du challenge franco-suisse.
face à un adversaire bien décidé et soutenu par un public enthousiaste et fort sympathique.
Courant après le score durant toute la partie, c'est épuisé qu'en fin de rencontre, ils concédèrent un deuxième essai leur interdisant tout espoir de retour. Certains dimanches sont comme ça: gris et froids...
La Chaux-de-Fonds: Landwerlin, Bornet, Schallenberger, Egger, Pigeon, L. Berthet, Maire, Perrenoud, Carnal (Moni Bidin), Stoller, P. Stuedler, Maron, Lüthi, D. Stuedler (Cattaneo), Derby, J. Berthet. (pl)

Football - LNA: NE Xamax pourrait aller à Aarau avec les espoirs

Vers un coup de force

Demain NE Xamax - Lucerne, samedi Aarau - NE Xamax, mardi prochain Helsingborg - NE Xamax. Même si elle se présente au sortir d'une semaine sans compétition, cette série de trois matches en six jours provoque l'ire de Gilbert Gress. Le Strasbourgeois craint à juste titre que ce programme soit si lourd pour son équipe qu'elle ne puisse plus défendre honnêtement ses chances en Coupe de l'UEFA contre Helsingborg. Pour faire passer son message, il menace d'envoyer l'équipe des espoirs à Aarau samedi. Tout simplement!

tenir la modification. Et s'il arrivait aujourd'hui ce serait trop tard, «car un changement doit être communiqué au moins 15 jours avant la date initiale» rappelle Edmond Isoz, administrateur de la LN.

PRÉSIDENT EN VACANCES

«Nous avons tenté à plusieurs reprises d'atteindre les dirigeants d'Aarau, mais le président était en vacances et la personne du comité qui était en mesure de négocier ne répondait pas à nos appels téléphoniques répétés» s'étonnait encore hier le président Gilbert Facchinetti. NE Xamax s'est heurté au mutisme des dirigeants argoviens. Hier matin, ils s'est livré à une dernière tentative, sous forme de fax. Gilbert Facchinetti espérait encore recevoir une réponse positive mais tout porte à penser qu'il n'en sera pas ainsi.

«Il faut aussi se mettre dans la peau du FC Aarau, explique Edmond Isoz, qui prend la défense du club allemand. Aarau a déjà reporté au 13 novembre son match de mardi dernier contre Sion. S'il accepte de renvoyer la partie contre NE Xamax au 5 novembre, il n'aura plus joué un match à la maison entre le 18 septembre (Aarau - Zurich) et le 3 novembre (Aarau - Lucerne)! Or, le passage de NE Xamax au Brugglifeld est l'occasion d'une bonne recette, ce qui est important. De plus, sportivement parlant, un club ne peut pas se permettre de rester un mois et demi sans jouer chez lui. D'autant plus lorsque, comme Aarau, il lutte pour l'appartenance au groupe des huit.» Un renvoi supplémentaire d'un match d'Aarau pourrait engendrer

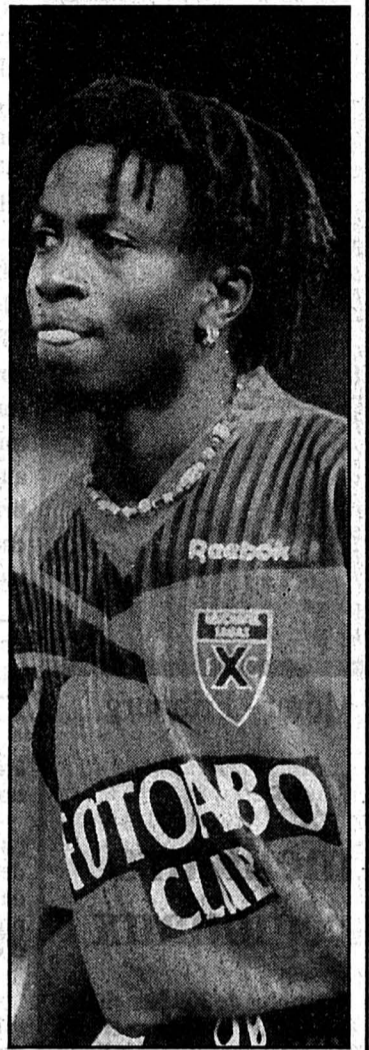
mauvaise humeur et suspicion chez les adversaires directs du club aarogvien dans la lutte pour la qualification. Mais ceux-ci risquent fort d'être encore «mieux servis» si Gilbert Gress met sa promesse à exécution. «C'est bien simple, si le match contre Aarau n'est pas renvoyé, nous nous rendrons samedi au Brugglifeld avec l'équipe des espoirs!» proclame en effet l'entraîneur xamaxien. Le président nuance quelque peu le propos: «S'il faut y aller, on ira. On verra en comité comment agir.»

COMPLÈTEMENT DÉBILE

Gilbert Gress rend les dirigeants de la LN responsables de cette situation. «Ces messieurs manquent de courage et de logique, affirme le Strasbourgeois. La ligue exige des clubs engagés dans les Coupes européennes qu'ils aillent le plus loin possible dans leur compétition afin de maintenir le rang de la Suisse dans le classement de l'UEFA, mais

elle n'entreprend rien pour leur faciliter la tâche, bien au contraire. Faire jouer, jusqu'au 1er décembre, vingt-deux matches de championnat plus les Coupes européennes et les rencontres de l'équipe nationale, c'est complètement débile. Il est impossible, dans ces conditions, d'assurer un déroulement plus ou moins normal des compétitions. Alors, à un moment donné il faut choisir, et comme nous espérons bien nous qualifier au détriment d'un Helsingborg qui s'annonce très fort, c'est avec une équipe réserve que nous jouerons notre match de championnat samedi à Aarau.»

C'est ce matin que NE Xamax doit recevoir la réponse définitive du FC Aarau. Elle risque fort d'être négative. Assisterons-nous dès lors à une première dans le monde du football suisse? Entre deux exigences - le championnat et la Coupe de l'UEFA -, NE Xamax devra choisir. La plus urgente et la plus importante à bref délai est incontestablement la Coupe de l'UEFA. F.P.



Charles Wittl Son départ a surpris Gilbert Gress... (Impar-Galley)

Cardoso à Hambourg - L'attaquant argentin de Werder Brême Rodolfo Esteban Cardoso (27 ans), a signé au SV Hambourg de l'international suisse Stéphane Henchoz pour un montant de 6,5 millions de marks (environ 5,5 millions de francs suisses. En début de saison, l'attaquant argentin avait été transféré du SC Fribourg à Brême pour 3,5 millions de marks. (si)

Tennis Le réveil de Rosset

Six jours après avoir touché le fond à Lyon avec une élimination au premier tour contre Petr Korda, Marc Rosset (ATP 25) a signé à Vienne l'une de ses plus belles victoires de la saison.

Le Genevois a mis fin à une longue série d'insuccès en s'offrant son deuxième top-ten de l'année, après Yevgeny Kafelnikov à Milan. Il a en effet battu 6-2 7-6 (7-4) le Sud-Africain Wayne Ferreira (ATP 6) pour obtenir le droit d'affronter aujourd'hui, dans ce tournoi viennois fort relevé, le vainqueur du match Plioline - Medvedev.

MARTINA TOP-TEN

A Filderstadt, Martina Hingis a fait honneur à son nouveau rang de top-ten. La Saint-Galloise, pour son premier match depuis sa demi-finale de l'US Open contre Steffi Graf, n'a laissé que trois jeux à la Japonaise Naoko Sawamatsu (WTA 30), une joueuse qui l'avait pourtant battue cette année (à Sydney en janvier). Victorieuse 6-0 6-3 de ce premier tour, Martina Hingis, tête de série n° 8, affrontera en huitième de finale la gagnante de la rencontre Coetzer - Sukova.

BRÈVES

Hockey sur glace

Fritsche blessé

L'Américano-Suisse d'Ambrì-Piotta John Fritsche sera éloigné des patinoires pour deux à trois semaines en raison d'une blessure aux ligaments internes du genou droit.

Cyclisme

Gianetti: nouvelle équipe

Le Tessinois Mauro Gianetti (Polti) poursuivra la saison prochaine sa carrière professionnelle en France, sous les couleurs de la nouvelle équipe La Française des Jeux, dirigée par l'ancien professionnel français Marc Madiot. Gianetti, membre de la Polti depuis 1995, sera accompagné par deux Italiens de sa formation, Davide Rebellin et le directeur sportif Giosué Zenoni. Le budget de la nouvelle équipe française avoisinera les huit millions de francs par saison.

LA PHRASE DU JOUR

«Norvège - Hongrie demain soir? Un match nul me conviendrait fort bien.» Rolf Fringer

Berne François PAHUD

Le match de Coupe de l'UEFA Helsingborg - NE Xamax, mardi prochain, sera le dernier d'une «trilogie» particulièrement exigeante, ce qui inquiète Gilbert Gress. A cause d'un calendrier surchargé, l'entraîneur des «rouge et noir» redoute de ne pouvoir préparer son équipe convenablement pour cette échéance qui s'annonce particulièrement difficile. A sa demande, les dirigeants xamaxiens ont donc proposé il y a quelque temps déjà le renvoi de la rencontre la plus proche de cette échéance, Aarau - NE Xamax du samedi 12 octobre. D'accord avec la nouvelle date proposée par le club neuchâtelois (le mardi 5 novembre), la Ligue nationale (LN) n'a jamais reçu le oui argovien pour en-

Badminton - Tournoi international de Lausanne Bons résultats d'ensemble

Le tournoi de Lausanne constituait la première étape de la saison 96-97 pour l'établissement de la hiérarchie de l'élite nationale. Agrément de la participation de Suédois, Anglais et Allemands, c'est à une joute d'excellent niveau que les Chaux-de-Fonniers ont participé. Leurs résultats, même s'ils n'ont pas pu accéder au podium - hormis un Pavel Uvarov fantastique qui a remporté le tournoi -, furent très honorables.

En simple messieurs, Olivier Colin a réalisé une bonne performance en se hissant au stade des huitièmes de finale grâce à une victoire arrachée au Bâlois Jon Lindholm. Stephan Schneider est lui aussi parvenu parmi les seize meilleurs assez logiquement et devrait ainsi asseoir sa place parmi les dix

meilleurs joueurs suisses. De même, Antoine Helbling s'est intégré aux huitièmes de finale échouant face au champion suisse Thomas Wapp.

En simple dames, Corinne Jörg n'a pas pesé lourd dans son huitième de finale face à l'ex-Laussannoise Rebecca Pantaney, toutefois les points ainsi engrangés pour le classement national constituent une consolation pour la Chaux-de-Fonnrière. A relever encore le quart de finale de Béatrice Bourdin et Pavel Uvarov en mixte.

BAUER INSATIABLE

Parallèlement au tournoi de Lausanne se déroulait, à Winterthour, un tournoi de classement pour les catégories B, C et D, au cours duquel une pléiade de finales est venue récompenser les efforts des

Chaux-de-Fonniers. Jennifer Bauer en a profité pour s'illustrer avec maestria. Après s'être aisément qualifiée pour la finale, elle a dû, pour le match décisif, lutter plus âprement afin de dominer la Zurichoise Jasmin Pang sur le score de 12-10 11-7. Fantastique résultat qui n'en est que plus valorisé lorsqu'on sait que la Zurichoise est présélectionnée pour disputer les championnats du monde juniors au Danemark.

En double dames, la paire inédite Jennifer Bauer - Marie-Paule Oberli (Aesch) a remporté la finale face aux Zurichoises Pang-Davidopoulos en trois sets. En mixte, l'insatiable Jennifer Bauer et Lionel Grenouillet (qui a aussi disputé une demi-finale en simple) sont parvenus à se qualifier pour la finale, où ils ont été battus, (ah)

LNA: cinquième journée avancée Colin dans le bain

Les pensionnaires d'Uni Lausanne, dont la position au classement est très inconfortable, n'ont qu'à bien se tenir: le BCC évoluera ce soir avec, chez les messieurs, un Pavel Uvarov très en forme depuis les derniers JO d'Atlanta. Ce sera aussi, pour Olivier Colin, l'occasion d'une première apparition en LNA.

Après quatre journées rondement menées (et autant de victoires), le BC Chaux-de-Fonds reçoit ce soir le club universitaire de Lausanne. Au vu de l'impression laissée en ce début de saison tant pas l'un que par l'autre, le duel pourrait tourner court et trouver une issue favorable du côté chaux-de-fonnier.

De toute façon, Diana Koleva, fidèle à son habitude, ne négligera aucun détail. En outre, et suite au principe de rotation adopté cette saison qui veut que des forces vives de LNB soient insufflées au gré des rencontres, on suivra avec intérêt ce soir la prestation d'Olivier Colin à ce stade de la LN.

Pour l'ex-Neuchâtelois du chef-lieu, ce sera une première. Il lui appartiendra de prouver à Diana Koleva que la confiance placée l'a été à bon escient. jpr)

À L'AFFICHE

LNA - Ce soir 19.30 La Chaux-de-Fonds - Uni Lausanne

Table with columns: PMUR, CHEVAL, Poids, Corde, Jockey, Entraîneur, Cote, Perf., and NOTRE OPINION. It lists horse racing results and opinions for various horses like Corail-de-la-Motte, Czar-de-Pitz, Calumet, etc.

Le sportif neuchâtelois du week-end - Marc-Henri Jaunin

Le Carcoie était à l'heure

Moins de 7000 classés - La 63e édition de Morat - Fribourg, avant-hier, a connu la plus faible affluence depuis 1979. Des 7720 concurrents inscrits, seuls 6339 (5504 hommes et 835 femmes) ont franchi la ligne d'arrivée, à la place Georges Python. Où sont donc passés les 1381 autres? Certains ont abandonné, beaucoup d'autres, craignant le froid, n'ont pas pris le départ. (ala)

Morat - Fribourg

Les meilleurs régionaux

Pas moins de 309 Neuchâtelois (263 hommes et 46 femmes) ont franchi la ligne d'arrivée de la 63e Morat - Fribourg, dimanche matin. Parmi ceux-ci, Marc-Henri Jaunin (30e de la course masculine en 58'48'') et Dora Jakob (12e de la course féminine en 1h09'54'') se sont montrés les plus rapides. Voici les mieux classés, auxquels nous avons ajouté les meilleurs Franc-Montagnards et Jurassiens bernards:

Messieurs: 12. Petitjean (Courtelary) 56'12". 13. Aires (Les Breuleux) 56'24". 30. Jaunin (Cortaillod) 58'48" (4e chez les M25). 90. Glauser (Couvett) 1h02'22". 125. Robert (Peseux) 1h03'26". 146. Schumacher (Neuchâtel) 1h03'58". 156. Silva (Peseux) 1h04'07". 158. Merz (Villeret) 1h04'08". 176. Furrer (Bevaix) 1h04'27" (6e chez les M45). 202. Clerc (Dombresson) 1h04'48". 214. Schenk (Dombresson) 1h05'18" (8e chez les M45). 242. Yerly (La Chaux-de-Fonds) 1h05'44". 260. Nandra (Le Landeron) 1h05'58". 291. Vauthier (Les Vieux-Prés) 1h06'22". 296. Portenier (Chez-le-Bart) 1h06'26". 314. Nussbaum (Gorgier) 1h06'45". 316. Felder (Le Pâquier) 1h06'50". 353. Ruedin (Cressier) 1h07'20". 387. Boillat (Les Planchettes) 1h07'52". 388. Boillat (Les Breuleux) 1h07'52". 398. Daina (Buttes) 1h08'02". 416. Chabloz (Travers) 1h08'14". 430. Maurer (Le Locle) 1h08'24". 432. Silva (Peseux) 1h08'26". 436. Dubois (Les Breuleux) 1h08'30". 467. Senes (Neuchâtel) 1h08'44". 483. Boillat (Cressier) 1h08'56". 489. Gross (Neuchâtel) 1h09'03". 499. Hugonnet (Colombier) 1h09'12". 505. Gonella (Féminin) 1h09'14". 510. Capron (Saint-Aubin) 1h09'17". 522. Benkhaira (La Chaux-de-Fonds) 1h09'24". 546. Barberon (Corcelles) 1h09'41". 562. Erard (Les Breuleux) 1h09'49". 581. Ruchtli (Bôle) 1h10'02". 629. Aubry (La Chaux-des-Breuleux) 1h10'25". 640. Morelli (Colombier) 1h10'30". 650. Schmitter (Corcelles) 1h10'35". 663. Garcia (Boudry) 1h10'42". 665. Castellani (Fleurier) 1h10'43". 687. Mettler (Le Locle) 1h10'55". Puis: 886. Champfaiilly (Cornaux) 1h12'40" (10e chez les M55). 1493. Gaetzi (Cressier) 1h16'31" (6e chez les M60).

Dames: 12. Jakob (Comondrèche) 1h09'54" (3e chez les D35). 39. Krähenbühl (Cortaillod) 1h16'30" (2e chez les juniors). 41. Amstutz (Courtelary) 1h16'48" (2e chez les D45). 55. Thuler (Cornaux) 1h18'12" (5e chez les D40). 59. Bocard (Cernier) 1h18'25" (5e chez les D45). 86. Dupan (La Chaux-de-Fonds) 1h21'15". 110. Schick (La Brévine) 1h22'44". 116. Hirt (Cornaux) 1h23'05". 137. Wyss (La Chaux-de-Fonds) 1h24'10".

Les athlètes qui parviennent à rallier Fribourg à partir de Morat en moins d'une heure sont des chefs. Dimanche matin, à l'occasion de la 63e édition de la célèbre course commémorative, ils ont été 45 à réussir pareil exploit. Parmi eux, le Neuchâtelois Marc-Henri Jaunin, 30e en 58'48''. Agé de 28 ans et enseignant à temps partiel à l'Ecole de commerce de La Neuveville, le mathématicien carcoie inaugure aujourd'hui une nouvelle rubrique, intitulée - Le sportif neuchâtelois du week-end - qui paraîtra chaque mardi.

Par

Alexandre LACHAT

- Marc-Henri Jaunin, vous êtes un habitué de Morat - Fribourg?

- Oui, j'ai déjà dû courir cette course - que j'adore - une dizaine de fois. L'année dernière cependant, j'avais dû renoncer à me présenter au départ, car je venais d'être opéré des adducteurs.

- Dimanche, vous avez terminé 30e dans le très bon temps de 58'48''. C'est votre record?

- Oui. Et nettement! Avant cette 63e édition, mon meilleur temps était encore de 1h00'37'', un chrono que j'avais établi en 1987, alors que je militais encore dans les rangs juniors. Depuis, jamais je n'avais réussi à faire mieux. Mon objectif, cette année, était donc de descendre pour la première fois sous l'heure. Avec



Marc-Henri Jaunin

L'athlète du CEP Cortaillod a terminé 30e de Morat - Fribourg en 58'48''. (asl)

un temps de 58'48'', je suis pleinement satisfait.

- Comment s'est déroulée votre course?

- De façon très régulière. J'ai cherché à éviter les à-coups, à conserver mon propre rythme. Et je crois que j'ai parfaitement réussi: je suis passé en 17'00'' au 5e kilomètre, en 34'00'' au 10e et en 51'40'' au quinzième.

- Les conditions de course étaient bonnes, selon vous?

- Oui. Pas excellentes, mais bonnes. Même si un ou deux de-

grés de plus n'auraient pas dérangé (ré: il faisait dix degrés dimanche matin).

- Morat - Fribourg, ça représente quoi pour vous?

- La course de référence. Il y règne une ambiance très particulière, à nulle autre pareille. Cette année, j'ai surtout apprécié les innovations apportées par les organisateurs. Celles-ci vont dans le bon sens. Prenez les nouveaux dossards, par exemple: c'est bien plus pratique que les anciennes plaquettes, qui nous encombraient tout au long de la course.

- Vous êtes content de votre saison 1996?

- Oui, je suis très satisfait, même si j'ai assez peu couru sur piste. Ces derniers mois, je me suis en effet concentré sur les épreuves hors stade et j'ai eu l'occasion de découvrir des parcours extraordinaires que je ne connaissais pas encore, tel celui de Nods - Chasseral.

- Votre coup de cœur sportif de cette année 1996?

- Le record du monde du 10.000 m, établi en août dernier à «Bruxelles» par le Marocain

Salah Hissou. Un exploit fantastique, signé dans une ambiance fantastique. C'était carrément une autre planète!

- Votre objectif pour cette fin d'année?

- J'aimerais bien remporter la classique Saint-Sulpice - Petit-Cortaillod, le 2 novembre prochain. Je ne me suis encore jamais imposé sur la longue distance des 33 kilomètres et, si mes renseignements sont exacts, ce sera sans doute la dernière fois que mon club, le CEP Cortaillod, mettra sur pied cette épreuve.

A.L.

FICHE SIGNALÉTIQUE

Nom: Jaunin.
Prénom: Marc-Henri.
Date de naissance: 25 septembre 1968.
Domicile: Cortaillod.
Club: CEP Cortaillod.
Etat civil: célibataire.
Taille: 180 cm.
Poids: 75 kg.
Profession: mathématicien.
Point fort: la puissance.
Point faible: «mon poids!»
Objectif à long terme: courir le 5000m en moins de 15 minutes.
Nombre d'entraînements: sept séances par semaine.
Palmarès: vainqueur de la Course de Noël 1995 à Sion dans la catégorie des populaires; 30e de Morat - Fribourg 1996 en 58'48''.
Loisirs: le sport en général (ski et natation).

LES ÉCHOS DU WEEK-END

LES NAGEURS ENTRE MORAT ET FRIBOURG

Plusieurs champions de Suisse de natation, les Neuchâtelois Philippe Meyer et Stefan Volery n'ont pas craint de se fondre dans la foule dimanche matin, en participant au 63e Morat - Fribourg. Le premier s'est classé 121e dans le temps très respectable de 1h14'50'', le second 2906e en 1h23'38''. «Dans ce genre d'épreuve, nous autres, nageurs, sommes un peu comme des phoques sur terre!» relève, avec beaucoup d'humour, un Stefan Volery dont le meilleur chrono dans la grande classique fribourgeoise reste fixé à 1h19'14'' depuis 1992. La triathlète chaux-de-fonnaière Anne Spuede, elle, s'est classée 172e chez les dames, après 1h25'54'' de course. Victime d'une angine, la championne de Suisse de la discipline, Magali Messmer, a dû renoncer.

À L'ARRIVÉE

Helder Sao Vicente (18 ans) et Isabelle Perrin (22) sont les deux derniers Neuchâtelois à avoir franchi la ligne d'arrivée, dimanche peu avant 13h à Fribourg. Le jeune homme de Marin-Epagnier a pris la 5501e place chez les hommes en 2h35'13'', la jeune fille du chef-lieu la 835e et dernière chez les femmes en 2h35'15''. Deux performances qui méritent tout de même un grand coup de chapeau, car ne court pas 17 kilomètres un dimanche matin qui veut... (ala)

RECORD D'EFFICACITÉ

Le Thunois Daniel Stettler a probablement établi un nouveau record en matière de réussite, samedi aux Chézards. Entré en jeu à la 91e minute du match contre Colombier, il a réussi à marquer un but, le second de son équipe, cela à la 92e! Chercher un meilleur pourcentage d'efficacité par rapport au temps de présence est sans doute inutile...

QUE DE CARTONS!

Peter Wirthner, qui arbitrait le sommet de première ligue Colomblé - Thoune, a été particulièrement généreux dans la distribution des cartons, le plus souvent hélas à l'encontre des Neuchâtelois. Il a sorti son jaune pas moins de dix fois et son rouge à deux reprises (Marcel Weissbrodt et Javvier Saiz)! Excédé, un spectateur lui a crié: «Hé! tu touches un pourcentage, ou quoi?» (fp)

UN SPECTATEUR INATTENDU

Surprise quelques minutes avant le coup d'envoi de la rencontre Colomblé - Thoune. Parmi les quelque quatre cents spectateurs ayant bravé les conditions météorologiques, on a reconnu le portier titulaire du FCC, Paolo Sartorello. En disgrâce depuis quinze jours, le sympathique Chaux-de-Fonnier n'a même pas pris place sur la banquette des remplaçants du côté de la Charrière. «Dans mon contingent de vingt et un joueurs, je compte douze assimilés, relevait Frédy Berberat. Dans ces conditions, le poste de gardien remplaçant passe forcément après les joueurs de champ.» D'où la présence, du côté des Chézards, de Paolo Sartorello, au moment même de la partie entre le FCC et Bümpliz. (fz)

UN GRAND DRAPEAU

Il faisait froid et il n'y avait guère de monde, samedi à La Charrière. Mais il y avait de l'ambiance, grâce à une équipe d'enfants s'étant constitués en fan's club. Tous ont mis la main à la pâte - ou plutôt à l'aiguille - pour confectionner un drapeau bleu, jaune et blanc plus grand qu'un but de football! Durant le match, ils n'ont cessé d'encourager le FCC et de chanter, sur des airs que l'on a coutume d'entendre aux Mèlèzes. A la fin du match, les «jaune et bleu» n'ont pas manqué d'aller les remercier et les saluer.

LA BONNE NOUVELLE

Après une longue période de disette - il n'avait plus marqué depuis le samedi 24 août contre Thoune -, Oscar Villena a enfin retrouvé le chemin des filets samedi (et plutôt deux fois qu'une, ce qui porte son total à quatre). «C'est la bonne nouvelle de la journée, se réjouissait Frédy Berberat. Oscar est comme tous les attaquants: il a besoin de sentir le but et de marquer pour être en confiance. Pour que mes deux attaquants soient libérés, il aurait fallu que l'arbitre n'annule pas le but de Ferreira, qui a aussi un urgent besoin de se rassurer.» Mais M. Peduzzi a jugé - à tort - que ce but était valide. Le but de Ferreira était dangereuse. Ce n'est probablement que partie remise pour l'attaquant lusitanien... (rt)

LA PATTE DE WIDMER

En un peu plus d'une saison à Cortaillod, Jean-Philippe Widmer a réalisé un travail de fond, tant tac-

tique que physique, faisant, de sa jeune et inexpérimentée formation, une bonne équipe de deuxième ligue. Strict dans ses exigences, l'enseignant neuchâtelois parvient ainsi bien souvent à obtenir le maximum de ses joueurs.

Pour preuve, face à Deportivo, Alcides Sousadamota, Marco Morgado et Patrick Fernandez tous trois à leur première apparition en deuxième ligue, ont crevé l'écran, faisant oublier, l'espace de nonante minutes, l'absence de six titulaires au sein de la phalange carcoie. (fz)

PREMIERS COUPS DE LAME

A moins de 17 ans, Loïc Burkhalter a donné ses premiers coups de lame samedi sur la glace de Rapperswil. Quand bien même il n'est pas entré dans les meilleures conditions - doux euphémisme - il n'en a pas moins donné satisfaction à Riccardo Fuhrer qui l'a même aligné en supériorité numérique. «J'ai fait jouer ceux qui en voulaient» dira

le Bernois. Quant au jeune Loïc, signant des autographes à tour de bras, il s'est borné à se déclarer «super content»... Ce qui peut raisonnablement se comprendre.

LE FAUX COUPABLE

Adrian Bachofner en rigole encore... A la lutte avec Daniel Elsener, le «Key player» de Rapperswil se laissa aller à retenir la crosse du Chaux-de-Fonnier. Au coup de sifflet du directeur de jeu, il s'en alla en direction du banc, sans demander son reste. Or, à la surprise générale, M. Ballmann désigna «Elsi» pour purger deux minutes de pénalité parfaitement injustifiées. Dix minutes bientôt assorties de dix autres, le numéro 44 des Mèlèzes ayant manifesté son mécontentement en tapant sa canne contre la bande, ce qui n'eut pas l'heur de plaire à l'arbitre. Au sortir de la douche, alors que Bachofner riait à pleines dents, «Elsi» émettait un vœu: «Ah, si trente secondes après la fin du match les joueurs pouvaient tirer les oreilles aux arbitres...» Un jour peut-être... Ce jour-là, Daniel Elsener sera au premier rang, on peut en être certain.

EN DEUX TEMPS

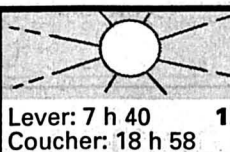
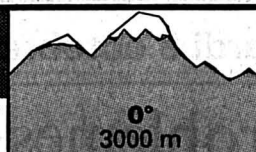
Roland Meyer a lui aussi fêté ses grands débuts en LNA. Des débuts en deux temps: après avoir suppléé Jean-Luc Schnegg l'espace de... vingt-quatre secondes sitôt après le deuxième but saint-gallois, le Bernois a joué durant toute l'ultime période. «Ce n'est pas facile d'entrer dans ces circonstances, mais je crois que je m'en suis bien sorti» racontait-il. Et de pester contre le directeur de jeu qui a fermé les yeux sur un neuvième but entaché d'une irrégularité. «De toute évidence, le puck a été dévié par un patin saint-gallois» assurait-il. Ce qui n'aurait pas changé grand-chose d'autre que les statistiques du substitut de Jean-Luc Schnegg. (jfb)



Haller et Pascal Weissbrodt

Eux n'ont pas ramassé de carton!

(Impar-Galley)

Lever: 7 h 40
Coucher: 18 h 58Lever: 3 h 20
Coucher: 17 h 030°
3000 mLac des Brenets
749.82 m
Lac de Neuchâtel
429.23 m

Primes d'assurance-maladie dans le canton de Neuchâtel

La hausse la plus forte

Neuchâtel deviendra en 1997 le cinquième canton le plus cher au plan des cotisations d'assurance-maladie (après Genève, Vaud, Bâle-ville et le Tessin). La prime moyenne pour l'assurance de base d'un adulte s'élèvera l'an prochain à 219 francs, soit 20% de plus qu'en 1996.

D'après les chiffres communiqués hier par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), les primes d'assurance maladie vont augmenter de 12% en moyenne en Suisse l'an prochain.

A l'examen des primes mensuelles prévues pour le canton de Neuchâtel (risque accident compris), on s'aperçoit que certaines caisses ne font pas dans la dentelle. Visana, qui assure une personne sur quatre, passe de 158 fr.30 à 209 fr.30 (soit une aug-

mentation de 32%)! La hausse avoisine 30% pour les assurés de CPT et de la Caisse Vaudoise. L'assurance de base de la Supra bondit de 159 fr.60 à 199 francs (hausse de près de 25%). KFW Winterthur se distingue. Déjà élevée en 1996 (206 francs), la cotisation de base crèvera l'an prochain un nouveau plafond: 309 francs, soit une augmentation de 50%! «Une augmentation invraisemblable», de l'avis de Roland Zimmermann, chef du Service cantonal de l'assurance-maladie.

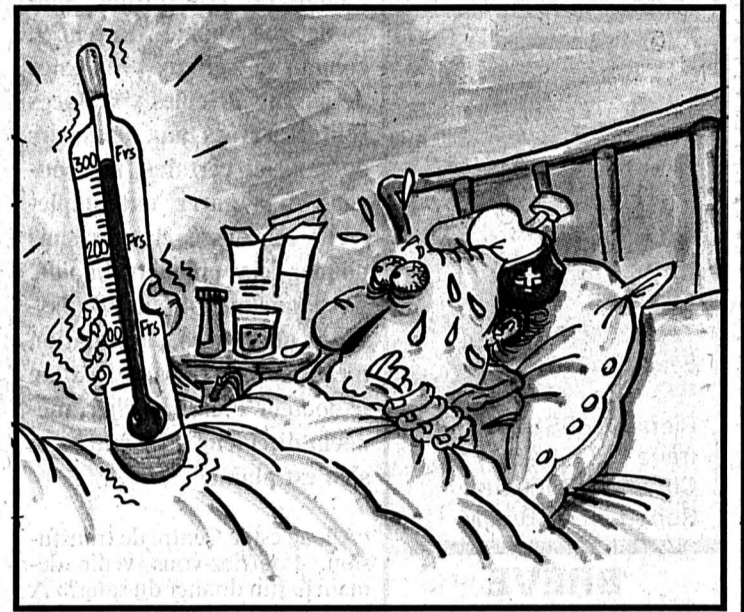
Dans le même temps en effet, certaines caisses continuent de proposer une couverture identique pour 185 francs (Hermès), 178 francs (Caisse vaudoise), voire 155 francs (Galenos). Avec la bénédiction de l'OFAS...

Helsana et Le Progrès limitent leurs hausses à 10%, Sanitas à 14%, la CSS à 15%, Assura à 16%. Basée à Sion, Hermès fait

mieux en maintenant ses tarifs. Les étudiants (18 à 25 ans) subiront des hausses de primes du même ordre. Pour les cinq caisses comptant le plus d'affiliés dans le canton, la fourchette se situe entre 111 fr.40 et 168 fr.75. En revanche, la poussée de fièvre sera nettement moins marquée sur les primes des enfants. Si Supra passe de 65 à 75 francs, cinq des dix caisses les plus importantes du canton restent en dessous de 60 francs. Parmi elles, la CSS réduit même ses primes de 2 fr.25...

À QUAND LA COHÉRENCE?

Roland Zimmermann prédit qu'il ne faut pas attendre une cohérence des primes avant 1998-1999. Dans l'incapacité de chiffrer valablement les effets de la LAMal, les caisses avaient fixé leurs tarifs 1996 «la tête dans le sac», rappelle le chef du Service de l'assurance-maladie. Aujourd'hui, après six mois d'exercice à peine, elles se retrouvent dans la même situation, toutes les



factures n'ayant pas encore été transmises. «Les primes 1997 ne se fixent que sur une tendance», poursuit Roland Zimmermann. Avec le recul sur un exercice complet, à mi-1997, les caisses

auront enfin une appréciation précise de leurs frais. Tout en se rapprochant les unes des autres, les primes pour 1998 devraient dès lors mieux refléter les coûts. C. G.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Coup de sang chez les donneurs

A la suite de certaines dispositions prises aux abords de l'ancien hôpital, le Centre régional de transfusion sanguine à La Chaux-de-Fonds connaît de sérieux problèmes de parcage. Seules six places sont réservées aux donneurs de sang. Certains, ne trouvant où se garer, ont tout simplement rebroussé chemin...

Page 16

Conseil général de Neuchâtel

Une seconde femme à l'exécutif

Une seconde femme a fait hier soir son entrée parmi les cinq membres de l'exécutif communal de Neuchâtel. Le Conseil général a élu sans opposition la libérale Violaine Barrelet au Conseil communal. Agée de 54 ans, elle succède à son collègue de parti Jean-Pierre Authier.

Page 20

Canton du Jura

Violent incendie

Un violent incendie a fortement endommagé, dimanche, les deux bâtiments contigus d'un rural à Courroux. Une dizaine de porcelets ont péri dans les flammes.

Page 23

Douleurs d'un champion

Au siège central de la KFW, les justifications de ce champion neuchâtelois toutes catégories pour la hausse (50%) et pour le résultat final (309 francs) sont vite données: «Der Finanzchef ist in Ferien». Ce sont des choses qui arrivent. Mais le chargé d'information de la société n'a lui-même aucune idée à proposer, sinon que la perte, dans le canton, a passé pour les deux derniers exercices de 2,6 à 4 millions. «Il suffit parfois de quelques cas très coûteux».

Plus sérieusement, le patron neuchâtelois de la KFW (10.000 assurés dans le canton) Tony Loepte explique que la moyenne d'âge de ses assurés est très élevée et que la structure des risques est délicate. A savoir que même les assurés jeunes sont parfois déjà des cas relativement lourds. Pourquoi? «On a peut-être eu des fusions malheureuses par le passé, avec des assurances où les gens étaient très âgés. Est-ce que nos primes ont été trop attractives et les critères de santé trop peu sévères? Toujours est-il que depuis 8 ans que je suis ici, le déficit a été

constant, dépassant toujours le million.»

Tony Loepte explique aussi que les responsables centraux de son assurance ont décidé de ne plus favoriser, comme par le passé, certaines régions du pays, et d'exiger de chaque succursale une autonomie financière.

Autre outil de gestion appliqué par quelques rares caisses, la division du canton en zones avec des tarifs de primes différenciés. Chez Assura, l'agglomération neuchâteloise (d'Auvornier à Marin) est en zone I (la plus chère), le Val-de-Travers et la vallée de La Brévine en zone III (la meilleure marché), et le reste du canton en zone moyenne II. Explication d'un responsable de l'assurance à Pully: «C'est un constat économique lié à la concentration des médecins et des hôpitaux. Plus le public a accès aux «produits de consommation» (soins, médicaments), plus il consomme.» Quant à savoir pourquoi les deux villes du canton sont dans des zones différentes...

R.Gt.

REGARD

Faim de transparence

Stupéfiantes, les primes d'assurance-maladie imposées aux Neuchâtelois en 1997! La cotisation d'un adulte pour la couverture de base atteindra 219 francs en moyenne, à l'heure où cette cotisation restera inférieure à 160 francs pour un Lucernois ou un Saint-Gallois. Pincez-vous pour y croire: elle culminera même au-dessus des primes moyennes du salariable zurichois, autrement mieux rétribué. Est-ce vraiment le reflet d'une consommation médicale frénétique entre Montagnes et Littoral? Est-ce l'effet pervers d'une dotation hospitalière qualifiée d'excédentaire par les assureurs? Ou faut-il craindre que les assurés neuchâtelois ne «subventionnent» à leur insu les assurés d'autres cantons? Eh bien, aussi incroyable que cela paraisse, même le chef du Service cantonal de l'assurance maladie ne peut en avoir le cœur net. La transparence est en effet nulle. Tant qu'elles n'ont de comptes à rendre qu'à l'Office fédéral des assurances sociales (Ofas), les caisses-maladie peuvent sans risque d'être contredites continuer d'affirmer que les Romands sont d'irresponsables hypocondriaques bouffeurs de pilules. Soucieux de dissiper l'écran de fumée, Neuchâtel a réclamé l'introduction d'une procédure de consultation des cantons. Le mois dernier encore, le Conseil d'Etat a suggéré que la Confédération mette à disposition des cantons les données financières communiquées par les assureurs avant la promulgation des tarifs de

primes. Cette collaboration apparaît indispensable. Pour l'heure, la loi ne prévoit pas que les caisses se justifient devant une autre instance que la Confédération. Seul l'Ofas détient l'information susceptible de motiver les hausses de primes. Mais dispose-t-il du temps et des moyens humains suffisants pour vérifier les 20.000 primes qui lui sont soumises chaque année? Aujourd'hui, cet office proclame que les augmentations spectaculaires observées dans le canton de Neuchâtel sont dues à un «besoin de rattrapage». En clair, certaines caisses auraient sous-estimé leurs coûts. Avides de recruter, elles ont appâté le client avec des primes 1996 démagogiques, avant de le matraquer avec des hausses carabinées de 30 à 50%. Pourquoi l'Ofas n'a-t-il pas refusé ces prix d'appel scandaleux en automne 1995? Pourquoi persiste-t-il à admettre des tarifs allant du simple au double pour des prestations identiques? Freiner la consommation médicale? Pour responsabiliser l'assuré neuchâtelois, encore faudrait-il lui démontrer noir sur blanc qu'il avale deux fois plus de médicaments que l'Uranais, qu'il consulte davantage son médecin que le Bullois et que ses séjours à l'hôpital coûtent infiniment plus cher qu'à Weinfelden. Cette comparaison est pour l'heure impossible. Et tant que les assurés sont tentés d'en vouloir pour leur argent, la spirale des coûts peut continuer. Christian GEORGES

MÉTÉO

Le temps qu'il fait

Prévisions jusqu'à ce soir: nord des Alpes, Valais et Grisons: ciel couvert par stratus sur le Plateau. Limite supérieure se situant vers 1500 mètres. L'après-midi, cette couche de nuages pourra se dissiper localement. Temps assez ensoleillé en dessous du stratus et en Valais, avec quelques passages nuageux parfois denses. Une bise faible à modérée soufflera. Sud des Alpes: nébulosité variable avec de belles éclaircies et probablement sec.

Le temps qu'il faisait hier à...

	min.	max.		min.	max.
Amsterdam			Mexico		
Nuageux	9°	15°	Nuageux	13°	19°
Athènes			Miami		
Nuageux	15°	26°	Pluvieux	24°	27°
Bangkok			Montréal		
Clair	25°	33°	Clair	6°	17°
Barcelone			New Delhi		
Pluvieux	12°	20°	Clair	20°	30°
Beyrouth			New York		
Clair	22°	28°	Nuageux	11°	14°
Copenhague			Paris		
Nuageux	6°	15°	Clair	5°	16°
Francfort			Rio de Janeiro		
Nuageux	5°	19°	Nuageux	17°	23°
Hong Kong			Rome		
Clair	26°	30°	Nuageux	15°	22°
Lisbonne			San Francisco		
Clair	16°	24°	Clair	16°	29°
Los Angeles			Stockholm		
Nuageux	18°	29°	Nuageux	11°	14°
Madrid			Varsovie		
Clair	8°	18°	Nuageux	10°	16°

Le temps qu'il va faire

La dépression centrée sur la Méditerranée entraîne de l'air faiblement humide sur les Alpes. Sur le Plateau, une bise faible à modérée favorise la formation d'une couche de stratus. Evolution probable de mercredi à samedi: mercredi: au nord, peu de soleil, passages nuageux parfois denses. Au sud, nuageux mais sec. Jeudi à samedi: stratus sur le Plateau le matin, au-dessus et dans les autres régions, temps généralement ensoleillé.



Problèmes de stationnement au Centre de transfusion sanguine

Coup de sang chez les donneurs

A la suite de certaines dispositions prises aux abords de l'ancien hôpital, le Centre régional de transfusion sanguine, rue Sophie-Mairet 29, connaît de sérieux problèmes de parcage. Seules six places sont réservées aux donneurs de sang et certains, ne trouvant où se garer, ont simplement rebroussé chemin sans donner leur précieux liquide. Avec quelque 40 à 50 passages quotidiens, la situation n'est pas satisfaisante, estime le docteur Pierre Kocher, médecin-directeur du Centre qui s'en est plaint.

afin de perdre le moins de temps possible.

Ce scénario se complique depuis quelques mois. L'Hôpital a décidé de récupérer l'espace de la petite cour intérieure de l'ancien hôpital où, justement, se trouvaient huit places réservées aux donneurs. Mieux encore, la cour a été fermée à la circulation par une barrière, dispositif qui oblige à des manœuvres compliquées pour rebrousser chemin. A la demande du Centre, la police locale a trouvé une solution: suppression de deux places sur le côté de la rue pour faciliter le tourner-sur-route mais l'espace dégagé, marqué en jaune, est souvent occupé justement par manque de places libres à proximité...

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Pourquoi la cour intérieure, si pratique, a-t-elle été fermée? «Pour la sécurité, répond Jean-Claude Vergriete, directeur de l'Hôpital. Nous avons du personnel qui dort dans des chambres du bâtiment et, la cour étant souvent très encombrée de voitures parkées n'importe comment, le camion des pompiers n'aurait pu y accéder.»

Autre remarque, ce terrain est propriété privée de l'Hôpital qui peut en disposer comme il l'entend. Ainsi, des places de stationnement sont réservées pour les cadres et les véhicules utilitaires des services logés là; quelques places semblent d'ailleurs sous-utilisées. Mais l'ordre règne, aux dépens de l'aspect pratique, les livreurs devant chaque fois se faire ouvrir la barrière.

Dans la réponse donnée au docteur Pierre Kocher, la direction de police relève qu'elle comprend les problèmes sans pouvoir les prendre en considération. «Ce n'est pas à la collectivité publique de supporter les problèmes inhérents au Centre de transfusion (fondation privée, ndlr). En particulier, il n'est pas possible de réserver un espace sur la voie publique pour des places de stationnement utilisables par des personnes déterminées. Dérigeant à la règle, la direction de police a néanmoins accordé six places pour les donneurs.

Pratiquement, c'est insuffisant, étant donné que quelque 40 à 50 personnes défilent chaque jour pour donner du sang. De plus, les superdonneurs (ceux donnant des plaquettes) sont immobilisés durant une à une heure et demie.

Pour remédier partiellement à ces difficultés, le Centre de transfusion va étendre jusqu'à 13 h 30 son horaire de don du sang. Cela ne suffira vraisemblablement pas. Car parallèlement aux ennuis provoqués par la fermeture de la cour intérieure, l'Hôpital a également enjoint son personnel, qui a les mêmes problèmes de stationnement,



Rue Sophie-Mairet et (au fond) la cour intérieure de l'ancien hôpital

Le Centre de transfusion dispose de six places réservées aux donneurs: c'est insuffisant. (Impar-Leuenberger)

de déborder sur les rues Sophie-Mairet et Arthur-Münster où la police locale a effectivement élargi les zones de parcage. C'est ainsi que les employés du Centre ne trouvent parfois que quelques places li-

bres avant 7 h 30 (heure d'ouverture), le personnel de l'Hôpital occupant déjà les lieux puis-que commençant à 7 heures. Malgré tout, la solution viendra peut-être de l'Hôpital (lire l'encadré). I.B.

Papillons volent...

Superman était visiblement en vacances quand des superdonneurs, immobilisés durant plus d'une heure, ont été amendés pour avoir mal stationné près du Centre de transfusion. Retournés illico à la police locale, les papillons passeront vraisemblablement à la corbeille, compte tenu des circonstances particulières, dit-on. Bon sang de bon sang, et la prochaine fois? (ib)

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Pierre-F. BESSON
Irène BROSSARD
Christiane MERONI
Robert NUSSBAUM

BRÈVE

Grande-Fontaine
Mise au feu



On croyait les travaux terminés autour de la Grande Fontaine et voilà que la terre s'ouvre à nouveau. Les travaux menés ces jours concernent les feux de circulation. Un signal pour piétons prendra place près du passage jaune au sud de la fontaine. Lorsque les Travaux publics ont fait les premiers creusages, ils ont découvert - ô surprise - un faisceau restant des anciennes voies de tram. Cette fouille, qui aurait dû être terminée en une nuit, a été rebouchée rapidement pour y revenir plus tard. Il n'était pas question alors de détourner le flot de circulation pour terminer le travail. Les creuseurs se sont donc remis à l'œuvre pour relier les fils électriques au tableau de commande. A noter que ce dispositif est complexe, devant comprendre l'horloge déterminant l'horaire des jets d'eau de la Grande Fontaine et de l'illumination du sapin de Noël. Quant au feu de circulation, il sera commandé par les piétons mais, en dernier ressort, c'est l'ordinateur central qui leur donnera le feu vert, tenant compte du trafic en cours. Un feu de même type sera également posé au côté nord de l'avenue, à proximité des Jouets Weber. Sur l'ensemble du Pod, la pose de la nouvelle signalisation se fait dans les temps, les armoires de commande respectives arrivant selon des délais annoncés. La plupart des feux sont en service mais ils fonctionnent encore sur l'ancien programme, donc sans être coordonnés. (ib - Impar-Leuenberger)

Autour de l'Hôpital

Le problème du Centre de transfusion a un lien direct avec celui du parcage aux abords de l'Hôpital, également problématique. On réfléchit à une solution. Outre l'extension des zones au sud, des bruits évoquent un éventuel parking couvert et payant. Mais qui faire payer, le personnel ou les visiteurs? Les autorités et la direction penchent plutôt pour une organisation améliorée de l'espace, avec distribution de macarons pour le personnel autorisé à parker. On tiendra compte du lieu de domicile des candidats au macaron et on conseillera à chacun d'utiliser les transports publics. (ib)

Robert Forster à Bikini Test

L'art et le costar

Une longue tache jaune arpentée impassiblement les planches de Bikini Test: Robert Forster, sanglé dans un splendide complet deux pièces remarquablement strident, la guitare aux avant-postes.

Pour porter avec grâce pareil accoutrement - on songe instantanément aux années Roxy Music: Ah! Brian Ferry ondulant au bord de la piscine! -, il faut assurément beaucoup de classe.

Robert Forster en est pétri. S'il s'habille chic, il n'emmitoufle pas le son de sa guitare (pas la moindre pédale d'effet à l'horizon) et c'est avec joie que l'on savoure cette texture typiquement Fender qui rendait magiques les albums des Modern Lovers deuxième formule.

Saisissant contraste vestimentaire: sur le flanc droit, la petite et excellente bassiste aux sympathiques rondeurs mancuniennes s'habille plutôt chez l'abbé Pierre. Curieuse paire: l'aristo-

crate pince-sans-rire et la joviale prolétaire unis dans un même culte de la chanson pop 24 carats.

Sur la pochette de l'un de ses derniers albums, Lou Reed déclarait fièrement: «Deux guitares, une basse et une batterie, c'est imbattable.» Partiellement faux: parfois, une guitare suffit. Surtout quand elle repose sur une section rythmique aussi impeccable.

Et les chansons suivent, lumineuses, extraites des albums so-

los ou de la discographie des Go-Betweens. On reconnaît même une reprise... de Hüsker Dü (!) telle que pourraient l'interpréter Tom Petty & The Heartbreakers. En bref, ce concert est un régal de concision, de légèreté... et d'humour. Que ce gentleman fronce les sourcils - qu'il a fort épais - pour inspecter d'un regard de proviseur britannique quelque élément du public ou demande avec un flegme languide l'inter-ruption des émissions de fumée

- un artifice il est vrai totalement déplacé ce samedi soir -, et c'est un épisode inédit des Monty Python que l'on croit visionner.

Des chansons de rêve - A mort les charts, définitivement! -, une interprétation qui vous met en apesanteur, des protagonistes attachants (les humains tendent à se raréfier dans le monde de la musique): c'était parfait. Revenez quand vous voulez, monsieur Forster. (ep)

Exposition de voitures de course

Bolides chez Corbu

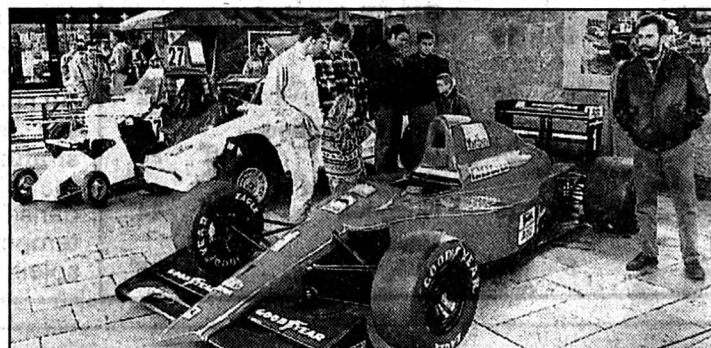
L'exposition de voitures de course organisée samedi, place Le Corbusier, par la Scuderia Tayfin a remporté un vif succès. Et tous les amoureux de la belle mécanique sportive et des voitures au formes avenantes et agressives, se sont retrouvés nombreux.

Rouge de plaisir et belle à faire craquer, la F1 de F. Messerli s'est taillée samedi le succès qu'elle mérite. Réplique parfaite de la F1 1990 de Prost, elle a été construite d'après une maquette à l'échelle 1/12, des photographies et des plans récoltés dans la presse. Si elle ne roule pas sur circuits comme ses consœurs, elle possède tout de même deux moteurs d'alfa 33.

Samedi, la place Le Corbusier recelait également d'autres trésors propres à faire fondre tous les bitumes des environs. Grâce à la Scuderia Tayfin, une dizaine

de voitures de tourisme, spécialement conçues pour participer à des compétitions de rallye et de slalom, ont également suscité l'envie des amoureux de la vitesse et des moteurs fougueux.

Une petite course amicale est agendée le dimanche 13 octobre



Place Le Corbusier

Entourée de voitures de rallye, la formule 1 a suscité l'admiration de tous

(Impar-Leuenberger)

prochain au Bas-Monsieur. Comme il n'est pas dit que les «petchons» des moteurs ronronnants se dégonflent, outre la présence d'Antille et du vétéran Roger Rey qui participeront à la course avec leur formule 2, les spectateurs pourront également vibrer pour quelques régionaux

(chm)

● Les mordus de l'automobile qui désirent faire partie de la Scuderia Tayfin peuvent écrire à son président Patrick Spart, case postale 117, La Chaux-de-Fonds ou le contacter par téléphone: 039/28.23.10.

NAISSANCES

Bernard et Kathy
PELLETIER

ont la joie d'annoncer
la naissance de

PAULINE

le 6 octobre 1996

Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Ronde 25
2300 La Chaux-de-Fonds

132-795477

Super, super!
Mon petit frère est enfin arrivé!
Il s'appelle

LEROY

Maman se repose
à la Maternité de l'Hôpital
de La Chaux-de-Fonds

Famille
Dylan, Corinne, Daniel
CARLINO.

Un grand merci
au docteur Tolck ainsi
qu'à toute son équipe.

132-795511

L'inventeur Charles Grosbéty dérangé par l'appel du large

Vivre libre en Amérique

Le Loclois Charles Grosbéty dit «Tchelet» part aux Etats-Unis dans quelques jours pour assurer la pérennité d'un prototype horloger dont il est l'auteur, déposé auprès d'un trust célèbre. L'Amérique, il a bien l'intention de s'y installer, et le plus vite possible. Comme son ami François Knellwolf, Charles Grosbéty a la bosse des inventions, mais juge que la Suisse, toute confortable qu'elle soit, est trop réglementée pour être propice à l'esprit créateur.

«Think positive!» Charles Grosbéty est l'incarnation vivante de ce slogan si prisé dans le Nouveau-Monde. C'est un garçon décidé, énergique, qui n'est pas

du genre à jeter le manche après la cognée, et qui n'a pas non plus la langue dans sa poche.

Ce bijoutier de formation, établi à son compte depuis des années, réalise maintenant des prototypes de montres pour une grande marque internationale. Il est parti aux USA, histoire de trouver preneur, payant son billet d'avion et son séjour en vendant sa machine-outil et sa moto «américaine de surcroît!»

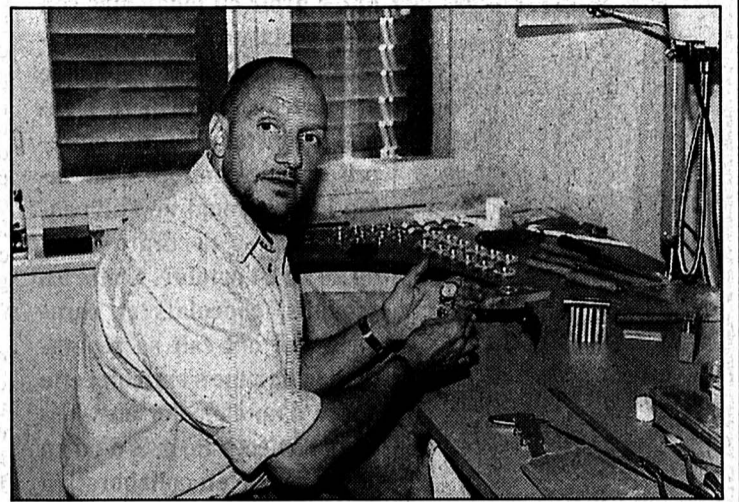
Ça n'a pas été tout seul: il a attendu près de quatre ans avant de commencer à voir ses efforts récompensés. Il en avait tellement ras-le-bol qu'il était prêt à tout plaquer, acheter un voilier et partir à Tahiti. «Il ne fallait plus me parler d'une toquante!» Mais il s'est accroché, subsistant grâce à des occupations diverses, y compris chauffeur de taxi pour enfants en difficulté, refusant tout net les indemnités chômage «par philosophie et aussi parce que maintenant,

c'est plus difficile de toucher le chômage que de déposer un brevet!»

FAIRE FORTUNE

Charles Grosbéty repart sous peu aux USA pour assurer la pérennité de son prototype horloger, dont le modèle a été dûment déposé – et a bien l'intention de s'y installer par la suite. Il est enthousiasmé par la liberté régnant dans ces grands espaces, et assure que là-bas, il est encore possible de faire fortune, évoquant ce jeune Canadien rencontré au hasard d'un voyage, devenu riche grâce aux petits jouets de bois qu'il fabriquait et qu'il a commencé par vendre tout seul devant le Jumbo du coin.

Non que Charles Grosbéty soit mû par l'appât du gain, enfin, pas uniquement. «L'argent, ça ne doit pas être le moteur de l'inventeur, mais c'est clair que c'est un carburant». Mais ça



Un petit atelier bien tranquille...

... mais dans la tête de son propriétaire, ça carbure. (Impar-Droz)

l'énerve, cette pudeur helvétique qui veut que l'on n'affiche pas les signes de sa réussite, cette «espèce de carcan en nous, qui nous empêche de bouger, de créer». Il juge, la dent un peu dure, que «les Suisses préfèrent la certitude de perdre au risque de gagner», tout en précisant qu'il parle d'esprit global! «Il y en a des Suisses entrepreneurs, plus Américains que les Américains».

LE CREDO DE L'INVENTEUR

Ce carcan, «Tchelet» l'a secoué depuis longtemps. Son credo d'inventeur? «Ce qui est primordial, c'est de croire à ce qu'on fait, même contre tout le monde, et d'avoir une ténacité à toute épreuve. Quand on vous jette

par la porte, il faut revenir par la fenêtre, ou par la cheminée, ou par le robinet!» En plus, «il faut avoir l'esprit un peu bagarreur. Si on est trop ermite, même en étant un génie, ça ne joue pas!» Il faut encore qu'une invention tombe au bon moment, qu'elle ne dérange pas trop le marché déjà existant, qu'elle ne dépasse pas les compétences de l'inventeur, «c'est clair que je ne vais pas me lancer dans la fabrication d'avions».

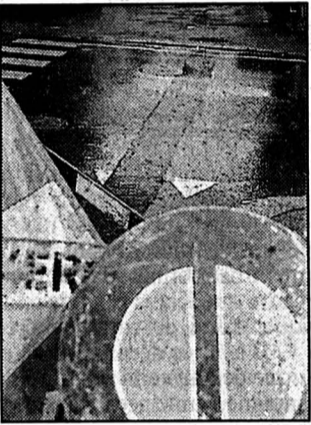
Cela dit, «on peut faire des tas de choses tout seul, et avec autrui, encore plus!» Témoin cette phrase inscrite sur la tombe du roi de l'acier, à Chicago: «Ci-gît un homme très intelligent qui a su s'entourer d'hommes plus intelligents que lui». CLD

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

Rue de la Gare Bonjour la coordination



Fin juin, le tronçon inférieur de la rue de la gare était passablement défoncé, et interdit de circulation, pour remettre en forme la chaussée. Au terme de deux semaines de travaux, cette route a bénéficié d'un nouveau surfacage. Surprise en revanche pour les habitants du secteur ou les clients des bistrot du coin, le Jura, la France et le Baron, de constater que le nouveau revêtement était à nouveau attaqué à coup de pelleuse mécanique. Il s'agissait en l'occurrence d'un problème relevant des câbles de transmission téléphoniques. D'où un nouveau chantier perturbateur sur cette rue très passante, même s'il est effectif que les câbles, et leurs conduits métalliques étaient plutôt pourrissants. Dommage en fait que ces travaux, décidés d'une part, dans un premier temps par les services techniques de la ville du Locle, et la direction régionale des Télécom de Neuchâtel n'aient pu être mieux coordonnés. Témoin et observateur attentif de ce genre de bévues, un bon Loclois observait à ce propos que c'est le meilleur moyen de... l'argent par les fenêtres. (jcp)

Brevets, modèles et marques déposés

«C'est vrai qu'on est des petits, mais ce n'est pas interdit de devenir grands!» Comme son ami François Knellwolf, Charles Grosbéty a la bosse des inventions, mais, contrairement à son «collègue», il tient mordicus au système des brevets, modèles et marques déposés. A préciser que le brevet concerne la technique d'une invention, la marque concerne le nom, et le modèle, plutôt le design.

A son avis, chacun est capable de débloquer les quelques milliers de francs – enfin, ça dépend du niveau technique du projet – nécessaires à «un brevet qui vous protège dans le monde entier pendant

six mois. Et pendant ce temps, la Société de la propriété intellectuelle fait une recherche d'antériorité, pour voir si votre projet existe quelque part, laps de temps pendant lequel vous êtes protégé dans le monde entier». Ensuite, il faut déterminer les pays où l'inventeur désire commercialiser son projet, et payer en conséquence. «Un brevet offre vraiment une sécurité», affirme Charles Grosbéty. Si par hasard une «copie» venait à être mise sur le marché, «l'inventeur a le droit de déposer une réclamation, mais le plus souvent, cela se négocie. Un bon arrangement vaut mieux qu'un mauvais procès». (cld)

Les Brenets: cinquième soirée folklorique

Toujours dans l'vent!



Claqueurs de fouet et sonneurs de cloches

Un des moments chauds de la soirée. (Frédéric Reichen)

La musique folklorique suisse a ses adeptes, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes, c'est indéniable. Preuve en est le succès qu'a remporté la désormais traditionnelle soirée folklorique, organisée samedi dernier pour la cinquième année consécutive par les Amis de la musique folklorique des Brenets à la salle communale de la localité. Une nouvelle fois, le programme extrêmement riche en découvertes a comblé toutes les attentes des quelque quatre cents spectateurs.

Mais quand donc s'arrêteront-ils ces mordus de folklore helvétique? Jamais, espérons-le, tant qu'ils réussiront à réunir autant de monde autour d'une passion, la leur, celle-là même qui est capable de déplacer des mon-

tagnes. Il faut préciser qu'à chaque édition, ils essaient d'innover, de rechercher l'attraction susceptible d'emballer et de satisfaire les plus exigeants. Cette fois-ci encore, ils ont gagné leur pari; et cela, de la plus belle manière.

En dehors des groupes composés de yodlers, de joueurs de schwyzoise, d'accordéon, de clarinette ou de contrebasse, des claqueurs de fouet et des sonneurs de cloches, tout droit venus de Siebnen (SZ), ont fait sensation.

Debout sur les tables, les premiers ont proposé un numéro d'acrobatie (c'en était!) étourdissant, tandis que les seconds ont tablé sur une mixture nettement plus tonitruante, mais tout autant épatante. Les Martin Buebe, un ensemble de joueurs d'harmonica, ont créé la sur-

prise en se produisant pour la deuxième fois sur la scène brenessaise.

UN CONSTAT PLEIN D'ENSEIGNEMENT

«Nous n'avons recueilli que des bons échos de la part du public. Côté musiciens, tous ont apprécié l'ambiance chaleureuse de la fête, tout en relevant l'extraordinaire attention de l'assistance (ré: on aurait entendu une mouche voler!», confie Michel Reichen, président de la société organisatrice.

Cet engouement a prouvé qu'il n'est pas forcément nécessaire de se rendre au cœur de la Suisse profonde pour vivre de si intenses instants. Bravo les Welch, poursuivez sur cette lancée! Le prochain rendez-vous est d'ores et déjà fixé au 27 septembre 1997. (paf)

DIVERS

IMMOBILIER

A louer au Locle, route des Monts Appartement de 2 pièces

Situation tranquille et ensoleillée.
Loyer: Fr. 406.- charges comprises.
Libre tout de suite.
Pour tous renseignements:
Gérance Elio Peruccio
Rue de France 22 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16 132-795239

A louer au Locle, quartier Le Corbusier Appartement 3 pièces

Situation tranquille, balcon.
Loyer: Fr. 549.- charges comprises.
Libre tout de suite.
Pour tous renseignements:
Gérance Elio Peruccio
Rue de France 22 - 2400 Le Locle
☎ 039/31 16 16 132-795240

LE LOCLE

Désinvestissement!

Dans deux immeubles sans ascenseur

RUE DES JEANNERET:

Superbe 3½ pièces + balcon.
Entièrement rénové.
Fr. 158 000.- net.

RUE DU FOYER:

3 pièces + balcon.
Fr. 140 000.- net en l'état.
☎ 038/30 67 17 28-60921

Feu: 118



Vues de la Suisse ou d'animaux en couleur

Nos magnifiques

calendriers

1997

En vente à la réception de L'Impartial:
Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 4.50 pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Fr. 8.50

le calendrier, TVA 6,5% incluse

Tout le monde peut aider.
Donnez de votre sang
Sauvez des vies



Chocolaterie Klaus à Morteau

Un nouveau produit

La chocolaterie Klaus, qui après avoir eu longtemps son siège social au Locle est maintenant entièrement implantée à Morteau, participera bientôt, à l'instar d'autres entreprises franc-comtoises, au Salon international de l'alimentation qui se tiendra à Paris du 20 au 24 octobre. Outre les produits, chocolats et caramels, qui ont fait sa réputation, la gamme s'enrichit cette année d'un chocolat au whisky qui a nécessité près d'un an de recherche en collaboration avec un restaurateur local.

de fèves de cacao d'Afrique équatoriale et d'Amérique du sud. «Nous avons rapproché deux produits haut de gamme pour cibler une clientèle aisée particulièrement dans l'hôtellerie de luxe» souligne le directeur de Klaus. Il ne faut pas oublier que parmi les clients de la fabrique mortuacienne figurent déjà le Carlton et le Ritz et que des contacts sont en cours avec Singapour et le Japon.

Ce produit nouveau sera donc présenté au Salon de Paris dans son emballage de type ballotin, ronce de noyer souligné d'un ruban écossais, ou en coffret de douze, ainsi qu'à l'unité. Il vient compléter la gamme de six cents produits fabriqués sous la marque Klaus. Celle-ci, créée en 1856 par Jacques Klaus, travaille depuis cent quarante ans selon une tradition de qualité plus que jamais d'actualité.

REGAIN D'INTÉRÊT

«Il y a un regain d'intérêt pour le chocolat. Plusieurs études ont corrigé certaines idées faussement répandues et rappelé les effets bénéfiques trop souvent méconnus du bon chocolat. Par ailleurs, comme en toute période de crise, on sent que les gens ont envie de se faire plaisir. C'est un bon repas, un bon vin mais aussi une bonne confiserie» rappelle M. Augustin.

L'usine mortuacienne qui fait actuellement partie du groupe Soginvest emploie actuellement cinquante personnes et une douzaine de saisonniers. Des travaux de modernisation des locaux semblent pérenniser sa présence sur le plan local alors qu'on aurait pu craindre une



MM. Augustin et Razurel

«Deux complices pour un nouveau produit.»

(Roy)

restructuration quand elle s'est intégrée dans un groupe plus important. Il semble au contraire que l'histoire de l'entreprise et particulièrement son origine suisse voisine impose son maintien à Morteau.

Connue pendant longtemps sur le plan régional, l'entreprise qui produit 1200 tonnes par an dont 900 de chocolat et 300 de caramels ne vend plus que 10% de sa production en Franche-

Comté. Parallèlement, l'exportation s'est développée avec maintenant 16% de la production, surtout dans le haut de gamme. Il faut d'ailleurs rappeler que dans le domaine du chocolat à la liqueur Klaus n'a qu'un seul concurrent, implanté en Suisse bien sûr.

La communication se veut de plus en plus dynamique avec, en particulier, une campagne d'affichage dans les gares. «Notre

but maintenant est de nous faire connaître et reconnaître partout. Nous reprenons même pied sur le marché suisse, un temps abandonné». C'est dans ce cadre que Klaus vient de refabriquer l'étui de caramels créé en 1903 avec ce décor si caractéristique de l'armailleur sur fond de montagne enneigée. C'est ce produit qui sera proposé à la générosité publique dans le cadre de la campagne de l'Office suisse d'aide aux réfugiés. (dry)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Morteau

Téléthon à l'école

MM. Marguet et Vaudrey, chevilles ouvrières de l'organisation du prochain Téléthon pour lequel Morteau a été retenu comme «Centre de promesses» souhaitent associer les enfants des écoles à l'événement. Plusieurs actions ont été proposées aux enseignants: la réalisation d'une fresque géante sur le thème «Je dessine pour les enfants malades», un concours de dessin «Les années 1900», des articles de journaux et une chorale enfantine. (dry)

Morteau

Formation intégrée

Afin de faire face à la situation de jeunes sortis du circuit scolaire sans diplôme ni formation, le collège de Morteau ouvre son «atelier de formation intégrée». Les élèves qui y seront accueillis recevront une formation en alternance: trois semaines en entreprise, une semaine à l'école. Ils passeront ainsi une année supplémentaire sous statut scolaire. (dry)

AGENDA

Les Fins

Sardou en spectacle

Baret Diffusion et Les Gais Lurons organisent la venue le 29 novembre aux Fins de la pièce comique «Laisse faire Ninu» avec dans la distribution Jackie Sardou, Philippe Castelli et Robert Rollis. Les réservations sont reçues au 81 67 44 62. (pr.a)



Villers-le-Lac

Sport scolaire

Dans le cadre de l'horaire officiel d'éducation physique, les élèves des écoles des hameaux de Villers-le-Lac se retrouvent chaque samedi matin au gymnase municipal.

La matinée est l'occasion de profiter des installations communales et de regrouper les enfants par classes d'âge. Les quatre enseignants des Bassots, de Chaillexon et du Chauffaud permutent dans les différents grou-

pes: les activités varient et permettent l'initiation à de très nombreuses activités. Au programme de l'année scolaire: gymnastique, athlétisme (saut, lancers et courses), sports collectifs mais aussi danse, initiation au tennis et à la balle ovale seront proposés aux jeunes écoliers.

Cet automne, les quatre-vingt-cinq élèves se préparent au brevet d'agilité cycliste. L'hiver, ils se retrouveront sur les pistes de ski pour profiter des joies de la neige. Mis en place depuis de nombreuses années, ce regroupement fonctionne dans de bonnes conditions à la satisfaction de tous. (di)

Villers-le-Lac

Le plaisir du sport pour les écoliers des écoles de hameaux. (Inglada)

DIVERS

Expositions permanentes

Salles de bains
Carrelages
Cuisines

Ouvert Lundi - Vendredi de 7h30 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 / Jeudi jusqu'à 21h00



DuBois Jeanrenaud



Matériaux SA

Allée du Quartz 3

La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 26 43 23

SPECTACLES - LOISIRS

SPECTACLES
LYRIQUES

Théâtre, 20 heures

Jeudi 31 octobre 1996

«Le Barbier de Séville», de Rossini

Dimanche 2 février 1997

«L'Enlèvement au sérail», de Mozart

Lundi 14 avril 1997

«Roberto Devereux», de Donizetti

Mardi 27 mai 1997

«Faust», de Gounod

La location des abonnements est ouverte à la Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444 (Fr. 150.-, 200.-, 240.-). Location par représentation: 15 jours avant le spectacle.

132-795357

L'annonce, reflet vivant du marché

Club alpin: nouvelle cabane de la section neuchâteloise sous toit

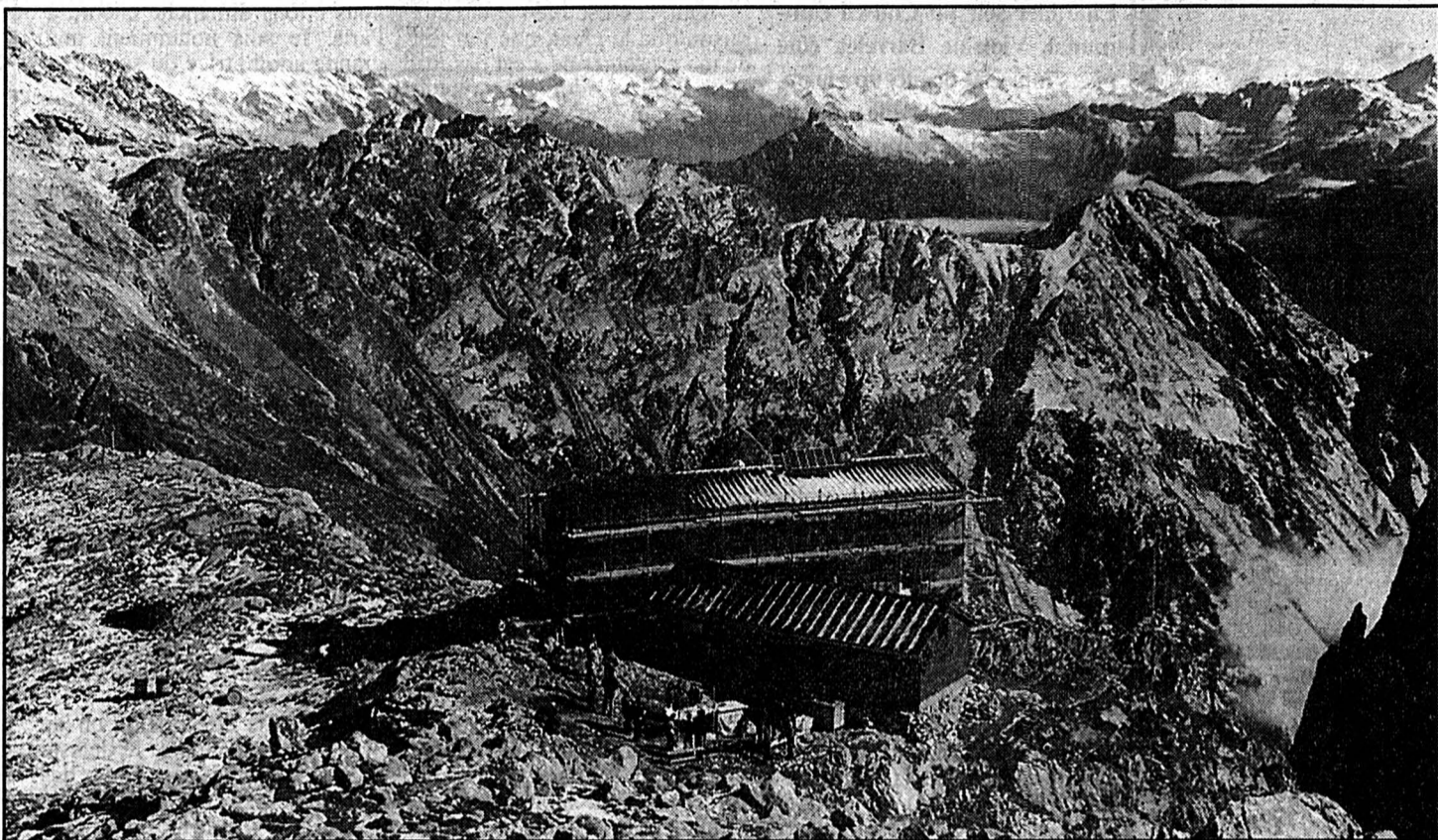
Quand Saleinaz renaît

La nouvelle cabane de Saleinaz de la section neuchâteloise du Club alpin suisse (CAS) est sous toit. Situé à 2691 mètres d'altitude sur les hauteurs du val Ferret, en Valais, ce refuge sera mis à disposition des montagnards dès le printemps prochain.

Les travaux avaient commencé à fin juin par le démontage d'une partie de l'ancienne cabane de Saleinaz, datant de 1893. L'autre partie a été maintenue comme cabane de chantier et servira encore de refuge pendant l'hiver avant d'être démontée en juin prochain, lorsque la nouvelle bâtisse sera ouverte. Celle-ci est quasiment terminée et les constructeurs ont déjà planté sur le toit le petit sapin qui symbolise l'achèvement du volume extérieur. Il ne reste plus qu'à installer le mobilier et les matelas.

UN SEUL PÉPIN

«La construction s'est déroulée comme sur des roulettes», se réjouit le président de la section neuchâteloise du CAS, Claude Monin. Un seul pépin a été signalé, mais de taille. L'hélicoptère d'Air Glacier qui montait les éléments de façade préfabriquée en bois depuis la vallée en a perdu un en route. Le panneau s'est complètement fracassé dans sa chute de 100 mètres. Les



Dans le décor des Alpes valaisannes

La nouvelle cabane de Saleinaz côtoie encore le reste de l'ancien refuge, qui sera démonté au printemps.

charpentiers de Praz-de-Fort, mandatés pour cette construction sont redescendus à leur atelier et ont travaillé d'arrache-pied pendant trois jours pour refaire une pièce similaire.

Fixé à 1,25 million de francs, le budget de réalisation de la nouvelle cabane a été tenu. Une petite partie de cette facture pourra être payée grâce à un don de 50.000 francs de la Loterie ro-

mande à la section neuchâteloise du Club Alpin suisse.

La nouvelle cabane sera ouverte comme prévu au début de la prochaine saison, en juin.

L'inauguration officielle de Saleinaz, en présence notamment du Conseil d'Etat neuchâtelois, suivra en août. Une belle fête en perspective sur l'Alpe.

Ax B.

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Annette THORENS

Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVES

Gorges du Seyon

Un chantier record

Les brise-roche ont commencé hier à rogner les parois des gorges du Seyon juste en aval de Valangin. La mise à quatre voies du secteur du Pont-Noir en 30 mois représentera un « record » commente Christian Caravaggi, de l'association d'entreprises Marti-CGC-Pizzera-Piemontesi à laquelle l'Etat a adjudgé les travaux. Ceux-ci seront rendus difficiles par la configuration des lieux et la circulation. A part l'actuelle interruption et sauf obstacle inattendu, le consortium promet que tout le reste de ce chantier du haut des gorges s'exécutera avec le trafic normal jusqu'à son terme, en mai 1999. Mais les véhicules utiliseront dès juin 1998 le premier des deux viaducs qui remplaceront le Pont-Noir, lequel sera alors démonté. A l'heure où les prix sont très serrés (moins de 1% de différence entre les deux offres les plus avantageuses), le regroupement dans un consortium présente d'indéniables avantages, commente Christian Caravaggi. La collaboration permet de profiter des compétences d'entreprises régionales sans devoir les surdimensionner. (axb)

Séminaire à Neuchâtel

Dieu à la télévision

L'Office protestant des communications audio-visuelles de Suisse romande n'a pas froid aux yeux: il a confié aux humoristes Cuhe et Barbezat le soin de broder quelques improvisations sur le thème de «la religion télévisée». Ce spectacle ouvert au public aura lieu ce soir à 20 h à la Cité universitaire. Il précédera la projection (à 21 h 30) d'une émission à caractère religieux. Depuis hier et jusqu'à demain, un jury visionne d'ailleurs les programmes en provenance de huit pays pour l'obtention du 16e Prix Farel. La proclamation des résultats, ainsi que la projection des émissions primées, aura lieu demain à 17 h, à la Cité universitaire. Du journal télévisé au magazine d'information en passant par les talk-shows, Dieu est partout. Quels sont les enjeux de cette «invasion»? C'est l'objet d'un séminaire organisé cet après-midi (dès 15 h) autour du sociologue Bernard Campiche, à l'enseigne de «Dieu du côté du profane». (cg)

Phares: campagne de contrôles gratuits

Priorité à la prévention

C'est fou ce que le réglage des phares peut laisser à désirer. Si l'on en croit l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA), on estime environ à 40% la proportion de véhicules contrôlés en Europe ne répondant pas aux exigences légales.

C'est pourquoi l'UPSA lance périodiquement des campagnes de contrôles avec le concours de ses membres en Suisse. Ce n'est pas moins d'un millier de garagistes qui participent à cette campagne qui se déroulera jusqu'au 31 octobre. Les membres affiliés à l'UPSA et à l'Association suisse des électriciens-électroniciens contrôlent gratuitement l'éclairage des véhicules durant tout le mois d'octobre. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous. Il suffit de se rendre chez un garagiste affilié, la durée de l'opération n'excédant pas un quart d'heure.

Il est vrai que l'on se laisse parfois surprendre par la défaillance de son système d'éclairage. En effet, la durée de vie d'une ampoule n'est pas infinie.

Les spécialistes estiment qu'il faut renouveler complètement le dispositif d'éclairage d'une voiture tous les 30.000 kilomètres ou au moins tous les deux ans. Un contrôle minimum comprend la vérification des feux de position, de croisement, de route, ainsi que celle des feux d'arrêt, de marche arrière et des clignotants. Il ne faut pas oublier que le réglage vertical des feux de croisement dépend aussi de la charge de la voiture et de la pression des pneus.

POLICE SOUPLE

Quant à la gendarmerie cantonale, elle adopte une politique préventive et non répressive dans ce domaine lors des contrôles ré-

guliers des véhicules. Selon Claude Nicati, adjoint au commandant, la police cantonale a une politique souple. Une ampoule peut toujours «sauter» en cours de route et il serait excessif de verbaliser séance tenante dans ce genre d'incidents. Dans un tel cas, le gendarme demandera au conducteur de la changer au plus vite.

Si plusieurs éléments sont défectueux, le policier remplira une fiche technique, invitant l'automobiliste à lui présenter le véhicule réparé dans un délai fixé. Au cas où le véhicule se révèle franchement en mauvais état, le propriétaire devra présenter sa voiture au Service cantonal des automobiles.

En résumé, les agents réagissent de cas en cas, préférant une attitude préventive. La situation n'est donc nullement comparable à un contrôle de vitesse ou d'alcoolémie.

Bl.N.

Pro Senectute à Neuchâtel

Mini-tennis pour les aînés

Pro Senectute? C'est aussi du sport. Et plus particulièrement, entre autres offres, des balades et des camps de ski de fond, de la gymnastique, du yoga, de la natation et on en passe. Bientôt, ce sera encore du minitennis.

Dès le 14 octobre, l'association proposera en effet aux personnes âgées de taper dans une balle. Cette prestation, qui est déjà déclinée dans le haut du canton, sera organisée tous les lundis matin, de 10 h à 11 h, au Tennis-Club du Mail, à Neuchâtel. Jusqu'au 16 décembre.

Des cours de minitennis ont déjà lieu au Locle et à La Chaux-de-Fonds, où ils connaissent un bel engouement. Trop violent, le minitennis? Que nenni! Ce sport se joue certes sur un court aux dimensions plus modestes, mais surtout, il se pratique avec une raquette plus légère et une balle en mousse, dont les vitesses de pointe restent modérées... Ce cours ne s'adresse pas forcément aux joueurs émérites. Les per-

sonnes débutantes peuvent sans problème y prendre part, cela d'autant que du matériel sera mis à disposition des participants.

Ces cours seront donnés par une monitrice diplômée, qui prodiguera aux joueurs tous les conseils nécessaires. Si ce n'est pour devenir un Marc Rosset, du moins pour y prendre du plaisir - cela à un prix modique - et pour côtoyer d'autres personnes. Car, le sport c'est aussi des rencontres, estime Pro Senectute. Qui aimerait toucher davantage de personnes seules. «Malheureusement, elles n'osent souvent pas faire le pas.»

Cela pourrait bien se passer durant un camp de ski de fond... Pro Senectute a déjà arrêté les dates de ses deux camps. Le premier aura lieu à la vallée de Conches (VS), du 13 au 18 janvier; le second à Davos, du 9 au 15 mars. La neige peut bien venir... Sp.

● Renseignements:

Aînés + Sport, Pro Senectute 2000 Neuchâtel, 038/24 56 56

Vendange

Bevaix ouvre les feux

La plupart des communes viticoles du district de Boudry vont suivre l'avis de la commission consultative viticole cantonale, qui recommande de lever le ban de la vendange jeudi. Petit tour d'horizon dans les vignobles.

A Boudry, Cortaillod et Colombier, les premiers coups de sécateur seront donnés jeudi, indifféremment dans les cépages blancs ou rouges. A Colombier, petite précision, selon l'état de maturité, il est possible de vendanger le riesling-sylvaner depuis vendredi passé. A Corcelles-Cormondrèche, le ban sera levé jeudi aussi, mais pour le rouge uniquement. Le blanc attendra encore jusqu'à mercredi prochain.

TOUT PRÈS DU DÉCLASSÉ

Les sondages effectués dans les vignes parmi les plus hautes, notamment dans la région du Villa-

ret, révèlent des taux de sucre voisins de 60 degrés Oechsle, explique-t-on à Corcelles. On est donc tout près du déclassé. Comme il n'y a pas de pourriture,



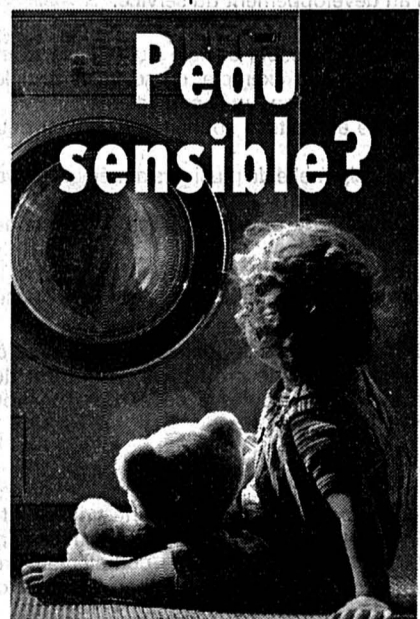
Vendange

Les premiers coups de sécateur seront donnés jeudi. (Impar-Galley-a)

on peut encore attendre quelques jours, pour que ce taux monte et que celui de l'acidité descende un peu. Pour autant que le soleil accepte d'y mettre un peu du sien. Un soleil que souhaitent aussi les vendangeurs de Bevaix, qui, officiellement, peuvent travailler depuis hier. Les vigneron bevaïsiens, notamment ceux qui ont des parcelles à Névrin, à l'ouest de la localité où la vigne est assez avancée estimaient qu'il n'y avait plus lieu d'attendre. A Auvier, en revanche, on a préféré se donner encore 24 heures de plus par rapport à la recommandation cantonale. On y attaquera la besogne le 11, soit vendredi. Tout comme du côté de La Béroche (Gorgier, Saint-Aubin et Vaumarcus), où la décision est tombée hier en fin de journée, à l'issue de la visite des cultures. Reste Bôle, où l'on se prononcera ce soir. Dx

PUBLICITÉ

Raison 105 pour Miele



Miele Info-Tél.: 056/417 25 52
41-233748/ROC

Nouvelle conseillère communale élue en ville de Neuchâtel

Violaine Barrelet se confie

Elue hier soir au Conseil communal, Violaine Barrelet, côté pile, s'intéresse beaucoup à la politique française, est une passionnée d'art contemporain et pratique régulièrement le tennis... Interview.

Propos recueillis par
Pascal HOFER

– Violaine Barrelet, quels ont été vos parcours scolaire et professionnel?

– J'ai suivi toutes mes écoles à Neuchâtel, y compris le gymnase et la première année de médecine. Puis je suis partie à Lausanne, où j'ai obtenu mon diplôme en 1968, auquel j'ai ajouté une spécialisation en médecine interne. Je travaillais au services des urgences de l'hôpital de Lausanne lorsque mon mari a été nommé médecin-chef de la maternité de Neuchâtel (réd.: il l'est d'ailleurs toujours). C'était en 1976 et c'est la date à laquelle nous sommes revenus à Neuchâtel, où j'ai ouvert mon cabinet.

– Cabinet que vous allez devoir fermer dans la mesure où ce mandat exécutif porte en principe sur davantage qu'une législature...

– Oui, et c'est bien pour cette raison que le choix que j'ai fait de me présenter ne s'est pas fait facilement. J'adore mon métier de médecin et je vais l'abandonner avec beaucoup de regrets.

– Qu'est-ce qui vous a décidé à vous porter candidate et, d'une façon générale, à faire de la politique?

– La chose publique m'a toujours intéressée. Mais lorsque je me suis présentée au Conseil général en 1988, ma motivation première résidait dans la perspective d'un nouveau théâtre et d'un nouvel hôpital. Quant à mon choix actuel, outre le fait qu'il me permettra d'aller plus loin politiquement, et outre le défi que représente cette nouvelle fonction, elle me permettra de ne faire qu'une chose à la fois, si je puis dire, dans la mesure où il était très difficile de concilier la profession de médecin, qui est lourde à tous points de vue, et une activité politique.

– Comment occupez-vous ce qu'il vous reste de temps libre?

– Avec ma famille, c'est-à-dire principalement mon mari, mes enfants et petits-enfants. J'aime aussi beaucoup recevoir des amis à la maison, ou alors sortir, rire, boire un verre... Je fais également régulièrement du tennis et, avec mon mari, je partage une passion pour l'art contemporain. C'est d'ailleurs pour cette raison que

nous étions dimanche encore à Paris. Je suis notamment une grande admiratrice du sculpteur César.

– Où aimez-vous vous promener dans la région neuchâteloise?

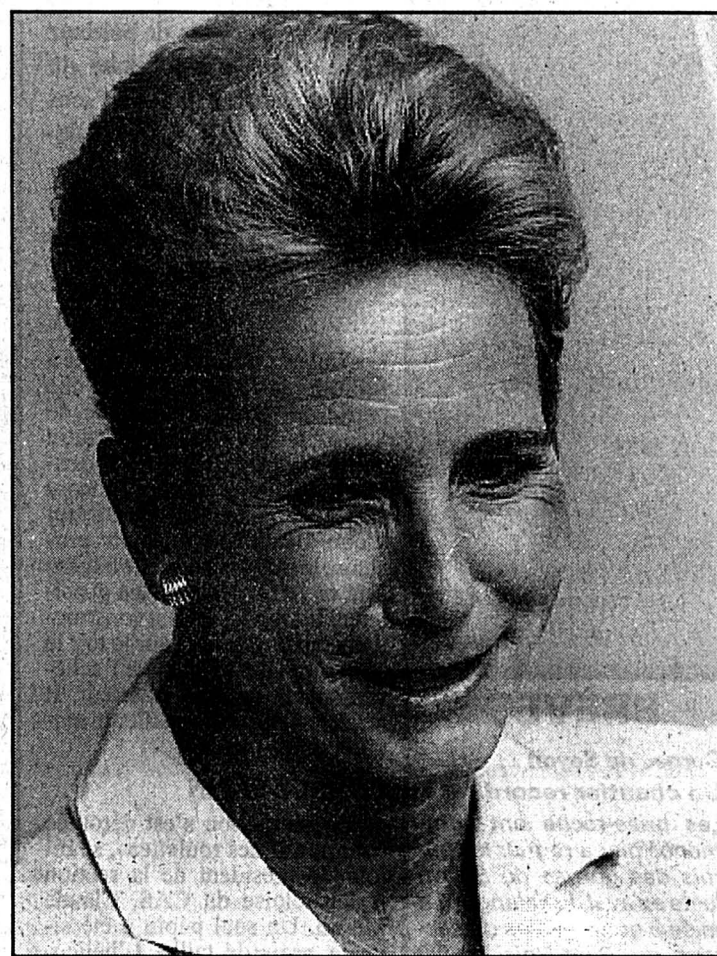
– Nous avons la chance d'avoir une belle maison dans le haut de la ville avec un jardin. Nous ne faisons donc que peu de balades dans la région.

– Qu'aimez-vous et que n'aimez-vous pas à Neuchâtel?

– Je trouve que cette ville est d'une taille idéale, ce qui la rend très agréable pour la vie de tous les jours, pour une famille notamment. J'aime également le lac, le centre-ville et sa pierre d'Hauterive, sans oublier toutes les infrastructures qu'elle offre à la cité... A l'inverse, son climat n'est pas extraordinaire, nous ne voyons pas le soleil assez souvent!

– Quels sont vos qualités et défauts principaux?

– Je crois être quelqu'un de franc et de spontané. Je déteste tout ce qui se fait dans le dos des gens. C'est ainsi que dès que j'ai pris la décision de me porter candidate, j'ai envoyé une lettre aux membres de mon groupe au Conseil général pour leur faire part de mon intention... Mes défauts? Mon mari me dit parfois que je suis naïve, je n'arrive pas à voir le mal chez les autres.



Violaine Barrelet

«La chose publique m'a toujours intéressée.»

(sp)

Pas d'opposition au crédit Expo

Neuchâtel participera à raison de 5,2 millions au budget interne de l'Exposition nationale 2001. Avant de prendre cette décision, le Conseil communal a cependant discuté fermement de deux amendements, l'un libéral et l'autre du groupe Force de progrès, finalement rejetés l'un comme l'autre.

Comment financer la participation de la ville de Neuchâtel aux 516 millions du budget interne de l'exposition nationale «Le temps ou la Suisse en mouvement»? Le Conseil communal avait son idée: prélever ces 5,2 millions de francs à la fortune nette. Histoire de «ne

pas charger le compte de fonctionnement», selon le rapporteur de la commission financière du Conseil général Pierrette Erard. Lors de la séance d'hier soir du législatif, les libéraux n'ont guère apprécié cette manière de faire. Ils l'ont dit par la voix de Jean Berthoud et ont déposé un amendement à ce sujet. «Ce crédit doit apparaître dans le compte de fonctionnement sous forme de charges annuelles», a assuré Jean Berthoud, soutenu ensuite par Bernard Zumsteg et les autres élus radicaux. Il y a vu «une question de responsabilité» et de «crédibilité». De surcroît, éviter de prélever dans la fortune

permettrait à la ville de conserver sa marge de manœuvre au cas où elle devrait se résigner à un budget déficitaire.

Moyennant cette réserve, le groupe libéral s'est dit «enthousiaste» à l'idée de voir la ville mettre sa part et jouer son rôle dans la future Exposition nationale, qui est aussi «une occasion de manifester notre confiance dans l'avenir du pays».

Un autre amendement est venu du groupe Force de progrès (FDP). Nicolas de Pury a demandé que «les exigences en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de transports et d'énergie

que le Conseil fédéral a formulés dans son message du 22 mai 1996 et dans le rapport complémentaire du 6 septembre 1996» soient «impératives».

Le problème de l'accessibilité a particulièrement préoccupé le groupe socialiste. «Il est essentiel et doit être résolu en tenant compte de toutes les exigences en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de transports et d'énergie a affirmé Pierrette Erard. Et d'inviter l'exécutif communal à donner «toutes les garanties qu'il va faire le maximum pour favoriser le développement de toutes les sortes de transports en com-

mun». Dans leur majorité, les socialistes ont cependant refusé l'amendement FDP.

Délégué de la ville au sein du comité stratégique de l'Expo 2001, le conseiller communal Blaise Dupont a invité le législatif à rejeter les deux amendements.

Blaise Dupont a été suivi: au vote, l'amendement FDP est passé à la trappe par 25 voix contre 8, alors que l'amendement libéral ne recueillait que 15 oui contre 19 non. Le Conseil général a ensuite accepté le crédit par 32 voix sans opposition, mais avec l'abstention de la quasi-totalité du groupe Force de progrès. J. M. P.

Rédactions

CANTON

Claudio PERSONENI

Tél: 038/21 26 08

Fax: 038/21 38 34

NEUCHÂTEL

Annette THORENS

Tél et fax: 038/31 62 04

BRÈVE

ESRN

Budget accepté

Le budget de fonctionnement pour 1997 de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel (ESRN) ne présente pas de particularismes notables. Récemment, le comité scolaire a donné son aval à un budget de fonctionnement arrêtant à 37,3 millions le montant total des charges, pour des revenus s'élevant à 13,1 millions. Ce qui portera à 24,2 millions la charge nette laissée aux 17 communes membres et aux quelques communes non-membres.



6.00, 7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal. 6.30, 7.30, 8.30, 9.00, 10.00, 11.00, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos. 6.15 PMU + rapports. 6.50 Flashwatt. 7.40 Eclats de bulles. 8.50 Petites annonces. 11.33 PMU (pronostics). 11.45 Carré d'As (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.45 Magazine Infos. 13.00 Les naissances. 13.10 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 17.30 Ticket Corner. 19.00 PMU + rapports. 19.02 Musique non-stop (jusqu'à 6.00).

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE PATRONAGE

Service social pénal et postpénal

La Société neuchâteloise de patronage met au concours un poste d'

assistant(e) social(e)

à plein temps pour son Service social pénal et postpénal.

Activités:

- suivi social des personnes sous mandat de patronage (selon exigence du Code pénal suisse);
- visite de personnes incarcérées;
- gestion des dossiers personnels contribution au développement du service.

Exigences:

- être diplômé(e) d'une école sociale ou titulaire d'une licence universitaire, par exemple, en sciences sociales ou posséder une formation jugée équivalente;
- langues: française et maîtrise souhaitée d'une ou deux autres langues;
- expérience professionnelle de plusieurs années en travail social ou jugé équivalent;
- expérience souhaitée de prise en charge de personnes toxicodépendantes;
- mobilité: déplacements réguliers en voiture;
- personnalité dynamique, capable d'autonomie, disposée à travailler en équipe et en réseau.

Conditions d'engagement: la Société neuchâteloise de patronage est une société de droit privé mais offre des conditions d'emploi comparables à celles des fonctionnaires de l'Etat de Neuchâtel.

Entrée en fonction: dès que possible.

Lieu de travail: Neuchâtel.

Les dossiers complets de candidature (manuscrits) sont à adresser à la Société neuchâteloise de patronage jusqu'au 31 octobre 1996. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Huber, directrice du service.

Rue Pourtalès 1, 2000 Neuchâtel,
☎ 038/24 50 12, fax 038/212 806.

28-58934

OFFRES D'EMPLOI

UNIVERSITÉ
DE NEUCHÂTEL



FACULTÉ
DES SCIENCES

En raison de la retraite du titulaire, un poste de

professeur ordinaire de physique théorique

est mis au concours.

Le candidat choisi devra assumer des enseignements en physique théorique, animer un groupe de recherche et participer aux travaux administratifs.

Le domaine de recherche souhaité est la théorie des champs quantifiés avec applications en physique de la matière condensée et physique statistique. D'autres sujets de physique théorique peuvent cependant être proposés: ils seront évalués en fonction de leur intérêt scientifique et de leur intégration dans le contexte de l'Institut de physique de Neuchâtel.

Traitement et obligations: selon conditions légales.

Entrée en fonction: 1er octobre 1997.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au directeur de l'Institut de physique, rue A.-L.-Breguet 1, CH-2000 Neuchâtel (tél. +38 256 991, fax +38 244 913).

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications, projets de recherche et références au Service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1996.

28-60331

**Police-secours:
117**

Université
de Neuchâtel



Faculté de droit
et sciences économiques

Un poste de

professeur ordinaire de statistique appliquée

est mis au concours.

Le candidat devra assumer un enseignement de sept heures en deuxième cycle (années 3 et 4) en statistique appliquée (notamment analyse multivariée et méthode d'échantillonnage) dans les sciences sociales et humaines, dirigera des travaux de recherches dans ces domaines et prendra part aux travaux administratifs.

Traitement et obligation: selon les conditions légales.

Entrée en fonction: 1er octobre 1997.

Titre exigé: doctorat en statistique ou titre jugé équivalent.

Il lui sera demandé une expérience en applications statistiques aux sciences sociales et humaines ainsi qu'un intérêt pour les statistiques officielles et leurs méthodes. Par ailleurs, le candidat sera invité à développer les liens entre l'Université de Neuchâtel et l'Office fédéral de la statistique et, en collaboration avec celui-ci, à mettre sur pied un programme et un centre de recherche en méthodes d'enquête. Il sera responsable de l'appui statistique fourni aux autres facultés.

Les places mises au concours à l'Université de Neuchâtel sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Les demandes de renseignements peuvent être adressées au professeur F. Hainard, Faculté de droit et des sciences économiques, avenue du 1er-Mars 26, CH-2000 Neuchâtel.

Les candidatures doivent être présentées avec curriculum vitae, liste de publications (et publications importantes annexées), projets de recherche et références, au Département de l'instruction publique et des affaires culturelles, service de l'enseignement universitaire, Château, CH-2001 Neuchâtel, jusqu'au 31 janvier 1997.

28-60332

Publicité intensive, Publicité par annonces

Les Hauts-Geneveys: première course de vélo tout-terrain aux Gollières

Le succès malgré les frimas

Organisée dimanche aux Gollières, au-dessus des Hauts-Geneveys, la première course populaire de vélo tout-terrain des membres du Ski-Club de Tête-de-Ran, a été une belle réussite.

Tout d'abord du point de vue des conditions météorologiques, car la pluie tant redoutée n'a finalement pas fait son apparition. Même s'il a fait un peu froid, la température a été propice à la course en forêt. La manifestation a aussi été une réussite même si elle aurait pu attirer davantage de participants. Mais elle s'est trouvée en concurrence avec une course qui se déroulait à Château-d'Oex et à laquelle un grand nombre de coureurs régionaux de tout le canton ont pris part.

Enfin, une septantaine de coureurs, dont quatre dames courageuses et les écoliers, ont pris le départ dimanche matin. Ils ont dû faire un parcours balisé sur une boucle de près de 8 km sur des chemins forestiers, avec une dénivellation de 400 mètres. Le terrain un peu gras du départ et, surtout, une descente comprenant des passages très techniques, au lieu-dit «Le sentier Tribollet», d'environ 300 mètres, ont pimenté la compétition, de même qu'une descente très roulante jusqu'aux Vanel, un tronçon longeant la ligne de chemin de fer en direction des Gollières et une grimpe finale.

Les dames, les juniors et les

vétérans ont eu le privilège de faire deux fois le circuit, alors que les hommes ont dû pédaler pendant trois tours.

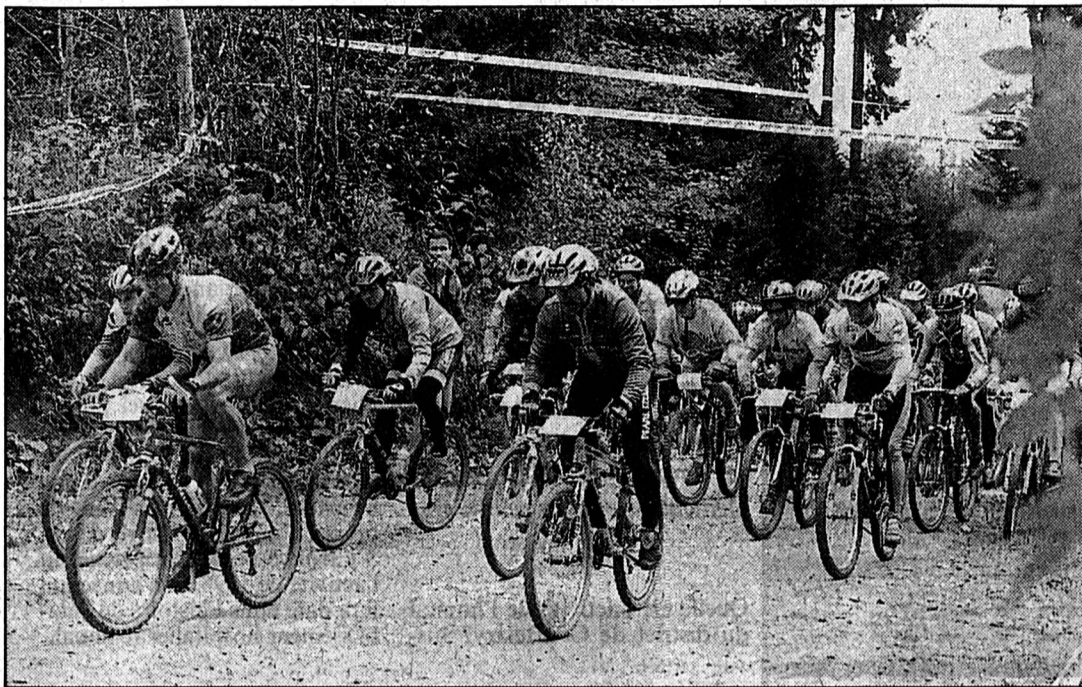
Jean-François Junod, de Boudry, a indiqué que le parcours avait été très attractif et sélectif. Il a pu être cependant dangereux à certains endroits, voire même trop technique. Ce sont suffisamment de points à corriger à l'avenir. Les vétérans, qui l'ont apprécié, ont pu demander de le faire trois fois. Jean-François Junod s'est imposé chez ces derniers, sans surprise, avec un temps record de 49 minutes et 44 secondes alors que Florian Ludi, de Cernier, a terminé en 1 h 15 les trois tours.

Chez les dames, la jeune Annette Jeanmonod, de Montalchez, a pris la première place en 1 h 02 pour deux tours.

Le mérite du succès de cette première course est à attribuer aux deux frères Pierre et Jean-François Thalheim qui, aidés par une trentaine de membres du Ski-Club de Tête-de-Ran, ont eu le courage de la mettre sur pied. La manifestation aura certainement une suite, car Les Gollières et ses environs s'y prêtent fort bien.

RÉSULTATS

Dames: 1. Annette Jeanmonod; 2. Kim Nagel; 3. Caroline Biéri; 4. Dora Meisterhans. **Juniors:** 1. Florian Schafer (France); 2. Fabien Chavaillaz; 3. Marc Weibel; 4. Aurélien Uldry. **Vétérans:** 1. Jean-François Junod; 2. Michel Vallat; 3. Ueli Kempf; 4. Alain Junod; 5. Claude Beyler; 6. Daniel Cattin; 7. Bernard Joriot; 8. Thierry Ray. **Hommes:**



Les Gollières

Un succès malgré un temps maussade.

(ptr)

1. Florian Ludi; 2. Pierre Knuchel; 3. Laurent Reichle; 4. Michael Schafroth; 5. Pascal Fleury; 6. Christophe Singele; 7. Nicolas Maret; 8. Vincent Froidevaux. **Ecoliers:** 1. Paulo Rodrigues; 2. Duhaut Boillat; 3. Michael Bering; 4. Andy Bering; 5. Nicolas Joriot. M. H.

Fondation Carrefour à Travers

Le triomphe des bonnes idées

Voici déjà cinq ans que la Fondation Carrefour, à Travers, et l'orphelinat SOS Copii de Sintana, en Roumanie, collaborent étroitement. De ces échanges fructueux est né un concept pédagogique aujourd'hui reconnu par le Ministère roumain de l'éducation et applicable à tout le pays. Rencontre avec Viorel Enache, le directeur de l'institution de passage en Suisse.

Plantons le décor! En octobre 1991, la Fondation Carrefour, qui prend en charge des «adolescents à problèmes», et SOS Copii (enfants, en roumain) paraphent un acte de jumelage. Un document qui, accroché au mur pour épater le visiteur, aurait pu rester symbolique. C'est mal connaître Viorel Enache et Gilles Pavillon, le PDG de Carrefour, deux hommes qui se sont battus pour faire triompher leurs idées.

De véritable «casernes à gamins», l'orphelinat de Sintana a éclaté en une myriade d'appartements collectifs, où les mères et les éducateurs vivent ensemble, comme dans une famille traditionnelle. Une famille qui possède son lopin de terre et quel-

ques animaux. Derrière ce modèle, un principe simple et sain: tu travailles, tu manges! Le cercle vicieux de la dépendance à l'aide humanitaire est rompu et le bien-être des gosses amélioré.

Pour mettre en pratique ce concept, la formation n'a pas été mise de côté. Des éducateurs neuchâtelois se sont rendus à Sintana et des cours ont été organisés en Suisse.

Pour le Roumain, le jumelage avec Carrefour a apporté de la crédibilité au projet, lequel constitue maintenant une base valable pour les 20 prochaines années. Reconnu par le gouvernement, le modèle fait tâche d'huile: les éducateurs de Sintana, qui ont été formés, ont pour mission de transmettre leurs savoirs.

Et l'avenir des collaborations entre SOS Copii et Carrefour? «Je souhaite que la formation et l'information professionnelles en constituent la base. Il ne faut pas refermer les portes.» D'autant que récession économique et changements structurels vont accroître les problèmes sociaux en Roumanie. Et comme il ne sert à rien que chacun réinvente la roue...

«Je tiens à remercier, sincère-

ment, le peuple et le gouvernement neuchâtelois pour leurs aides.» La conclusion de Viorel Enache vient du cœur.

DROGUE, NOUVEAU PROBLÈME

Viorel Enache n'est pas présentement en Suisse pour faire du tourisme. Deux semaines durant, le directeur de SOS Copii suivra des cours à la Fondation du Levant à Lausanne. Au menu, les toxicomanies, ses conséquences, ses préventions.

«Ce sont des problèmes qui arrivent en force en Roumanie, où nous vivons une époque de transformation et d'évolution des structures de la société. On s'attend à une augmentation de la consommation de drogues, dans cette période où la jeunesse n'a pas confiance en l'avenir.»

Le Roumain a déjà été confronté à la toxicomanie. De jeunes adultes quittant l'orphelinat angossés par les incertitudes de la vie ont chuté dans l'ornière. «Il serait dommage, après les avoir accompagnés pendant des années, de les laisser tomber.» Aussi, M. Enache souhaite développer un système de prévention en s'inspirant des expériences du Levant. MDC

BRÈVE

Buttes-La Robella Route fermée

Depuis hier et jusqu'au 25 octobre, la route menant de Buttes à La Robella est fermée à toute circulation en raison d'une importante coupe de bois. L'accès à La Robella demeure toutefois possible à partir des Cluds. A noter que la route sera tout de même utilisable les week-ends (le vendredi dès 18 heures). (mdc)

AGENDA

Couvét Alain Morisod en concert

Alain Morisod et son groupe Sweet People donneront un concert à Couvet le samedi 19 octobre prochain (Salle de spectacles dès 20 h 30). Avec pour invité spécial, John Starr. Vente des billets à la Pharmacie Bourquin, à Couvet (téléphone 038/63 11 13). (mdc)

Couvét Océan indien à découvrir

La Société d'émulation du Val-de-Travers et le Service culturel Migros présentent, dans le cadre du cycle «Connaissance du Monde», un film et une conférence de Claude Pavard sur les splendeurs des îles de l'Océan indien. Rendez-vous à la Salle Grise de Couvet (Hôtel de Ville) vendredi 11 octobre à 20 heures. (mdc)

Boudevilliers

Boxer romand en progrès

Créé en 1956, le Club du boxer de Neuchâtel, avec un effectif d'une soixantaine de membres, a organisé dimanche le concours romand au Val-de-Ruz, à Boudevilliers, sur les terrains de Biolet.

Venus de tous les cantons romands, les soixante propriétaires de boxers ont fait se mesurer leurs chiens à l'ouest de Dombresson, dans les disciplines d'obéissance, d'accompagnement et de défense.

Edouard Gutknecht, membre du jury de Genève, a relevé qu'il y avait des progrès par rapport aux dernières années, mais il a rendu attentif les moniteurs au travail encore à réaliser.

Le boxer est d'origine alle-

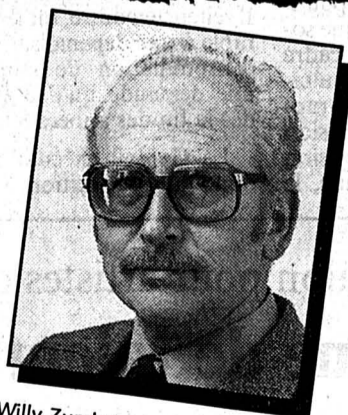
mande. La race a été créée par un groupe de cynophiles bavarois. Et leurs noms portent des particules bien germaniques.

RÉSULTATS

Accompagnement I: 1. Rocco Francesco (GE) avec «Jordan de la Favorite», 285 points; 2. Edith Brumana (VD) avec «Gosmo Lee d'Chénous», 284; 4. Aline Breguet (NE) avec «Laura von Larsedna», 281; 5. Maya Pittet (NE) avec «Nulda d'Chénous», 273. **Accompagnement III:** 1. Daniel Meyer (NE) avec «Duna von Baldu», 262. **Défense I:** 1. Myriam Féser (GE) avec «Flynn du Keriki», 254. **Défense III:** 1. Michel Jacquemettaz (GE) avec «Gaspar de la Brevenne», 276. (mh)

Loi sur le travail

OUI



Willy Zurcher
Chef d'entreprise, Delémont

Si nous voulons conserver nos clients et en acquérir de nouveaux, nous devons être plus rapides et plus souples que nos concurrents. Avec la nouvelle loi sur le travail, les entreprises suisses pourront garder une longueur d'avance.

Comité romand pour la loi sur le travail
Case postale 8615 • 3001 Berne

DIVERS

Message à nos annonceurs Prescriptions de date

Il peut arriver que, malgré la meilleure volonté de l'éditeur, des impératifs techniques ne permettent pas de publier une annonce dans le numéro prescrit.

C'est pourquoi:

chaque éditeur se réserve, pour des raisons techniques, la faculté d'avancer ou de retarder d'une édition, sans en avertir préalablement l'annonceur, la publication des insertions avec dates prescrites, mais dont le contenu n'exige pas absolument la parution à un jour déterminé. La publication dans une autre édition d'une annonce n'exigeant pas une parution à une date fixe ne peut donner lieu ni au refus du paiement de l'annonce ni à une demande en dommages-intérêts.

Extraits des conditions générales de l'AASP en relations avec les annonceurs.

L'Impartial

OFFRES D'EMPLOI

Hôpital du Val-de-Ruz 2046 Fontaines

Afin de compléter nos équipes de soins du service de Médecine et du service de Chirurgie, nous cherchons à nous assurer la collaboration

d'une infirmière diplômée

Ce poste à temps partiel (80%) et à repourvoir au 1er novembre 1996 ou à convenir.

Les renseignements sont à demander à l'infirmier-chef (tél. 038/53 34 44) et les offres écrites à adresser à la Direction de l'Hôpital du Val-de-Ruz

29-61107

Solution du mot mystère
AILERON

Activité de l'hôpital du district de Courtelary

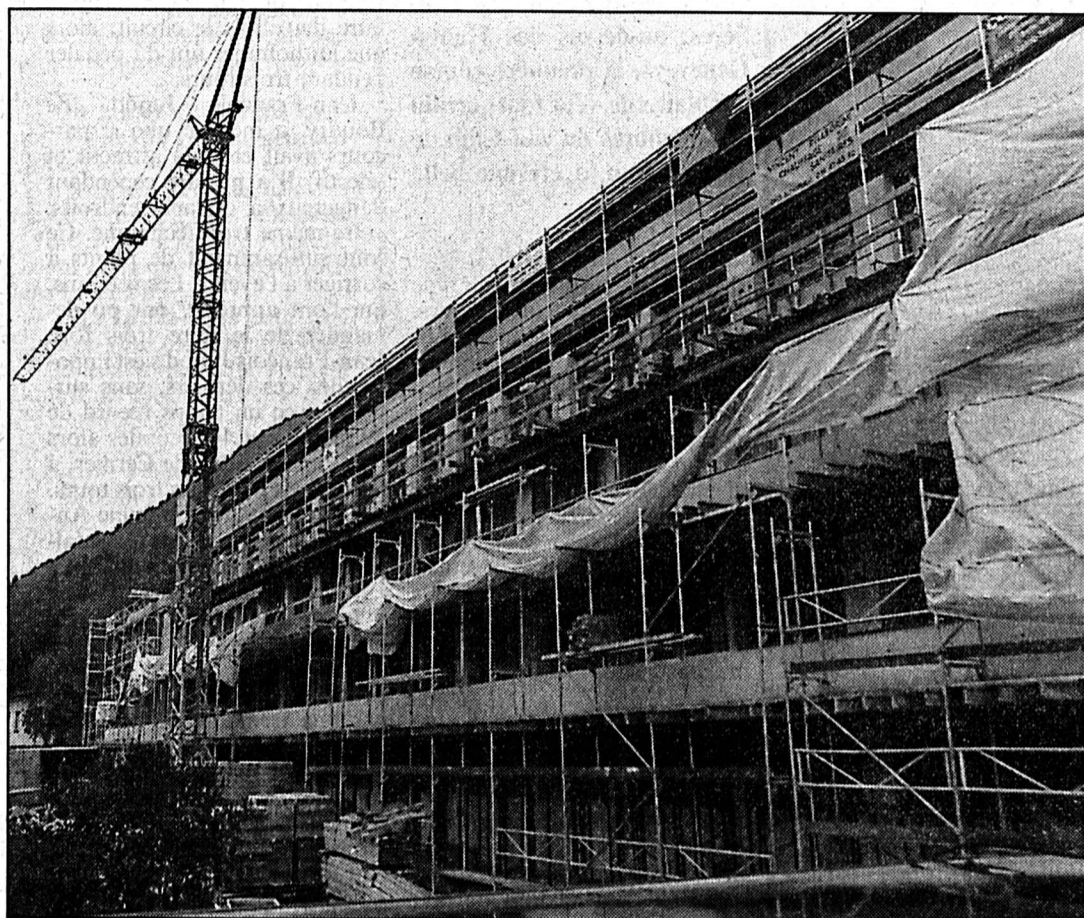
Dans une période charnière

Les traditions débouchent sur des habitudes difficiles à bousculer. Plus de 10 ans après la création du Syndicat de l'hôpital du district de Courtelary, le rapport d'activité de l'établissement continuait d'être publié dans celui de l'association des œuvres d'utilité publique. Désormais, il bénéficie de son propre support. Ce changement permet à l'année 1995, contrairement à ses devancières, d'être véritablement passée au peigne fin.

Quelle est l'activité de l'hôpital du district de Courtelary? Jus-

qu'ici, quelques pages, intégrées dans le rapport annuel de l'association des œuvres d'utilité publique, la résumaient. Trop succinctement aux yeux de John Buchs, élu, en décembre dernier, président du Comité du syndicat hospitalier. D'où la nécessité de remédier à cette lacune, unanimement déplorée par les membres de cet organe et par la direction de l'établissement.

Décision fut donc prise de publier un rapport annuel propre au fonctionnement de l'hôpital du district. Cette intention se concrétise par l'édition d'une brochure, à peine sortie de presse, d'une vingtaine de pages. S'y trouve passée au peigne fin l'activité de 1995, une année qui fera date dans l'histoire de l'établissement hospitalier régional.



En chantier

La rénovation de l'ancien hôpital se poursuit. Si le calendrier des travaux continue d'être respecté, ce bâtiment devrait être opérationnel le 1er janvier 1998. (Impar-Chiesa)

RÉNOVATION ET PLANIFICATION

Il y eut tout d'abord l'arrêt des travaux de rénovation de l'ancien hôpital, suite à la plainte formulée par 11 communes sur les 12 englobées dans le syndicat hospitalier, finalement levée lors d'une séance de conciliation. Cet épisode a engendré une nouvelle planification des travaux. Pour l'heure, le chantier suit son cours et le désir de s'appuyer sur un bâtiment opérationnel au 1er janvier 1998 reste réaliste.

Sorti du cadre de la construction du nouveau complexe, 1995 fut aussi pour le canton de Berne l'occasion de concocter, sous la pression des caisses-maladie et en fonction de la LA-Mal, une nouvelle planification hospitalière. Actuellement qua-

tre propositions sont en discussion.

ÉCHÉANCES ANTICIPÉES

La direction de l'hôpital sait qu'elle doit attendre des réformes envisagées au niveau fédéral et cantonal une diminution de la durée d'hospitalisation et l'introduction du coût par cas. Dans cette perspective, elle a mis en place un système de calcul permettant de connaître le prix de revient par cas et d'organiser le service ambulatoire qui sera sollicité par le raccourcissement obligé de la durée d'hospitalisation.

Pour Henri Pigeon, et il le dit dans son rapport de directeur, le principal défi consiste désormais à défendre l'identité d'un hôpital de langue française

implanté à une extrémité du canton.

Au-delà de ces considérations générales, le rapport annuel 1995, contrairement à ses prédécesseurs, permet de pénétrer dans les différents services de l'établissement. Tiré à 600 exemplaires, ce document s'offrira, notamment, pour le lectorat, les députés, les conseillers d'exécutifs et de législatifs des communes membres du syndicat et les quelque 210 collaborateurs actifs sur les hauteurs de Saint-Imier.

Si les employés figurent en place sur la liste des destinataires, c'est que le comité de l'hôpital croit aux bienfaits d'une culture d'entreprise développée. (nic)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Dominique EGGLEER
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07
Nicolas CHIESA
Tél/fax: 039/41 22 22

BRÈVES

Saint-Imier

Nonagénaire fêtée

A Saint-Imier, Marie Klopfer a rejoint le club des nonagénaires. A l'occasion de son anniversaire, elle a reçu la visite de Mary-Louise Aeschlimann, conseillère municipale, et de Yanick Courvoisier, préposé au contrôle des habitants. Les autorités municipales ont remis à cette jubilaire le traditionnel cadeau, soit deux vrenelis et une gerbe de fleurs. (cm)

Conseil général imérien

Double rocade jurassienne

La composition de la fraction d'Alliance jurassienne, siègeant au Conseil général, va subir deux modifications. Patrick Zihlmann met un terme à son mandat législatif avec effet immédiat. Par ailleurs, il démissionne des commissions de l'école primaire et d'exploitation des installations sportives pour le 31 octobre. Daniel Golay a, lui aussi, communiqué son intention de rendre son tablier de conseiller général au 31 décembre. Deux femmes succéderont aux démissionnaires. Conformément aux résultats des dernières élections municipales, Pascale Hinterloz et Nicole Lebois sont élues au législatif imérien. (cm-Imp)

AGENDA

Les Reussilles

Rencontre d'ainés

La section bernoise du Mouvement des aînés organise un repas le mercredi 9 octobre 96, dès 11 h 30 à l'Hôtel de la Clé aux Reussilles. Les membres du «Club découverte» agrémenteront le dessert. Des diapositives et une vidéo leur permettront de commenter quelques-unes de leurs balades. Cette rencontre sera, par ailleurs, l'occasion de découvrir les activités du Mouvement des aînés. A Sonceboz, Suzanne Charrière recueille les inscriptions pour le repas, au tél. (032) 97 10 44. (comm)



Radio Jura bernois

11.00 RadioMania. 11.15 Jeu de la cabine téléphonique. 11.30 L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 12.00 Les titres de l'actualité. Météo. 12.05 Les activités villageoises. 12.15 Le journal de la mi-journée. 12.30 RadioMania. 12.35 L'agenda. 13.00 A l'occase. 13.40 Naissances. 13.50 RJBulle. 14.00 100% musique. 16.00 Flash. 16.05 Métro musique. 16.15 Le CD de la semaine. 16.30 Le jeu du mot qui manque. 16.45 Chronique TV. 17.00 Flash. 17.20 Les activités villageoises. 17.30 Top 40. 17.45 Jeu. 18.00 Le Journal du soir. 18.30 Antipasto misto. 19.00 Flash. 19.05 100% Musique.

Du boulot à tous les étages

Affecté d'un excédent de charges de 4,7 millions de francs, l'exercice 1995 a vu l'hôpital de Saint-Imier être occupé à 82% de ses capacités. La durée moyenne d'hospitalisation s'est élevée à 11,4 jours.

En médecine, 916 patients ont été accueillis. Plus de 80% des entrées dans ce service se sont effectuées en urgence. Cette statistique englobe 22 cas de suicide et 20 cas de jeunes gens présentant des symptômes aigus liés à la drogue.

Le service de chirurgie a gardé une activité stable. Le nombre de personnes hospitalisées, les journées d'hospitalisation, le taux et la durée moyenne d'occupation sont comparables à 1994. Dans un futur proche, les progrès de la chirurgie ambulatoire devraient, logiquement, entraîner une diminution du nombre des malades hospitalisés.

UN SCANNER DANS LE VISEUR

Installé depuis deux ans et demi au home La Roseraie, le service de gynécologie a enregistré 2300 journées d'hospitalisation. 110 gosses - 49 filles et 61 garçons - ont poussé leur premier cri à l'hôpital de Saint-Imier.

Au niveau de la radiologie, malgré la concurrence qui s'est développée et équipée de gros matériel, l'activité du service est en progression de 11% pour atteindre 30.928 clichés tirés. L'acquisition d'un scanner est à l'étude, puisque ce type de matériel est jugé indispensable au développement des activités médico-chirurgicales dans un hôpital. Dans le département de physiothérapie, 7193 traitements ont été prodigués, soit 281 de plus qu'en 1994.

Forte de 12 personnes, la brigade de cuisine a préparé chaque jour en moyenne 240 repas, pour les patients et le personnel de l'hôpital bien sûr, mais aussi pour le home La Roseraie, la prison de Courtelary et l'antenne de Bellelay à Saint-Imier. Enfin, un chiffre d'affaires de 284.000 francs permet à la cafétéria de présenter des comptes équilibrés. (nic)

Action automnale de Pro Senectute

Solidarité en faveur des personnes âgées

Depuis plusieurs années, Pro Senectute Jura bernois contribue au bien-être des personnes âgées dans la région. Pour l'aider à honorer son mandat, sa collecte automnale est de la première importance.

Par le biais de diverses prestations, Pro Senectute Jura bernois propose son aide en cas de difficultés financières ainsi que des conseils lors de problèmes personnels. La section régionale est liée à la Fondation faîtière de Pro Senectute, la plus grande organisation suisse au service des personnes âgées, dont elle défend les intérêts au niveau fédéral et cantonal.

INDISPENSABLES PARTENAIRES

Les dernières actions de cette institution l'ont vue s'engager auprès de la Confédération pour le maintien de l'indice mixte servant à déterminer les rentes AVS et pour l'amélioration des prestations complémentaires. Par sa collecte d'octobre, Pro Senectute Jura bernois en appelle à la solidarité de la population locale avec les personnes

âgées de la région. Bien vieillir ne va pas de soi. C'est pourquoi cet organisme œuvre, dans les districts de Courtelary, Moutier et de La Neuveville, afin que les personnes âgées puissent rester aussi longtemps que possible chez elles.

Pro Senectute s'intéresse aussi aux proches des personnes dépendantes, qui accomplissent dans l'ombre et en toute discrétion un travail inestimable. L'aide des proches est d'autant plus sollicitée que les moyens financiers diminuent.

Soucieuse de ne pas déchirer ce tissu social, l'institution Pro Senectute met à disposition des professionnels et propose un choix de mesures visant à décharger les personnes qui apportent l'aide: conseils individuels en cas de problèmes matériels, personnels ou juridiques, Aînés et Sports, thés dansants itinérants, sorties, cours de stimulation-mémoire et vacances accompagnées. Le centre d'information et d'action sociale de Tavannes attache une grande importance à la prise en charge sociale et ambulatoire des personnes âgées. (sp-Imp)

Consommation de stupéfiants

Permissivité bernoise

Le gouvernement bernois est favorable à la dépenalisation de la consommation des stupéfiants. La procédure de consultation liée à la révision de la loi sur les stupéfiants lui permet de rappeler une position, adoptée à la fin des années 80.

Le Conseil exécutif bernois estime que la future politique de la drogue en Suisse devra avant tout être intégrée dans la politique de la santé et la politique sociale. Appelé, dans le cadre d'une procédure de consultation, à se prononcer sur le rapport final de la commission d'experts chargée de la révision de la loi sur les stupéfiants, le

gouvernement bernois souligne que les poursuites pénales doivent viser uniquement à lutter contre le crime organisé et à protéger la population.

Par ailleurs, l'exécutif approuve les mesures proposées par le rapport dans le domaine thérapeutique et exige du Conseil fédéral qu'il prenne rapidement une décision quant aux modèles définitifs de prescription sous contrôle médical. Il réitère, en outre, qu'il est favorable à une dépenalisation de la consommation de stupéfiants, une demande qu'il a formulée dès la fin des années 80.

Le Conseil exécutif soutient donc la proposition visant à

abroger le caractère pénal de la consommation de drogues, estimant qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction. De plus, il souhaite que les produits issus du cannabis soient rayés de la liste des produits interdits.

Compte tenu de la situation des finances cantonales, il ne peut pas mobiliser de fonds supplémentaires dans le domaine des toxicomanies. Il demande donc à la Confédération qu'elle continue à apporter son soutien financier. Enfin, le gouvernement bernois souligne que sa position dans le domaine de la politique de la drogue a été, récemment, approuvée de manière explicite par le Grand Conseil. (oid)

Saint-Imier: salon pour artistes amateurs

Une vitrine de talents ignorés

Organisé par le Centre de culture et de loisirs, le 4e Salon des artistes amateurs se tiendra au Relais du 24 janvier au 16 février 1997. Reste aux personnes intéressées par la perspective d'exposer à retourner un dossier de candidature.

Tout amateur dans la discipline des arts plastiques, de la peinture au dessin, en passant

par la sculpture, la photographie, le modelage ou la gravure, est invité à se faire connaître. La sélection sera faite à partir de dossiers complets: textes de présentation des candidats, technique de travail et quatre photographies d'œuvres réalisées.

A joindre impérativement une enveloppe timbrée avec nom et adresse pour le retour des docu-

ments. Seules les œuvres des candidats retenus seront exposées pour permettre à chaque participant de présenter une série représentative de son travail.

Délai pour l'envoi des dossiers: 31 octobre 1996. Ils sont à adresser au Centre de culture et de loisirs, rue du Marché 20, 2610 Saint-Imier. (sp)

Collège Saint-Charles

Les festivités du centenaire

Fondé en 1897 par Ernest Daucourt qui créa d'abord une classe d'études, puis un institut, le Collège Saint-Charles entamera les festivités de son centenaire dès ce mois. En plusieurs étapes, elles s'achèveront en novembre 1997.

Le 26 octobre, la fête commencera par une messe célébrée par Mgr Kurt Koch, évêque du diocèse, à l'église paroissiale. Le lendemain, la Chapelle vocale de l'Université de Lausanne dirigée par Gonzalo Martinez donnera la Missa Scala Aretina et d'autres morceaux. En décembre, le chœur du Collège dirigé par Christine Barré donnera trois concerts à Delémont, Porrentruy et aux Bois. En février, la troupe du Collège interprétera «Les brumes de Manchester» de Frédéric Dard. En mars, c'est le Collegium Musicum de Lucerne qui donnera un concert. On attend aussi la venue d'une personnalité médiatique - Albert Jacquard ou d'au-

tres - selon des modalités encore à définir.

RETROUVAILES DES ANCIENS

Les anciens du Collège, dont 500 sont membres de l'Amicale, se retrouveront les 2 et 3 mai sous un chapiteau dressé dans la cour du Collège. Les vedettes de ces jours seront la Studentemusik d'Einsiedeln et le Brass Band Berner Oberland.

Au printemps, paraîtra en outre une plaquette historique retraçant les moments forts de l'histoire du collège. Les apothéoses de ces fêtes qui dureront «d'une Saint-Charles à la suivante» seront, en octobre 1997, un récital du chœur Exultate et, le 8 novembre, une messe célébrée par Mgr Henri Salina, abbé de Saint-Maurice qui a fourni de nombreux chanoines-enseignants au collège, de 1925 jusqu'en 1970.

LA CAMPAGNE DES 3 MILLIONS

Le collège Saint-Charles n'entend pas faire de ce centenaire une simple évocation du passé. Il espère profiter de faire conna-



Centenaire

Une vue partielle du Collège Saint-Charles.

(Giordano)

gnement, notamment en moyens informatiques.

Quant aux festivités du centenaire, leur budget se monte à 265.000 francs, mais ce montant devrait être entièrement couvert par les recettes prévisibles. Les organisateurs espèrent même qu'il leur sera possible de verser une contribution importante au fonds de «Saint-Charles demain» en vue de financer les investissements précités.

TROIS BACS EN QUATRE ANS

Sur le plan pédagogique, Saint-Charles offre désormais les baccalauréats A, B, et D (langues modernes) en quatre ans. D'abord le pion à l'enseignement public, il dispense l'allemand en classes d'immersion en 5e et 6e primaire, en 7e aussi dès août prochain. Les branches d'histoire, de géographique, la gymnastique et les arts sont enseignés dans la langue de Goethe. Les premiers bénéficiaires de cette méthode sont écoliers, ce qui justifie le pluralisme scolaire dont se prévalent les responsables de Saint-Charles. Nous y reviendrons prochainement.

V. G.

Rédaction

JURA

Tél: 039/51 20 51

Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Mgr Galliot à Miécourt
Vive contestation

La venue dans le cadre de la bulle du Forum économique de Mgr Jacques Galliot à Miécourt, la semaine prochaine, suscite des réactions. Les mots «Galliot dehors» ont été écrits avec un aérosol sur un mur de l'école de Miécourt. La commune a porté plainte. Selon les autorités, il semble bien que les indices d'appréciation soient minces, que ce slogan concrétise une certaine opposition à tout ce qu'entreprennent les autorités locales. (vg)

Saignelégier

Marché d'élimination

Marqué par la présence de plus de 200 têtes le marché d'élimination de lundi à Saignelégier a connu une stabilité des prix à de niveaux très bas. Il n'y a eu de surenchère sur les taxations que concernant les brotards et les vaches à saucisses, en raison d'une action de congélation. Les prix des taureaux et de génisses sont restés assez nettement inférieurs aux prix indicatifs suisses. (vg)

J'ÉCOUTE 1008
FREQUENCE JURA

5.58 Ephéméride. 6.00 Infos FJ. 6.08 Le journal du matin. 7.30 Flash FJ. 8.00 Infos FJ. 8.05 Le journal du matin. 8.30 Flash FJ. 9.05 Transparence 9.50 Jeu PMU. 11.05 Pronostic PMU. 10.07 Transparence. 10.15 Odyssée du rire. 10.30 Info Plus (rediffusion). 11.00 Flash FJ. 11.05 Eldorado. 11.15 Jouer n'est pas gagné! 11.30 Pronostic PMU. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Infos titres. 12.15 Jura Midi. 12.35 Météo. 12.37 Carnet rose. 12.45 Sur le pont Moulinet (R) 12.55 Trock en stock. 13.00 Platine. 13.30 Verre azur. 16.00 Flash FJ. 16.03 Sortie de secours. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.20 Question de temps. 18.31 Question de temps. 19.00 Si on chantait. 19.31 Les soirées. 0.00 Trafic de nuit.

A Saignelégier cette fin de semaine

La 3e Fête de la montgolfière

Après le succès de ses devancières, la 3e Fête de la montgolfière, qui se déroule samedi et dimanche à Saignelégier, est promise à un beau succès si les conditions atmosphériques sont favorables. La participation de 30 aéronefs dont 4 français est annoncée.

Comme précédemment, la manifestation comptera plusieurs temps forts. Le gonflage des ballons, de nuit, le samedi soir, en constitue manifestement un, d'autant plus envoûtant qu'il est accompagné d'une musique prenante et insistante.

VOLS DE PASSAGERS

La possibilité offerte au public, sur inscription, de participer à

des vols en tant que passagers constitue une autre attraction. C'est assurément l'occasion de faire un baptême de l'air original et qui ne comporte en principe pas de risques.

Il est aussi intéressant de suivre de près les évolutions de montgolfières de dimensions réduites, qui sont télécommandées, ce qui constitue une autre attraction. Des émotions fortes sont aussi produites par le lancer de boomerang, cette arme favorite des aborigènes australiens dont on pourra construire des modèles sur place.

Enfin, les démonstrations de cerfs-volants, en solitaire et en

groupe, charmeront également les yeux, non seulement par l'audace des figures mais aussi par le chatolement des couleurs de ces engins. En cette période de vacances, des classes d'école participeront à la construction de cerfs-volants.

UN TRUC QUI DÉCOIFFE

Si, par certains aspects, la fête de montgolfière est une manifestation qui décoiffe, les apprentis-coiffeurs du Jura se livrent eux à la création de coiffures extraordinaires qui en surprennent plus d'un.

On pourra voir aussi des artisans au travail. Bref, la fête promet d'être belle sur l'emplace-

ment qui accueille le Marché-concours en août. Les festivités commencent samedi à 9 h 30 et reprennent à 13 h 30 après le repas, la confection des coiffures se déroulant dès 22 heures. Les vols avec passagers sont programmés le dimanche dès 9 h 30, une prestation équestre mettant un terme à la fête, sur le coup des 16 heures.

CLAUDE NICOLLIER
EN CONFÉRENCE

Un autre point fort de la fête sera la conférence que prononcera l'astronaute suisse Claude Nicollier, samedi dès 20 h 30 dans la salle de l'Hôtel de Ville. Il évoquera évidemment ses vols dans l'espace.

Citons encore d'autres animations: une démonstration de vélo-trial par Dave Rollier et son équipier, un stand multi-média et l'Internet par la maison IBM, une présentation du service de contrôle aérien suisse et celle d'un taxi d'époque.

De plus, l'Aéro-club de Suisse, sachant que près de 15.000 personnes sont attendues à cette manifestation, y tiendra un stand d'information sur tous les sports aériens.

Enfin, les organisateurs mettent sur pied le traditionnel concours de photographies montrant les divers événements de cette manifestation. V. G.

Rural incendié à Courroux

1,5 million de dégâts

Le rural attenant à l'Hôtel de l'Ours a été complètement détruit par un incendie dimanche dans la soirée. Les deux immeubles contigus ont aussi subi d'importants dégâts dus à l'eau, particulièrement à l'Hôtel de l'Ours qui sera fermé pendant plusieurs semaines. Les pom-

piers de Courroux, Delémont et Courrendlin ont maîtrisé le sinistre après deux heures de travail. Une dizaine de porcelets ont péri dans les flammes. Une enquête a été ouverte en vue d'élucider les causes de cet incendie, mais la police ne dispose d'aucun indice pour le moment.

Les habitants ont été relogés provisoirement dans un appartement du village. Le grenier de la maison familiale est aussi complètement détruit. Il semble que le mur coupe-feu du rural n'était pas construit jusqu'au faite, ce qui a favorisé la propagation de l'incendie. (vg)

PUBLICITÉ

1 ENTRÉE GRATUITE
POUR 1 ENTRÉE PAYANTE

MUSEE
De L'Automobile
MURIAUX

CH - 2338 MURIAUX JU 032 951 10 40
Valable jusqu'au 17 novembre 1996

A découper

IMMOBILIER

A louer pour début 1997

Hôtel
de la
Croix-
Fédérale

2322 Le Crêt-du-Loche

Comprenant:

- un restaurant
- salles pour banquets et sociétés
- chambres d'hôtel
- un appartement
- deux garages

Les intéressés sont priés d'adresser leur offre à: M. Louis Schneider
rue du Loche 21
2300 La Chaux-de-Fonds 132-795327

Cité de la Charrière

MAGNIFIQUE
APPARTEMENT
DE 4 1/2 PIÈCESAu rez-de-chaussée ouest
avec terrasse

Magnifique cuisine agencée avec des matériaux de qualité, coin à manger, salon avec très belle cheminée, grande salle de bains avec double lavabo, WC séparés, 3 chambres à coucher. Affaire à saisir.

espace & habitat

Av. Léopold-Robert 67
Tél. 039/23 77 77-76 132-795148DONNEZ DE VOTRE SANG
SAUVEZ DES VIESA louer
cti
gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 20 07

A LOUER à Corcelles

Rue des Courtils
**surface commerciale
ou industrielle
de 395 m² environ**

Entrée individuelle de plain-pied.
Monte-charge sur 2 étages.
Locaux terminés, très bien
aménagés.

Proche de la gare. PSP/007

UNPI 28-60147

UNION NEUCHÂTELLOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

EXAFID

NEUCHÂTEL - Puits-Godet 22

Tél. 038/25 46 38

A vendre
à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLES LOCATIFS

Très bonnes affaires.
Bons rendements.

Descriptifs et renseignements
chez Exafid SA, Neuchâtel 28-00851

Couple cherche à acheter

PETITE MAISON FAMILIALE

individuelle ou mitoyenne
à La Chaux-de-Fonds.
Faire offre sous chiffre O 132-795226
à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds. 132-795226

A VENDRE
LE LOCLE

dans ancien immeuble entièrement
rénové en 1989

APPARTEMENTS
de 3 1/2, 4, 5 pièces
et 5 pièces en duplex

Surface habitable entre 113 m² et
209 m². Cuisine très bien agencée,
salle de bains/WC et WC séparés.
Dépendances. Deuxième salle d'eau
avec douche pour les 4 et 5 pièces
Pour tous renseignements et notice
sans engagement, s'adresser à

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A

Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42
132 794625

Entrepreneur dynamique, Julius Maggi est né il y a 150 ans

Un précurseur social

Julius Maggi naît à Frauenfeld le 9 octobre 1846 en pleine révolution industrielle. Roi de la soupe déshydratée et inventeur du fameux Maggi, ce fils d'immigré lombard ne s'est pas contenté d'être un entrepreneur imaginaire. Soucieux de la qualité de vie de ses ouvriers, il a institutionnalisé le congé du samedi après-midi.

Après une scolarité agitée et un apprentissage dans une minoterie de Budapest, il reprend en 1869 la direction du moulin à broyeurs de son père à Kempthal (ZH). Mais cette branche est en pleine crise. Pour survivre, Maggi doit exploiter d'autres voies de production. A l'époque, les conditions de vie des ouvriers sont difficiles. Hommes et femmes travaillent. Leurs logements sont souvent éloignés de l'usine. La protection sociale reste encore une vue de l'esprit, et les salaires sont misérables. L'alimentation des gens est souvent carencée, en raison principalement du manque de temps et d'argent. Une hygiène douteuse facilite la propagation des maladies provoquant ainsi une

hausse du taux de mortalité notamment infantile.

Maggi entend alors parler des travaux du Docteur Fridolin Schuler. Pour améliorer le quotidien des ouvriers, ce dernier prône l'utilisation des légumineuses, bon marché et à haute valeur nutritive. Elles peuvent, après un prétraitement approprié, pallier les difficultés de cuisson de l'époque. Il s'agit juste de mettre au point la méthode. Audacieux, Maggi s'attelle à la tâche. Il y parvient en 1884, avec une farine de légumineuses qui permet la préparation rapide de repas économiques.

Les débuts sont encourageants mais la soupe a du mal à percer. Maggi persiste et lance d'autres produits. Il présente en 1886 des soupes préparées qui remplaceront celles de légumineuses. La même année, il lance son fameux condiment liquide, le «Maggi». Le produit apparaît déjà dans son flacon actuel brun au col allongé.

Et c'est le vrai départ. Son produit rencontre le succès. Signe de la popularité de l'inventeur, la livèche, plante condimentaire au goût similaire, est dès lors surnommée «herbe à Maggi», alors qu'elle n'entre pas dans la composition du produit. Galvanisé, Maggi sort des bouillons sous forme de cap-



Nestlé a repris Maggi en 1947
Au bilan, 16.000 produits vendus dans plus de cent pays et des entreprises dans 60 pays.

sules et de cubes. Perfectionniste, il continue à affiner ses produits sur le goût, la forme et la présentation. En outre, il possède dès 1893 sa propre ferme garantissant un approvisionnement en légumes frais, comme le rappelle Nestlé dans une plaquette publiée pour l'anniversaire.

Le jeune chef est convaincu que pour garantir le succès de l'entreprise, capital et qualité ne

suffisent pas. Il faut que les gens voient le nom, connaissent l'existence des produits. Il mise ainsi beaucoup sur la publicité. Dans un premier temps, il conçoit lui-même ses «réclames». Débordé, il confie en 1886 cette tâche à Frank Wedekind. Grâce aux annonces dans les journaux, aux affiches et aux panneaux en métal émaillé, les couleurs jaune et rouge du produit sont bientôt universelle-

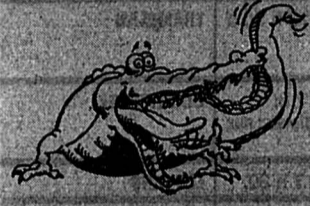
ment connues. Maggi a des succursales dans toute l'Europe et même une agence aux Etats-Unis.

Entrepreneur visionnaire, Maggi se montre aussi social. Il saisit avant les autres patrons le rôle social de l'entreprise. En 1906, il est le premier à introduire en Suisse le congé du samedi après-midi. Tout au long de sa vie, il se montre progressiste. Il ouvre une cantine d'entreprise en 1892, fait construire des logements pour ses ouvriers et n'oublie pas son personnel resté fidèle malgré des débuts difficiles.

Il fonde aussi sa propre caisse-maladie, introduit des primes d'ancienneté, une caisse de compensation, institutionnalise les rentes de veuve et de vieillesse, les allocations pour enfants. Autant d'acquis sociaux qui ne seront jamais remis en question par ses successeurs.

Établi à Paris en 1901, Julius Maggi consacra la fin de sa vie à la distribution du lait frais, qu'il jugeait utile pour compléter une alimentation souvent déséquilibrée. Il décède le 19 octobre 1912 d'une hémorragie cérébrale, après s'être efforcé toute sa vie de concilier intérêts économiques et protection des ouvriers.

(Marie-Noëlle Bassin/ats)



HELVETAS

25e calendrier



Superbe, comme toujours, le calendrier d'Helvetas est consacré, pour l'année 1997, aux chemins - concrets ou spirituels, physiques ou intérieurs - que les hommes et les femmes parcourent dans le monde. Cette invitation à rencontrer la vie quotidienne en Afrique, en Asie et en Amérique latine est assortie de treize photos grand format en couleurs, appuyées par des textes d'information. Des images du Sud, dont le succès ne se dément pas: en 1973, le premier tirage affichait 8000 exemplaires, aujourd'hui, on en compte 50.000. Le bénéfice des ventes participe au financement des programmes de développement d'Helvetas. (sg)

Information: Helvetas, rue de la Mercerie 3, CP 3012, 1002 Lausanne (☎ 021/323 33 73).

RSR LA PREMIÈRE

Chacun pour tous

Solidaire et rassembleuse, la Radio Suisse Romande a lancé, depuis le début de ce mois, une opération radio-phonique impliquant plusieurs émissions de la première chaîne et touchant aux liens sociaux. Jusqu'à la fin de l'année, «Chacun pour tous», un projet d'Isabelle Binggeli et de Patrick Ferla, a pour objectif d'ouvrir des portes, de miner les impasses démotivantes de l'existence, en sollicitant le dialogue. Dès lors, l'émission propose aux auditeurs de lui faire part de projets qui leur tiennent à cœur - économique, projet de vie, de société, d'une région... -. Chacun d'entre-eux sera examiné et analysé en fonction de sa crédibilité et de sa faisabilité, par un comité formé de personnalités du monde de l'économie, des sociologues, de Mgr Mamie, etc. Enjeu du projet: la solidarité contre la fracture sociale, sujet qui sera examiné sur les ondes au fil des semaines. (sg)

Contact: ☎ 021/318 11 11.

Vingt après sa mort

Coghuf célébré

Le peintre, sculpteur et verrier bâlois Coghuf est décédé il y a vingt ans. Une trentaine de ses œuvres sont proposées par la galerie Courant d'Art, de Chenevez (JU). Le public y découvre aussi cinquante autres travaux d'artistes suisses contemporains réputés.

Les œuvres présentées proviennent de la collection réunie par Robert Spreng, photographe officiel du Kunstmuseum de Bâle. A son décès, il l'a léguée à sa commune d'origine, Reiden (LU). «Faute de moyens financiers, celle-ci a entreposé ces quelque 200 toiles, sculptures, vitraux et dessins dans un abri situé sous l'école communale», explique Yves Riat, responsable de la galerie Courant d'Art.

Un choix de 80 œuvres de cette collection est proposé dans l'ancienne propriété du lieutenant du Prince évêque, une bâtisse du XVIIe siècle, transformée en galerie d'art en 1992. Sur

près de 550 m², le visiteur y découvre notamment des paysages et des aquarelles de Cuno Amiet, Serge Brignoni, Paul-Basilus Barth, Louis Moilliet ou Niklaus Stoeklin. En outre, le public peut aussi admirer une trentaine d'œuvres de jeunesse de Ernst Stocker, dit «Coghuf», dont certaines marines montrées pour la première fois.

Coghuf est né à Bâle en 1905. Après une formation de serrurier, il opte pour la peinture dès la fin des années '20. Il séjourne plusieurs fois à Paris, où il peut mieux découvrir l'œuvre de van Gogh et de Cézanne. Il s'installera dans les Franches-Montagnes en 1934, une région qu'il ne quittera plus jusqu'à son décès en février 1976.

(ats)

Chenevez, Galerie Courant d'Art, jusqu'au 13 octobre (mercredi-dimanche 14-18 h, jeudi 20-22 h). Catalogue bilingue français-allemand.

L'Egypte pharaonique ne cesse de surprendre

Forteresse et pyramides

Datant de plus de 3000 ans et dénichée par une mission archéologique argentine, une forteresse construite par le célèbre pharaon Ramsès II a été découverte dans l'ouest de la péninsule du Sinaï. «La mission a découvert des parties d'enceinte de la forteresse ainsi que certaines habitations et des dépôts construits en terre cuite autour de la forteresse», a précisé M. Hassan, secrétaire général du Conseil suprême des antiquités égyptiennes (CSA). La forteresse est située dans la région de Qantara-Charq, à 15 km à l'est du canal de Suez, selon lui. «Des inscriptions du temple du roi Seti Ier (1312-1298 av. J.C.) ont fait état de la construction dans le Sinaï de douze forteresses pharaoniques, dont quatre ont été retrouvées jusqu'à présent», a ajouté M. Hassan. Ramsès II, le plus célèbre pharaon du Nouvel Empire, qui a régné de 1298 à 1235 av. J.C., après le décès de son père Seti Ier, est connu par ses victoires militaires en Orient, dont celle de Qadesh contre les

Hittites. Il a construit dans le Sinaï plusieurs forteresses, comme ligne de défense de l'Egypte.

REOURVETURE

Par ailleurs, l'un des ensembles de pyramides les mieux protégés d'Egypte a été récemment rouvert, après que la création d'une base militaire avait soustrait ce site aux touristes durant quarante ans.

Les cinq grandes pyramides de Dahchour, à 40 km au sud du Caire, ne s'effacent que devant la célèbre triade de Gizeh. Elles bénéficient d'une situation privilégiée dans un désert à l'abri de la circulation et des hauts immeubles qui encombrent Gizeh.

On y trouve aussi la seule «vraie» pyramide du monde et l'unique pyramide rhomboïdale ou «penchée», dont certains éléments en bois de cèdre proviennent du Liban et sont encore en parfait état. Ces deux pyramides ont été édifiées par le pharaon Snéféron en un temps d'expérimentation architecturale. Snéfé-

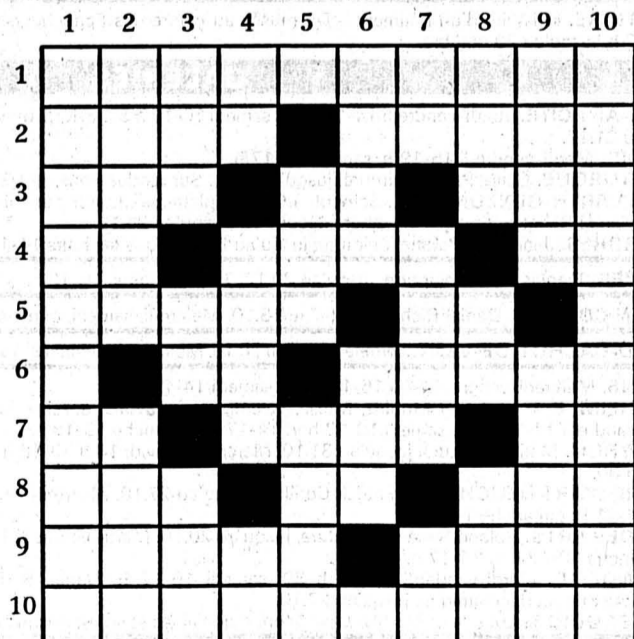
rou, qui régna vers 2600 av. J.C., fut le père de Kheops.

«Cela en fait l'un des plus importants sites archéologiques de l'Antiquité», a déclaré Ali Hassan. «C'est en outre un des lieux où l'on respire l'histoire de l'Egypte. Le désert est vierge, on n'y déplore ni invasion d'édifices modernes, ni pollution.»

Le département des antiquités a persuadé l'armée d'évacuer les lieux voici deux ans après de longs pourparlers. Désormais, le site est ouvert au public. Les quelques touristes étrangers qui ont eu la chance de le visiter se sont dits enchantés par ce qu'ils avaient vu. Mais les archéologues, qui n'y ont pratiquement pas touché, espèrent y faire des découvertes importantes.

«Presque rien n'a été fait depuis la venue des égyptologues britanniques, Perring et Vyse, dans les années 1830», selon M. Hassan. Les spécialistes espèrent comprendre pourquoi la «vraie» pyramide de Snéféron ne comporte pas de chambre mortuaire. (ats/afp/reuter)

MOTS-CROISÉS No 946



Horizontalement : 1. On s'y trouve définitivement perdu de vue... 2. Assez! - Friandise. 3. Cheveu folâtre - Note - Particule de base. 4. Article importé - Pourri - Mises en cause. 5. Il était fou, ce Romain! - Article. 6. Numéro bien placé - Paix à ses brebis... 7. Infinitif - Contingent colonial - Prises dans la mêlée. 8. C'est un coup de chance, d'en avoir... - Pronom personnel - Jeu de souris... sans chat! 9. Scintiller - Quelle tête, celle-là! 10. Par nature, elles sont toujours au bout.

Verticalement : 1. On ne peut plus visible. 2. C'est encore mieux, si c'est agréable! - Plus ou moins orangé. 3. Bahl! - Filet minimum - Chemin d'eau. 4. On les voit à la loupe - Un qui compte les rounds - Pièces de rareté. 5. Si c'est une fille, c'est une groupie - Téméraire. 6. Inventaire - Empeste. 7. Possessif - Territoire iranien - Note. 8. Question de choix - Conjonction - C'est là qu'on marque des points. 9. Récif dangereux - Galère bien habitée. 10. Plaines de volupté.

Solution du numéro 945:

Horizontalement : 1. Tétanisant. 2. Epreuve - Or. 3. Mou - Son - Ré. 4. Puce - Items. 5. Os - Narines. 6. Rentière. 7. Fins - RAU. 8. SA - Ee - Agit. 9. Emir - Cri. 10. Révélateur. **Verticalement :** 1. Temporisier. 2. Epouse - Ame. 3. Truc - NF - Iv. 4. Ae - Entière. 5. Nus - Aine. 6. Ivoires - Ça. 7. Sentir - Art. 8. Energie. 9. Norme - Ai. 10. Tressauter.

ROC 741

Bloc'nat

Vaudeville dans les roseaux

De la rousserole turdoïde, parente des fauvettes, le zoologue Brehm écrivait au siècle dernier, qu'«elle aime la société de ses pareilles. On en rencontre d'ordinaire plusieurs couples réunis dans une même localité, au bord d'un petit étang». Ces oiseaux construisent, par couple, leur nid au milieu des roseaux, vers la fin du printemps. En septembre, ils s'envolent pour l'Afrique. A peine nous ont-ils quittés cette année que les commérages vont bon train dans certaines revues. Cette convivialité des rousseroles, on a remarqué qu'elle est un bel embrouillamini de maris dragueurs et dames oiselles adultères. Deux ornithologues suédois ont longtemps observé la manière dont certains mâles viennent pousser la sérénade, puissamment, jusqu'à vingt heures d'affilée, à proximité d'un territoire occupé par un couple qui élève déjà des oisillons. L'appel de l'inconnu peut tenter une femelle qui abandonne alors à son mâle régulier, le temps d'une tocade, le soin de la nichée. Ce mâle trompé prendra

peut-être des revanches, d'ailleurs, quêtant lui aussi l'aventure de temps à autre, tout en élevant éventuellement les oisillons d'un autre!

Ce qui peut décider une oiselle ayant déjà charge de famille à fréquenter un autre mâle, c'est de celui-ci la puissance et la variété du chant, signe d'une belle santé jusqu'aux tréfonds des gènes. En tous les cas, on a pu montrer que les jeunes nés des mâles sur-sonores sont deux fois plus nombreux à survivre à la migration de la fin de l'été.

Brehm tenait ce chant fort instructif pour «une sorte de grognement pouvant se rendre par les syllabes dorre darre darre, karre karre karre, kerr kerr kerr, kei kei kei, karre karre kith». Les naturalistes ajoutaient: «Néanmoins, ces sons successifs ne sont pas trop désagréables; ils ont quelque chose de gai, et il y a une certaine bonne humeur dans la façon dont ils sont lancés». Ça doit dépendre du mâle...

(jlr)

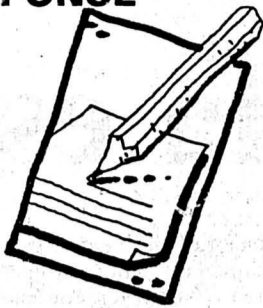
TRIBUNE LIBRE ET DROIT DE RÉPONSE

Redonner confiance

Trop c'est trop, cette fois cela dépasse les bornes. Il y a deux ans, c'était la poule qui était d'actualité (salmonelles dans les œufs), un an après la vache folle, maintenant c'est au tour du porc: on a analysé les viandes hachées et on découvre qu'il y avait du bœuf! Bientôt ce sera au tour du veau.

Quand l'eau est polluée, on la contrôle à la source. Cela devrait en être de même pour toutes les informations. Il y a là un manque flagrant, on ne se

renseigne pas assez à la base. On laisse le citoyen dans le doute, on insinue. Si je me permets de faire ces critiques, c'est pour les raisons suivantes: on n'a jamais dit que la maladie de la vache folle n'atteignait que le bétail après deux ans et que, jusqu'ici, aucun bœuf n'a été contaminé, car il est tué bien avant l'âge de deux ans. C'est après cet âge que la maladie se propage. Fait important, cette maladie n'est pas contagieuse, elle ne se transmet pas d'une bête à l'autre, elle



n'est pas nouvelle, c'est son som qui a changé, on l'appelait «mal du cri». Elle se transmet par les aliments à base de protéines de viande provenant du mouton et n'atteint que la cervelle.

Moi-même, j'ai été mandaté par l'Office vétérinaire cantonal pour l'estimation du bétail pour les maladies épizootiques, tuberculose IBR; des vaches ont dû être abattues par milliers et ont été toutes propres à la consommation. En quinze ans de fonction, j'ai eu à taxer une seule vache de la maladie de la vache folle.

En ce qui concerne les viandes de bœuf importées, les pays exportateurs n'exigent pas les conditions qu'on nous impose en Suisse. Là aussi on devrait aller voir à la source, ce qui n'est pas le cas.

Certes l'agriculture, comme tous les corps de métiers, savait qu'un jour ou l'autre on devrait s'adapter aux prix européens. Depuis l'après-guerre, l'agriculture avait suivi économiquement l'évolution du coût de la vie. Ce que le paysan avait acquis en cinquante ans, je parle là du bovin, il n'a pas fallu plus d'une année pour revenir au niveau de 1945.

Répercussion inattendue, l'Italie qui importait des milliers de bêtes a interdit les achats de nos bêtes (le bétail de rente, dit bétail d'élevage). Conséquence, ce bétail devra être abattu comme de vulgaires vaches à saucisses, ce qui crée un tort moral et financier aux éleveurs.

Beaucoup d'agriculteurs auront du mal à tenir leurs engagements, surtout ceux qui se sont spécialisés dans la production de bétail de boucherie. Certes la Confédération propose une aide financière pour ces éliminations, compensée par une baisse du prix du lait.

Par ces informations, j'espère redonner confiance aux consommateurs.

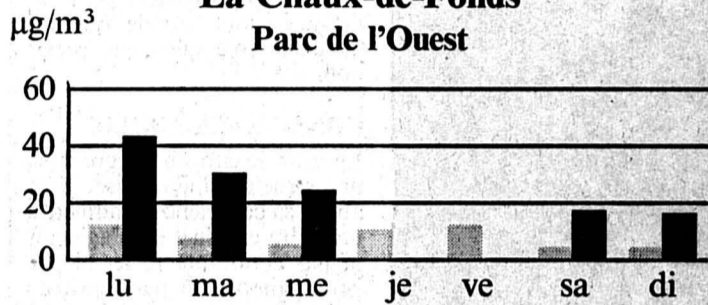
Au nom de la paysannerie
Henri Rais
La Chaux-de-Fonds

ENVIRONNEMENT

La qualité de l'air

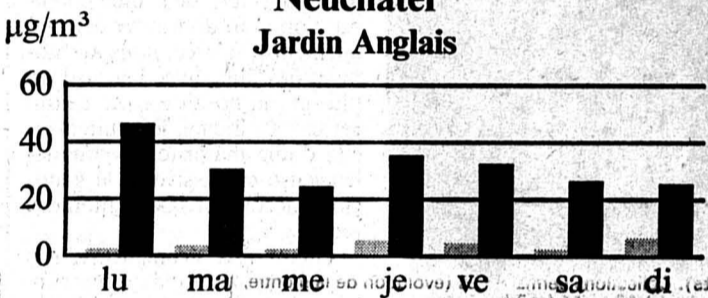
du 30 septembre au 6 octobre 1996

La Chaux-de-Fonds
Parc de l'Ouest



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 91 µg/m³ et la limite de 107 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

Neuchâtel
Jardin Anglais



Quant à l'ozone, les moyennes horaires ont varié entre 2 et 78 µg/m³ et la limite de 120 µg/m³ n'a jamais été dépassée.

■ SO₂ (Dioxyde de soufre)
■ NO₂ (Dioxyde d'azote)

- µg/m³ = microgramme par mètre cube
- 100 = limite SO₂
- 80 = limite NO₂

(Transmis par le Service cantonal de la protection de l'environnement)

Monsieur René Raymond Polo

Francine et Gilbert Aellig-Polo, leurs enfants et petits-enfants
Josette Polo M'Bikay, à Marin et ses enfants
Raymond Polo, à Chêne-Bougeries

Christiane et Jacques Bosset-Graf, à Payerne et leurs enfants

Monsieur et Madame Frédéric et Lily Harder, à Montana et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Käte POLO
née HARDER

leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine, parente et amie, que le Seigneur Dieu a accueillie dimanche à l'âge de 87 ans.

Jésus dit: Ne t'ai-je pas dit, que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu?

Jean 11 v. 40

LA CHAUX-DE-FONDS, le 6 octobre 1996.

Dans l'espérance de la Résurrection, le culte sera célébré au Centre funéraire le mercredi 9 octobre, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: 90, Avenue Léopold-Robert.

Les personnes désirant honorer la mémoire de Käte peuvent penser à l'Association internationale des Gédéons, ccp 23-20716-7.

Le soir descend sur la vallée
La terre alors s'endort sans bruit
L'étoile brille à l'empyrée
Silence amis, voici la nuit.

Son épouse:

Madame Lily Brun

Madame Nelly Châtelain-Brun, Les Ponts-de-Martel, ses enfants et petits-enfants

Madame Madeleine Brun-Donzé, à Sainte-Croix

Madame Charlotte Brun-Junod, ses enfants et petits-enfants

Madame Jean Schmid-Boillod, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées en France, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Robert BRUN

leur cher et bien-aimé époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami enlevé à l'affection des siens vendredi, dans sa 79e année, après une longue et pénible maladie.

Comme le Père m'a aimé, je vous ai aimés.
Vous savez où je vais et vous en savez le chemin.

Jean 14 v. 4

LA CHAUX-DE-FONDS, le 4 octobre 1996.

La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: 97, rue de la Paix.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur: L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds



Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 210 210 Rédaction
☎ (039) 210 310 Administration

Fax: Rédaction 039 - 210 360

Tirage contrôlé (REMP)
27.269 ex.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410
Le Locle ☎ (039) 311 442

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gil Baillod
Secrétaire général: Roland Graf
Secrétariat nuit: Michel Déruns, Ivan Radja,
Alain Meyrat, André Koller, Mehdi Cherif
Monde et Suisse: Daniel Droz
A Berne: François Nussbaum
Economie et canton de Neuchâtel: Claudio Personeni,
Blaise Nussbaum
La Chaux-de-Fonds: Robert Nussbaum, Irène Brossard,
Pierre-François Besson, Christiane Meroni

Le Locle: Jean-Claude Perrin, Claire-Lise Droz
Littoral: Annette Thorens
Val-de-Ruz: Philippe Chopard
Val-de-Travers: Mariano De Cristofano
Canton du Jura: Michel Gogniat
Jura Bernois: Dominique Egger, Nicolas Chiesa
Sport: Jean-François Berdat, Renaud Tschoumy,
Julian Cervino, Gérard Stegmüller, Fabrice Zwahlen
Culture: Sonia Graf, Denise de Ceuninck
Photographes: Marcel Gerber, Christian Galley
Dessinateurs: Elzingre, Tony



LE CENTRE SCOLAIRE DU VAL-DE-RUZ
LA FONTENELLE

à la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Michel CUTTAT

père d'Aurélië, élève de 4M1.

28-61312

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE HK MATÉRIAUX S.A.
ont le regret d'annoncer le décès de

Madame Bibiane WILLEMIN (-LOVIS)

épouse de notre sous-directeur.

28-61315

CORMORET

Ne vous inquiétez pas du lendemain, demain
s'inquiétera de lui-même.
A chaque jour suffit sa peine.

Mat. 6.34

Denise et Daniel Nicolet-Zumbrunnen, à Saint-Imier
Ginette et Daniel Inderbitzin-Zumbrunnen, à Chavannes-de-Bogis
Josette et Galileo Pomodoro-Zumbrunnen, à Hauterive
Corinne et Alberto Pomodoro-Argiles, à Hauterive
Charlotte Challancin-Kempf, à Saint-Imier
Claudine Kocher-Kempf, à Cormoret

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges ZUMBRUNNEN

leur très cher papa, grand-papa, beau-père, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui subitement dans sa 88e année.

CORMORET, le 6 octobre 1996.

L'incinération aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, mercredi 9 octobre à 10 heures.

Domicile de la famille: M. G. Zumbrunnen, 2612 Cormoret.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Le bar Au Rendez-Vous
à La Chaux-de-Fonds

sera fermé mercredi le 9 octobre 1996
pour cause de deuil.

Notes sur la violence (IV)

Comment cela est-il possible?

Comment les génocides sont-ils possibles? Comment rendre compte de cette cruauté arbitraire tournée contre une communauté cible? Qui constitue ces Etats qui se font meurtriers? Les explications sont nombreuses et souvent terrifiantes. Car on sait aujourd'hui que les auteurs des crimes contre l'humanité ne sont ni des malades, ni des maniaques. Les génocides sont l'œuvre de citoyens dotés de personnalités normales, agissant en toute logique d'après des instructions qui leur apparaissent raisonnables¹.

que des citoyens américains des plus quelconques pouvaient devenir tragiquement cruels s'ils estiment agir «au nom de la science²». Ainsi lorsque les individus pensent participer à une œuvre d'intérêt collectif, ils effacent leurs propres sentiments et se mettent à l'unisson avec l'Idée, le Devoir, le But suprême

ou encore l'Héritage. C'est à ce titre que l'on tient la «foule» ou la «masse» pour une entité pluri-céphale agissant de façon aveugle.

Les hommes qui agissent sur ordre sont redoutables. Car l'ordre garantit l'innocence. Plus les tâches intermédiaires et les corps décisionnaires seront

nombreux, plus les responsabilités de l'employé (salaré ou non) seront diluées. Ce n'est donc pas un hasard si les Etats préparant un crime se dotent d'un système bureaucratique étendu et complexe. La division du travail est très précisément un ingrédient de la machine destructrice, et aucun régime, de la démocratie

au despotisme n'en est exempt. De ce point de vue, la fabrication de bourreaux en puissance n'est pas le privilège des régimes totalitaires; une bonne administration peut suffire.

La psychologie intervient ici. Elle souligne combien l'homme ne se contente pas d'obéir aux institutions, mais éprouve un «amour» pour elles. Cet attachement est également redoutable puisqu'il mélange normes à identité. En échange d'un certain nombre de contraintes, l'institution (ou le groupe) offre à l'individu des repères, des rites, des langages, en bref une sécurité¹⁰. Voilà entre autres pourquoi, à l'opposé des guerres «traditionnelles», les acteurs d'un génocide viennent de toutes les couches de la population¹¹. Assujettis aux valeurs de l'Etat, ils sont fiers de jouer au mieux le rôle qui a été prévu pour eux¹².

Par
Thomas SANDOZ



CONSCIENCE ABOLIE

En clair, le citoyen intégré dans une structure hiérarchisée peut abolir sa conscience et admettre un ordre criminel en n'agissant ni par contrainte forte, ni par peur panique, ni par esprit de vengeance. Il fait simplement ce qu'on lui dit de faire. Il considère les pratiques vandales comme légitimes pour atteindre un idéal qu'il considère sien. Bien entendu, l'opinion doit avoir été longuement préparée, mais au moment des faits, avec l'accord du plus grand nombre – ou, ce qui revient au même, le soutien tacite d'une majorité devenue silencieuse et passive –, le génocide s'accomplit sans le moindre recul.

Quant aux «complices», qui n'agissent jamais de leurs propres mains, ils favorisent à leur manière l'escalade agressive. Il y a d'abord les **complices actifs**. Philosophes, sociologues, éducateurs fournissent, parfois, malgré eux, les supports aux crimes génocidaires. Mais il y a également les **auxiliaires passifs** dont la principale caractéristique est une forme de lâcheté. La crainte de perdre un emploi, de subir des représailles, d'être à son tour banni, peut amener n'importe qui à s'aveugler volontairement. Aussi infime que soit la contribution du sourd-muet volontaire, elle est essentielle au déroulement des opérations de liquidation d'une communauté donnée.

LES «SPECTATEURS»

Reste le «spectateur». Le témoin de la détresse de l'autre porte une lourde responsabilité puisque son apathie et son indifférence donnent naissance au climat moral nécessaire à la perpétration du crime. A l'inverse du complice, le «Bystander» n'est l'objet ni de sanctions contre lui ou sa famille et ne redoute aucune représaille. Il ne manifeste cependant pas d'indignation. Le pouvoir l'a convaincu qu'être observateur est le meilleur moyen de ne pas aider les ennemis déclarés. Ainsi, les Bystanders disposent d'une liberté exceptionnelle et délicate. Il faut dès lors un rare courage pour ne pas demeurer passif et venir en aide d'une façon ou d'une autre aux victimes.

L'impact formidable des nouveaux moyens d'information rend cette tripartition (exécuteurs, complices, spectateurs) particulièrement importante. C'est là peut-être un des (seuls) avantages de la médiatisation à outrance des conflits sanglants de cette fin de siècle: plus nombreux seront les citoyens du monde avertis des massacres civils, moins les gouvernements pourront dresser leurs armes contre les minorités. Encore faut-il qu'une volonté de lutter contre la folie meurtrière existe.

T.S.

NOTES

¹ Suites des pages «Notes sur la violence», L'Impartial du 23 septembre 96.

² Yves Ternon, L'Etat criminel; Les Génocides au XXe siècle, 1995, Seuil; Ervin Staub, The Roots of Evil, 1989, Cambridge.

³ Spécialistes du comportement animal.

⁴ Etudes dont les conclusions ont souvent été contestées.

⁵ Les formes d'agression dont les hommes peuvent faire preuve sont cependant uniques dans le règne animal. Voir H.-C. Tauxe, L'homme est un homme pour l'homme, 1994, Ed. Ouvertures, Le Mont-sur-Lausanne.

⁶ Ceux-ci relèvent généralement de l'exacerbation d'une peur naturelle de l'autre, du différent (langue, culture, aspects, croyances, mode de penser,...).
⁷ La théorie de Girard dépasse ce cadre, puisqu'elle suppose que la victime est autant détestée comme source du mal qu'adorée comme sauveur. Voir, entre autres, René Girard, Des choses cachées depuis la fondation du monde, 1978, Poche.

⁸ Des quidams sont associés à une (fausse) expérience d'apprentissage; ils doivent punir l'élève, bridé à une sorte de chaise électrique, par des décharges de courants à leur convenance; on observe que la plupart des quidams dépassent les charges douloureuses.

⁹ L'influence considérable de l'institution scientifique dans les sociétés modernes n'est plus à prouver et peut être assimilée ici à une autorité diffuse autant que puissante.

¹⁰ Voir Albert Memmi, La dépendance, 1979, Gallimard, ou A contre-courants; Dictionnaire pour s'éviter errements, complaisances et complicités, 1993, Nouvel-Objet.

¹¹ Inutile de rappeler l'implication des intellectuels dans les années trente, ou de l'intelligentsia dans l'épuration cambodgienne.

¹² Voir Régis Debray, par ex. Critique de la raison politique, 1981, Gallimard.

¹³ Ou presque.

¹⁴ Parasites, bacille, cancer.

¹⁵ Par exemple «la barque est pleine».

¹⁶ Voir à ce propos les études de Uli Windisch, par ex. Le K.O. verbal – ou la communication conflictuelle, L'âge d'Homme.

Comprendre l'origine des débordements de haine conduisant à la destruction systématique d'une communauté, qu'il s'agisse de **génocide**, de **massacre génocidaire** ou de **guerre totale**, fut une préoccupation des penseurs de l'après-guerre. Très rapidement, ils aboutirent à une première conclusion: les hommes et les femmes qui participent activement à ces crimes de grande envergure sont banals. Leurs exactions s'inscrivent non pas dans le cadre de la psychopathologie, mais dans l'ordre des comportements habituels de l'homme en société².

AGRESSIVITÉ BESTIALE

L'étude des conduites animales sert tout d'abord à éclairer le mécanisme pouvant faire de chacun une machine à tuer. Depuis les travaux des premiers éthologues³, en particulier Konrad Lorenz⁴, on considère l'homme comme un être animal gorgé d'une agressivité bestiale parfaitement cohérente avec les «lois» de l'évolution. A l'image d'autres espèces vivantes, l'homme disposerait d'un ensemble de rituels lui permettant de canaliser ou d'éteindre sa violence originelle. Ritualisations culturelles et responsabilité morale, toutes deux typiquement humaines, seraient deux mécanismes d'inhibition autant puissants que fragiles. Certaines circonstances conduiraient à la levée de cette inhibition et laisserait s'échapper une agressivité à jamais incontrôlable⁵.

Le **contexte** est de première importance, car l'agressivité génocidaire ne se déploie que lorsque les individus sont persuadés de la nécessité de tuer pour survivre. L'affirmation du groupe est donc une condition initiale, affirmation qui passe par la désignation d'un ennemi visible et des mobiles plausibles⁶. Dans les années quatre-vingt, la **théorie sacrificielle** de l'historien des religions René Girard tenta de montrer que les communautés se fondent autour de **crimes symboliques** ou réalisés. Ainsi, les groupes désigneraient une victime idéale, innocente, qu'ils lyncheraient lors d'un sacrifice hautement religieux. La destruction de la victime serait l'occasion pour la communauté de se libérer, de façon plus ou moins inconsciente, de ses passions de meurtres⁷.

ACCEPTATION INCONDITIONNELLE

Le phénomène génocidaire va cependant plus loin encore, puisqu'il suppose une acceptation inconditionnelle d'une idée ou d'un principe. La théorie psychosociale de la **soumission à l'autorité** apporte sa contribution à l'étude des réactions de foule. La célèbre expérience de Stanley Milgram⁸ a démontré

L'état criminel

Conditions du génocide

Les génocides n'apparaissent pas au hasard. Un certain nombre de conditions précèdent l'extermination d'une communauté donnée par un Etat. Ces conditions sont des constantes dans l'histoire de l'homme et relèvent de caractéristiques aussi bien psychologiques que anthropologiques. Mieux les connaître pourrait permettre de comprendre cette absurde violence de l'homme contre l'homme et, pourquoi pas, de prévenir ses réalisations multiples.

L'exécution d'un génocide s'étire sur une longue chaîne de services, de contraintes, de conditions où les responsabilités sont diluées. Perpétré au nom d'un idéal, à la faveur d'un Etat, contre une population désignée arbitrairement¹³, tout se passe comme si jamais le réel ne pouvait entraver la mécanique génocidaire. Plus encore: on sait que, généralement, ce sont des individus parfaitement «normaux» qui actionnent la machine destructrice, et que ces opérateurs ne ressentent pas le besoin de moraliser leurs actions ou même de réfléchir à leur propos.

Il faut donc s'intéresser aux conditions normales, presque neutres, qui favorisent l'éclosion d'un mouvement de violence organisée

contre une communauté. Ces éléments relèvent de la psychologie (l'aptitude à l'aveuglement, la soif de pouvoir), de la sociologie (la fabrication d'une idéologie), de l'anthropologie (la peur de l'autre).

L'exécution du crime – ici la destruction d'un groupe humain en tant que tel – n'est que le point final d'une longue crise dont on peut distinguer de grandes étapes. Les premiers actes de discrimination et les premières agressions précèdent en effet les tableaux de l'anéantissement (dénationalisation, expulsions, expropriations, massacres, déportations).

Sur le plan linguistique, on remarque que le langage utilisé en période de trouble vise toujours une triple fonction: **déshumaniser** les victimes, **mobiliser** les masses, **nier** le meurtre. On sait en effet que les mots peuvent aisément asservir les consciences, et que leur choix est une composante majeure du succès d'une doctrine pratique. Pour détruire un groupe, il est ainsi indispensable de le ramener à un niveau inférieur à celui d'humain, donc de le considérer comme animal ou objet.

Dès lors, le recours à différentes imageries ou jeux métaphoriques peut être banalisé. La communauté sera par exemple perçue comme une

maladie répugnante¹⁴ contre laquelle des solutions thérapeutiques s'imposent. En vue de déclencher des réactions d'hostilité, un ensemble d'insultes sera choisi (rats visqueux, vipères lubriques, chiens enragés). Si bien que par l'adoption d'un vocabulaire particulier, chacun pourra se sentir purificateur, pourvoyeur de Paix, bras droit de Dieu.

L'agression verbale sonne le glas. L'usage de certaines associations ou de formules toutes faites¹⁵ catalyse les ressentiments. La parole accompagne souvent l'affaiblissement des droits juridiques des individus visés. L'exclusion des individus par le langage opéré à l'aide du registre allégorique servira également l'étape de négation et de mensonge qui surviendra après les massacres.

Le citoyen des démocraties marchandes, épargné par de tels tiraillements, doit rester attentif aux dimensions linguistiques qui peuvent annoncer une débauche de violence¹⁶. La haine de l'autre se dissimule ainsi souvent dans de petites phrases assassines qui peuplent le quotidien et que l'on retrouve aussi bien dans les discours politiques courants, les lettres de lecteurs qu'au zinc des bistrots.

T.S.